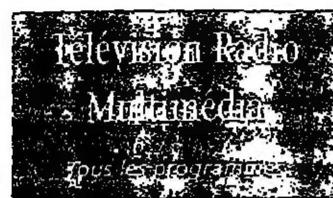
Le Monde



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16151 – 7 F

DIMANCHE 29 - LUNDI 30 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les banques françaises se préparent à rémunérer les dépôts à vue

EN FRANCE, contrairement à ce qui se passe dans les autres grands pays européens, les chèques sont gratuits et les dépôts ne sont pas rémunérés. Cette exception française devrait disparaître lors de l'arrivée de l'euro en 1999 et plus encore en 2002, lors de l'entrée en circulation des billets européens. Les banques étrangères pourront offrir en France des comptes courants rémunérés, afin d'attirer les meilleurs clients. Les établissements français tentent de s'y préparer.

L'Association française des banques veut ouvrir des négociations avec les pouvoirs publics pour réviser les législations actuelles. Les unions de consommateurs, très réticentes jusqu'à présent, semblent plus ouvertes. Le sénateur Alain Lambert (UDF, Orne) préconise des mesures d'accompagnement afin que les clients les moins riches ne soient pas pénalisés.

Lire page 10

Les Occidentaux exigent que M. Milosevic admette enfin sa défaite aux élections

Le médiateur Felipe Gonzalez demande la démocratisation du régime serbe

LES AUTORITÉS serbes ont accueilli, vendredi 27 décembre, avec circonspection mais sans le rejeter catégoriquement, le rapport de l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) entérinant les victoires de l'opposition au scrutin municipal du 17 novembre et les exhortant à les reconnaître. Proche du président Slobodan Milosevic, le ministre serbe des affaires étrangères, Milan Milutinovic, a qualifié le rapport *« d'assez bon, constructif et équilibré »*. *« Nous acceptons ces suggestions bien intentionnées et constructives, car elles insistent,* a-t-il poursuivi, *sur le fait que tout doit être envisagé dans le cadre de nos institutions. »* Immédiatement, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE), notamment, ont enjoint au régime de Belgrade de se soumettre au verdict de l'OSCE et de rendre justice à l'opposition.



La réponse officielle de Belgrade au rapport de l'OSCE – dont était chargé l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez – ne devrait, cependant, pas être connue avant la fin de la semaine prochaine. Pour faire part de ses intentions, M. Milosevic devait en effet attendre que M. Gonzalez présente officiellement le document aux 55 représentants des pays membres de l'OSCE, jeudi ou vendredi prochain à Vienne. Lors d'une conférence de presse, vendredi à Genève, le chef des socialistes espagnols a livré ses principales conclusions. Il ne fait pas de doute, a-t-il dit, que la coalition des trois partis d'opposition a remporté le scrutin municipal dans 9 des 16 circonscriptions de Belgrade et dans 14 villes de province : Pirot, Kraljevo, Uzice, Smerderevska, Pallanka, Vrasac, Soko Banja, Kraguejevac, Pancevo, Jagodina, Nis, Zrenjanin, Lapovo et Sabac. *« Il n'y a pas de doute que la coalition d'opposition a remporté la majorité des voix »*, a déclaré M. Gonzalez, qui a entrepris sa mission à la demande de Belgrade. Il ne propose pas d'autre solution que de rétablir le résultat d'un scrutin qui fut annulé par la justice sur ordre du régime. *« Les autorités serbes doivent respecter la volonté exprimée dans les urnes par les citoyens »*, a observé M. Gonzalez.

Les dirigeants de l'opposition ont salué les conclusions de l'OSCE, mais fait part de leur scepticisme quant à la bonne volonté de M. Milosevic. De fait, celui-ci a envoyé vendredi la police anti-émeute agresser et tabasser passants et manifestants isolés alors que l'opposition réunissait sa 38e manifestation de rue.

Lire page 4
et notre éditorial page 9



● L'adieu aux paillettes

1996 a marqué la fin des années-paillettes à la télévision. Notre supplément « Télévision-Radio-Multimédia » a établi la liste des succès et des échecs des douze derniers mois sur le petit écran.

Pour 1997, Arte lance sa nouvelle grille. La chaîne franco-allemande veut élargir son public, renforcer l'information, et lance un magazine musical pour les 15-22 ans. Sur Internet, un nouveau genre littéraire prend forme : le roman interactif et collectif.

Lire notre cahier
« Télévision-Radio-Multimédia »

L'espionne de Sa Majesté promue James Bond des Caddie

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Imagine-t-on en France un ancien « super espion » siéger au conseil d'administration des Galeries Lafayette ? Ou un « super flic » devenir chef de sécurité des magasins Carrefour ? Dame Stella Rimington, ancien chef du contre-espionnage de Sa Gracieuse Majesté, le célèbre MI-5, immortalisé à l'écran par la comédienne Judi Dench dans le dernier James Bond, *Goldeneye*, a été récemment nommée directrice de la chaîne de distribution Marks & Spencer. Auparavant, le commandant David Tucker, qui a dirigé la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, avait mis sa longue expérience de la filature et de l'interrogatoire au service des supermarchés Sainsbury, afin de lutter contre les vols.

« L'Angleterre ? Une nation de boutiquiers... » Après avoir traqué pendant tant d'années les miliciens de l'Armée républicaine irlandaise, les activistes islamistes et tout ce que le royaume comptait d'ennemis publics, pourquoi Dame Stella a-t-elle décidé de faire sienne la fameuse boutade de Napoléon ? *« Les sociétés de commerce de détail sont toutes cotées en Bourse. Dans un environnement hautement concurrentiel, il faut frapper l'imagination du public, faire appel à des personnalités médiatiques, mythiques, pour se démarquer de ses rivaux »*, explique Richard Hyman, président du bureau de consultants spécialisés Verdict Research.

Originale, puissante, marquée par une forte concentration et une impressionnante rentabilité... Telle apparaît la grande distribution britannique. Ce secteur est considéré comme l'un des plus dynamiques de l'économie nationale, au point de s'offrir le luxe d'embaucher, d'innover et de lancer de nouveaux produits. Les services financiers offerts par Marks & Spencer à sa clientèle ou le projet de lancement d'une banque de dépôt par Sainsbury soulignent à quel point l'expérience d'agent de renseignement dans la lutte contre les mafias de l'argent peut s'avérer utile.

Comme l'a confié, avec un art très consommé de la litote, la nouvelle ambassadrice de « M & S » : *« Mon savoir-faire va me permettre d'apporter une dimension supplémentaire à cette entreprise. »* Stella Rimington ne se sentira pas dépaysée dans l'univers de la guerre des grands magasins, dont la culture privilégie la longue et minutieuse préparation des coûts publicitaires, la discipline, le flair, et... l'espionnage industriel.

Outre-Manche, faire carrière chez Marks & Spencer est bien plus prestigieux qu'être haut fonctionnaire du renseignement. Lors d'un dîner en ville, les convives aiment particulièrement comparer les mérites de telle ou telle grande surface. En revanche, disserter à propos des menaces pesant sur la Couronne ou, pire, se vanter de ses talents de séducteur ou de femme fatale, est considéré comme un manque d'éducation.

Les habitués des cocktails de Mayfair et de Hampstead sont donc impatients de rencontrer la nouvelle James Bond des Caddie et de l'entendre se présenter : *« Hello ! My name is Rimington. Stella Rimington »* (Bonjour ! Je m'appelle Rimington. Stella Rimington.)

Marc Roche

Guatemala : la guerre est finie

LA SIGNATURE, dimanche 29 décembre, à *Guatemala*, d'un accord de paix entre le président Alvaro Arzu et les dirigeants de la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG) met fin à trente-six ans d'une guerre civile qui a fait quelque cent mille morts et poussé à l'exil quarante-cinq mille réfugiés.

Après le Nicaragua et le Salvador, le Guatemala entre à son tour dans la paix, tournant la page d'une époque marquée par la victoire de la révolution cubaine, la protection nord-américaine aux dictatures anti-communistes du continent et le soutien de La Havane et de Moscou aux guérillas nationalistes ou révolutionnaires.

Lire page 3

Aux risques de l'aventure

EN QUELQUES coups de crayon, à la une du *Monde*, dans nos éditions datées samedi 28 décembre, Pancho a parfaitement résumé le paradoxe incongru de ce qui constituait la trame de l'actualité en cette fin d'année polaire : dans les mers glacées des antipodes, Raphaël Dinelli avait la vie sauve grâce à ses balises de détresse alors que sur les trottoirs de nos villes gelées des SDF perdent la leur. Dans la sécheresse du trait, le choc de l'épique et de la détresse paraît insupportable : pourquoi peut-on dépenser là sans hésiter des centaines de milliers de francs pour repêcher un homme à la dérive de son propre fait, alors qu'ici on lésine sur les moyens pour empêcher des milliers de personnes de sombrer dans la misère où elles ont glissé à leur corps défendant ? Pourquoi tant d'intérêt pour l'un et tant d'indifférence pour les autres ? Peut-on répondre à ces questions en faisant référence à la seule puissance de l'imaginaire auquel renvoie une course autour du monde à la voile, fût-elle en solitaire ?

Quand Raphaël Dinelli largue les amarres le 3 novembre pour une circumnavigation, il ne fait que reprendre – avec quatre siècles et demi de retard et des moyens technologiques incomparables – la route ouverte par Fernand de Magellan. Pour le poète Victor Segalen, le navigateur portugais n'aurait pu qu'être « désenchanté » par cet exploit puisqu'il abolissait « l'extrême lointain », c'est-à-dire l'objet même de la quête, jusqu'alors impossible, de tous les aventuriers, le fondement de cet arrachement à la quiétude et de cette rencontre avec l'imprévu qui alimente les rêves d'enfants sur le départ pour des exploits et des découvertes inouïes. Toutefois l'auteur des *Stèles* ne prenait pas en compte un élément constitutif de l'aventure, le risque, cette position d'équilibre aléatoire entre la vie et la mort, qui permettait à Vladimir Jankélévitch de noter qu'*« une aventure dans laquelle on serait assuré par avance de réchapper n'est pas une aventure du tout »*.

Or le risque, ce pourcentage de chance qu'il y a de tout perdre ou de tout gagner, a changé de nature depuis que Christophe Colomb accostait les Amériques avec la *Santa-Maria*, que Jurgen Jurgensen se proclamait roi d'Islande ou que Richard Burton et John Speke arrivaient aux sources du Nil. Teilhard de Chardin, dans les autos à chenilles de la Croisière jaune, et Saint-Exupéry dans les avions de l'Aéropostale ont progressé grâce à des mécaniques dont la plus extrême sophistication est aujourd'hui atteinte par les cosmonautes. Dans les nouveaux espaces de liberté qu'il veut défricher, le risque n'a pas été aboli pour autant. Ni le goût de certains à le tutoyer à l'instar d'Ulysse, premier héros de cette mythologie occidentale qui prend corps dans le récit épique.

Dans *Passion du risque*, l'anthropologue David Le Breton a même relevé un accroissement spectaculaire des pratiques sportives, qui sont couvertes avec de plus en plus de réticence par les compagnies d'assurances. On sort des pistes de ski balisées dans les stations de sports d'hiver. On fait du saut à l'élastique pendant les stages de motivation des cadres. On descend des rapides en radeau pneumatique avec toute la famille. On est entré dans l'ère des sensations fortes garanties sur facture, où l'aventure tendrait à devenir un produit de consommation médiatique dont Nicolas Hulot serait le VRP.

On court sans doute autant de danger en prenant le volant après un réveillon, en ayant des rapports sexuels fortuits non protégés ou en fumant un paquet de cigarettes par jour qu'en sautant en parachute, en pratiquant l'escalade ou la navigation solitaire.

Alain Giraudo

Lire la suite page 9

Les ombres de Carpentras dissipées

L'INSTRUCTION sur la profanation du cimetière juif de Carpentras est désormais close. Les quatre skinheads néonazis qui ont saccagé, dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, trente-quatre tombes et exhumé le corps d'un homme de quatre-vingt-un ans devraient comparaître devant le tribunal correctionnel de Marseille avant le printemps.

Dans ses aveux, le 30 juillet, Yannick Garnier, qui s'était dénoncé à la police, a déclaré que le commando voulait *« faire un grand coup »*. Nous voulions *« célébrer la date de la naissance ou de la mort d'Hitler* [né le 20 avril 1889 et mort le 30 avril 1945], *je ne sais plus trop laquelle, mais c'était pour ça. »* Devant la police, son complice Bertrand Nouveau a déclaré : *« On était arrivé à me faire croire à une suprématie de la race blanche. »*

Lire page 7

Canal Plus de football



MICHEL THOULOUZE

DIRECTEUR général de Canal Plus, Michel Thoulouze a participé au dénouement d'un conflit sur les droits de retransmission du championnat de football ibérique. Ce conflit entravait le développement de la télévision à péage en Espagne. Canal Plus Espagne et Antena 3 vont se partager les droits du football. La chaîne cryptée renforce ainsi son hégémonie en Europe.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (autres), 2,50 $.

M 0146 - 1229 - 7,00 F



PROCHE-ORIENT La France a annoncé, vendredi 27 décembre, qu'elle se retirait du dispositif multinational de surveillance du Kurdistan d'Irak, parce que la nature en a été modifiée à l'initiative des seuls Etats-Unis et de la Turquie, avec l'acceptation de la Grande-Bretagne. ● WASHINGTON, qui, jusqu'à vendredi, se déclarait convaincu que Paris ne se dissocierait pas de ses partenaires occidentaux, a pris acte de la décision française tout en la regrettant. ● LE NOUVEAU dispositif de surveillance, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1997, est exclusivement aérien. Il remplace l'opération « Provide Comfort », mise en route en mai 1991 au nord du 36e parallèle, destinée à assurer la protection des populations civiles kurdes de cette région, et qui comprenait de ce fait un volet terrestre assuré par les organisations humanitaires non gouvernementales.

La France se retire du dispositif de surveillance du Kurdistan d'Irak

Paris refuse la décision prise par Ankara et Washington de modifier les objectifs de la force multinationale et ne participera pas à la mission « exclusivement aérienne » qui remplacera « Provide Comfort » le 1er janvier. Les Etats-Unis « acceptent », à regret, l'initiative française

LA FRANCE a créé l'événement en annonçant, vendredi 27 décembre, à l'encontre des voeux déclarés des Etats-Unis, qu'elle ne participera pas à la nouvelle force de surveillance aérienne au nord du 36e parallèle, dans le Kurdistan d'Irak, qui remplacera le 1er janvier l'opération « Provide Comfort ». La raison en est que *« le volet humanitaire initialement prévu ne figure pas dans ce nouveau dispositif »*, à l'élaboration duquel la France n'a pas participé, a précisé le ministère des affaires étrangères.

Même si les questions humanitaires sont le dernier des soucis du régime irakien, la décision française ne peut que ravir ce dernier, qui, jeudi encore, critiquait sans ménagement la Turquie, pour avoir accepté que son territoire continue de servir de base de départ aux avions occidentaux chargés de surveiller la partie nord de son territoire. Bagdad a toujours considéré que les zones d'exclusion qui lui ont été imposées, dans le nord (chez les Kurdes) et dans le sud (en majorité chiite) de son territoire, étaient une atteinte à sa souveraineté.

Bien que Paris ait pris la peine de préciser que sa décision *« ne modifie en rien la poursuite de l'opération "Southern Watch"* [de surveillance du sud de l'Irak pour assurer la protection de l'Arabie saoudite et du Koweït], *et la participation de la France (...) à ce dispositif »*, l'initiative qu'elle vient de prendre ouvre une première faille dans la coalition multinationale qui s'était tissée il y a six ans contre le régime de Saddam Hussein. Reste à savoir si la responsabilité devrait en être imputée à la France ou aux Etats-Unis, qui, systématiquement soutenus par la Grande-Bretagne, modifient pratiquement à leur convenance les termes des résolutions des Nations unies au gré des circonstances.



Le ministère français des affaires étrangères ne s'est du reste pas privé de souligner, vendredi, que la décision de mettre fin à « Provide Comfort » a été prise *« en commun par les gouvernements turc et américain »*, et que celle de mettre en œuvre *« un nouveau dispositif de surveillance du nord de l'Irak exclusivement aérien »*, a été décidée par Ankara et Washington, *« avec la participation du Royaume-Uni »*.

L'argument invoqué par Paris a sa cohérence : « Provide Comfort » a été mis en route en vertu d'une interprétation de la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU d'avril 1991. Résolution à caractère strictement humanitaire – dont François Mitterrand et Bernard Kouchner avaient pratiquement été à l'origine, au nom du droit d'ingérence humanitaire – et qui ne prévoit nulle part une quelconque intervention militaire aérienne ou terrestre sur le sol irakien.

Le texte *« condamne la répression des populations civiles irakiennes »*, *« exige que l'Irak (...) mette fin sans délai à cette répression »*, *« insiste pour que l'Irak permette un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance »*. Paris a affirmé, vendredi, son *« attachement à l'application »* de cette résolution.

Déjà Paris, à la différence de Londres, avait refusé, en septembre, de suivre une décision unilatérale de Washington d'étendre du 32e au 33e parallèle la zone d'exclusion aérienne imposée à l'Irak au sud de son territoire. Les Etats-Unis avaient pris cette initiative après l'intervention des forces de Saddam Hussein aux côtés du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), dans le nord du pays. Les appareils français continuent, depuis, à patrouiller jusqu'au seul 32e parallèle. De la même manière, Paris continue d'estimer que la levée de l'embargo pétrolier imposé, entre autres sanctions, à Bagdad en août 1990, est tributaire du seul désarmement total de l'Irak, comme le prévoit le paragraphe 22 de la résolution 687 sur le cessez-le-feu. Washington et

> « Le volet humanitaire initialement prévu ne figure pas dans le nouveau dispositif », a précisé le Quai d'Orsay

Londres lient cette levée au respect par Bagdad des droits de l'homme.

En clair, la ligne suivie par la France est celle que Jacques Chirac a clairement énoncée le 24 octobre devant le Parlement jordanien : *« La voie à suivre* [à propos de l'Irak], a dit le président de la République, *est tracée. Elle passe par la mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité – et elles seules. »* Cela s'applique à l'Irak, que la France a invitée, vendredi, à respecter *« intégralement »* ses obligations. Mais cela s'applique aussi à la communauté internationale. Auquel cas, Paris devrait mener cette logique à son terme et renoncer aussi à la surveillance du sud de l'Irak, dans la mesure où celle-ci n'est dictée par aucune résolution des Nations unies.

La surveillance du nord de l'Irak ne les concernant pas vraiment, les pays arabes ne devraient pas s'offusquer de l'initiative française. Celle-ci n'en soulève pas moins des interrogations sur les intentions ultérieures de la France et ses arrière-pensées politiques. Paris ne chercherait-il pas à prendre une place de premier plan dans la perspective d'une réhabilitation, à plus ou moins long terme, de l'Irak ?

Le Quai d'Orsay a affirmé, vendredi, que Paris continuerait d'apporter une aide humanitaire aux populations civiles du nord de l'Irak. Cela devrait se faire, comme c'est le cas aujourd'hui, par une contribution au programme humanitaire « Echo » de l'Union européenne. Mais la question est posée de savoir si les organisations non gouvernementales (ONG) qui émargent au programme « Echo » pourront continuer d'opérer dans le Kurdistan, et dans quelles conditions.

La résolution 986 de l'ONU, connue sous l'appellation *« Pétrole contre nourriture »*, confie aux Nations unies la distribution de l'aide humanitaire aux populations civiles dans le Kurdistan irakien. Mais les agences humanitaires de l'ONU ne peuvent répondre seules à tous les aspects de *« l'humanitaire »*, ce qui rend la présence des ONG indispensable. Jusqu'à présent, elles passaient par le territoire turc. Devront-elles passer sous les fourches caudines de Bagdad ?

Mouna Naïm

Washington regrette la décision française

Les Etats-Unis ont affirmé regretter la décision française de ne pas participer à la nouvelle force de surveillance aérienne du nord de l'Irak, affirmant toutefois que ce serait sans conséquence sur le dispositif prévu à cet effet. *« Nous aurions préféré que la France continue à survoler le nord de l'Irak, mais nous acceptons la décision française »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. *« La France a été un participant apprécié à l'opération "Provide Comfort" »*, a-t-il ajouté. Prié de dire si Washington soupçonnait quelque lien entre le retrait français et les divers contentieux en suspens dans les relations entre la France et les Etats-Unis, il a répondu qu'il lui était difficile *« d'imaginer que la France ait pris cette décision dans le contexte plus large des relations avec les Etats-Unis »*. – (AFP, Reuter.)

« Provide Comfort » n'a pas atteint tous ses objectifs

LE 31 DÉCEMBRE 1996, le mandat de la force multinationale chargée de surveiller le nord de l'Irak viendra à expiration. Depuis que l'opération « Provide Comfort » a été mise en route en mai 1991, pour assurer la protection des populations kurdes irakiennes vivant au nord du 36e parallèle, le Parlement turc, malgré les réserves de plus en plus grandes de certains de ses membres, notamment les islamistes, reconduisait son mandat pour une période de six mois. Acte indispensable, dans la mesure où la force aérienne de surveillance du nord de l'Irak est basée à Incirlik, en Turquie.

DOUBLE EMBARGO

Mercredi 25 décembre, les députés kurdes ont approuvé la modification apportée par Ankara et Washington à la nature de cette opération : elle n'aura plus qu'une mission de surveillance aérienne et pourrait prendre le nom plus approprié de « Northern Watch » (surveillance du Nord), de la même manière que la surveillance de la partie sud de l'Irak, située en deçà du 33e parallèle et inaugurée en mai 1992, s'appelle « Southern Watch » (surveillance du Sud).

Ce ne sera qu'une officialisation d'un état de fait qui dure depuis fin août, lorsque les forces armées terrestres du régime irakien étaient massivement intervenues au nord du 36e parallèle, à la demande et au secours des combattants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Moustapha Barzani, contre leurs frères ennemis de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani. Dans la foulée de cette intervention, le centre de coordination militaire de « Provide Comfort », avait été transféré de Zakho, dans le nord de l'Irak, à Silopi, dans le sud-est de la Turquie.

Parallèlement, les Etats-Unis avaient engagé une opération – toujours en cours – d'évacuation de tout le personnel (expatriés et Kurdes) des organisations non gouvernementales (ONG) américaines, tout en admettant que ces dernières ont servi de couverture à des membres de la CIA, la centrale du renseignement américaine, pour des activités hostiles au pouvoir irakien. Les ONG françaises s'alarmaient, de leur côté, des difficultés de plus en plus grandes que leur opposaient les autorités turques pour le passage en territoire irakien (*Le Monde* du 29 novembre). Le changement de formule correspond à un constat de demi-échec de « Provide Comfort ». Cette opération a, certes, contribué à dissuader le régime irakien de maintenir des troupes au sol dans le nord de l'Irak. Mais le relief escarpé de cette région, où les combattants kurdes se meuvent comme des poissons dans l'eau, fut un facteur tout aussi, sinon plus encore, dissuasif.

Il est vrai aussi que la protection multinationale de cette zone a facilité le travail des ONG, qui pouvaient apporter aux populations civiles soumises à un double embargo – international imposé à l'Irak et irakien imposé au Kurdistan – le minimum vital dont elles avaient besoin. Car « Provide Comfort », qui imposait aussi à l'aviation irakienne une zone d'exclusion au nord du 36e parallèle, avait été mise en place en vertu d'une interprétation de la résolution 688 du Conseil de sécurité des Nations unies et visait à faire du Kurdistan un havre de paix, après la répression dans le sang du soulèvement kurde contre le régime.

SATISFACTION DE LA TURQUIE

Mais « Provide Comfort » n'a pas pu empêcher les Kurdes irakiens de s'entre-tuer. Elle n'a pas garanti l'objectif non avoué mais évident des Etats-Unis de faire de cette partie du Kurdistan un sanctuaire de l'opposition, dans le but de renverser le régime de Saddam Hussein. Elle n'a pas empêché les bombardements des armées turques et iraniennes contre leurs propres rebelles repliés en Irak, mais dont les principales victimes étaient les civils. Elle n'a pas contrecarré l'intervention des forces de Bagdad, à la fin du mois d'août, aux côtés du PDK.

La Turquie a tout lieu de se féliciter du changement de formule. Ankara était de plus en plus méfiante quant au volet terrestre de « Provide Comfort », dont elle craignait qu'il n'aboutisse, à terme, à la consécration d'une autonomie kurde qui risquait de faire tache d'huile chez elle. Elle soupçonnait aussi les ONG d'aider les rebelles kurdes turcs. En revanche, elle n'a rien à redouter du maintien du volet aérien.

M. Na.

Un dispositif d'une demi-douzaine d'avions

Depuis mai 1991, la France maintenait cinq avions de combat Jaguar, dotés notamment de moyens d'observation, et un avion CF-135F de ravitaillement en vol, basés à Incirlik, dans le sud de la Turquie, dans le cadre de la mission « Provide Comfort ». Ce dispositif sera ramené en France. A plusieurs reprises, dans le passé, la Turquie a dressé des obstacles techniques et opérationnels, soit en contestant la nature des avions mis en ligne par la France, soit en lui imposant des ravitaillements au-dessus du territoire irakien. Ces difficultés ont parfois conduit la France à suspendre ses vols. Dans le sud, le dispositif français, limité au 32e parallèle, comprend, sur la base d'El Khari, en Arabie saoudite, cinq Mirage-2000 de défense aérienne, trois Mirage FICR de reconnaissance et un C-135F.

COMMENTAIRE

PARI SUR LES BORGIA DE BAGDAD

La France poursuit en *solo* une « politique arabe » qu'elle veut de plus en plus singulière au sein du camp occidental. La décision de ne plus participer aux patrouilles de « Provide Comfort » en est le dernier épisode. La France fait valoir que cette opération de protection du Kurdistan irakien, décidée en 1991, comportait un élément, essentiel, d'assistance humanitaire aux populations concernées. Les pitoyables batailles inter-kurdes et l'opposition de la Turquie ayant amené Washington à abandonner ce volet de « Provide Comfort », la France juge que l'opération est vidée de sa substance. Elle s'en retire, non sans une certaine logique.

Militairement, cette décision est sans grande signification : l'essentiel des patrouilles aériennes vont rester à la charge des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Politiquement, il en va tout autrement. Le geste de Paris est important : il marque la rupture de la coalition occcidentale anti-irakienne assemblée par les Etats-Unis pour chasser l'Irak du Koweït puis assujettir Bagdad à un régime de souveraineté limitée. C'est un échec pour les Etats-Unis, qui ont agi avec un mélange d'arrogance et de maladresse. Et c'est un accroc de plus dans des relations franco-américaines passablement tourmentées. Mais, surtout, la France affirme, avec cette décision, une « politique arabe » qu'elle veut résolument indépendante des Etats-Unis.

Elle l'avait déjà fait au printemps dernier, en forçant la porte des négociations israélo-arabo-américaines sur le Liban, puis en défendant haut et fort les droits des Palestiniens, notamment sur Jérusalem, lors de la visite du président Jacques Chirac en Israël. Elle poursuit aujourd'hui à l'égard de l'Irak une « ligne » qui vise à la réinsertion de ce pays dans la communauté internationale. Elle entend en retirer bénéfices politiques et commerciaux – les sociétés françaises, notamment pétrolières, voulant être les mieux placées dans ce pays. C'est une politique qui parie – peut-être dangereusement – sur la pérennité d'un régime borgiesque.

Alain Frachon

La Libye a confié à l'Egypte la construction d'une voie ferrée de 2 000 kilomètres

LE CAIRE
de notre correspondant

Les gouvernements du Caire et de Tripoli ont conclu un accord pour la construction d'une voie ferrée de 2 000 kilomètres en Libye, vient d'annoncer le ministre égyptien des transports, Soliman Metwalli. Un comité d'experts égyptiens doit se rendre dans les prochains jours en Libye, pour mettre au point les détails techniques nécessaires à la réalisation du projet. La ligne partira de Solloum, à la frontière égyptienne, et passera par Tobrouk, Benghazi, Tripoli, et se terminera à la frontière tunisienne. Des voies secondaires relieront aussi les grandes villes aux zones industrielles.

Pour Le Caire, il s'agit du « contrat du siècle », puisque le coût du projet, qui sera réalisé par l'Organisme égyptien des chemins de fer, est estimé à près de 50 milliards de francs. Dans une Libye où le chemin de fer n'existe pas, il faudra, en effet, tout concevoir : construire la voie, les ponts, les gares, et établir la signalisation et les communications.

Le choix de l'Egypte pour la réalisation de ce projet – décidé par les présidents Kadhafi et Moubarak, lors de la visite de ce dernier en Libye, début décembre – est dû d'abord à des raisons politiques.

UN SAVOIR-FAIRE CENTENAIRE

Depuis que la Libye refuse de livrer des citoyens accusés d'être impliqués dans l'attentat contre un avion de la compagnie américaine Pan Am, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse (deux cent soixante-dix morts), Le Caire a tenté de jouer les bons offices entre Tripoli et Washington. L'Egypte dispose, par ailleurs, d'un savoir-faire plus que centenaire en matière de chemins de fer. Le réseau égyptien, le plus grand d'Afrique, fait aujourd'hui dix mille kilomètres et mille six cent cinquante trains transportent chaque jour deux millions de voyageurs. La réalisation de ce projet, pour lequel Tripoli a déjà bloqué 5 milliards de francs, est une aubaine pour l'économie égyptienne. Il devrait assurer des dizaines de milliers d'emplois pour les entreprises égyptiennes. Il stabilisera, par ailleurs, la situation des quelque sept cent mille expatriés égyptiens se trouvant actuellement en Libye.

Evoquée depuis des années, la construction de cette voie ferrée est devenue indispensable depuis l'imposition, en 1992, par les Nations unies d'un embargo aérien et militaire à la Libye pour l'obliger à livrer les présumés coupables de l'attentat de Lockerbie. Voyager en Libye est devenu un calvaire du fait des distances énormes et de la quasi-paralysie des lignes aériennes intérieures, dont les avions manquent dramatiquement de pièces de rechange.

Alexandre Buccianti

Les accords de paix au Guatemala marquent la fin de la guerre froide en Amérique centrale

Le conflit entre l'armée et les guérillas a fait plus de 100 000 morts en trente-six ans

Le président Alvaro Arzu et les représentants de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) devaient signer, dimanche 29 décembre, à Guatemala, un accord de paix qui met fin à la dernière guérilla en Amérique centrale. Les difficultés à vaincre sont cependant immenses. Le Guatemala doit réintégrer dans le circuit politique et économique plus de la moitié de sa population, composée d'indigènes d'origine maya.

GUATEMALA
de notre envoyé spécial

Sept ans après la chute du mur de Berlin, le dernier conflit de la guerre froide en Amérique centrale sera officiellement clos, dimanche 29 décembre, avec les accords de paix que signeront, dans la capitale guatémaltèque, le président Alvaro Arzu et les responsables de la guérilla.

Après le Nicaragua et le Salvador, c'est désormais au tour du Guatemala d'entreprendre un processus de réconciliation nationale qui s'annonce d'autant plus ardu que les blessures sont profondes à l'issue de trente-six ans de guerre civile.

Les affrontements ont été particulièrement sanglants depuis qu'en 1954 s'est noué le drame qui allait conduire le pays à la guerre civile, faisant, selon les estimations les plus modestes, quelque 100 000 morts.

Le détonateur en fut la volonté du président de l'époque, le colonel Jacobo Arbenz, de procéder à une réforme agraire, ce qui nécessitait de s'attaquer aux intérêts de la United Fruit Corporation, société américaine qui faisait alors la pluie et le beau temps en Amérique centrale. Elle n'eut donc aucune difficulté à convaincre Washington d'appuyer un coup d'Etat mené par la droite guatémaltèque pour mettre fin à l'expérience « communiste » d'Arbenz. Ce dernier fut contraint à l'exil et les militaires prirent le pouvoir, au nom de la puissante oligarchie agraire enrichie grâce au café et au sucre.

C'est précisément au sein de l'armée que le premier mouvement de guérilla allait surgir, en novembre 60, avec la rébellion d'un groupe de soldats mené par deux officiers, Yon Sosa et Turcios Lima, influencés par la révolution cubaine qui avait triomphé l'année précédente. Ils fondent les Forces armées rebelles (FAR) en 1962, alors que, de son côté, le gouvernement guatémaltèque entraîne des forces anticastristes en prévision du débarquement de Playa Giron qui échouera lamentablement sur les côtes cubaines.

Durant plusieurs années, les FAR mènent des actions sans grande conséquence jusqu'à ce que, au début des années 70, une nouvelle organisation, l'Armée de guérilla des pauvres (EGP), vienne les renforcer.

Un troisième mouvement fait son apparition en 1978, l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), dirigé par Rodrigo Asturias, alias « commandant Gaspar Ilom », fils du Prix Nobel de littérature Miguel Angel Asturias. Les trois groupes s'associent en 1982 avec le petit Parti guatémaltèque du travail (PGT, communiste), pour former l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG).

A partir des années 60, les militaires se succèdent au pouvoir, organisant des simulacres d'élections tous les quatre ans. Avec l'arrivée à la tête de l'Etat du général Lucas Garcia en 1978, la répression s'accentue. C'est l'époque où le Front sandiniste de libération nationale au Nicaragua détrône la dictature de la famille Somoza.

Au Salvador, où les militaires sont également au pouvoir, un groupe de jeunes officiers favorables à la démocratisation du pays renversent le régime en place dans l'espoir de bloquer la route aux divers mouvements de guérilla qui se consolideront pourtant au cours des années suivantes et signeront finalement la paix en 1992.

Toute l'Amérique centrale est alors en effervescence. Moscou et La Havane soutiennent et entraînent militairement les organisations marxistes-léninistes ; Washington appuie les régimes militaires et la Contra antisandiniste au Nicaragua. Les abus commis par les militaires guatémaltèques et les « escadrons de la mort » finissent par émouvoir la communauté internationale, qui réagit néanmoins avec mollesse. Les exécutions de personnalités de gauche, de syndicalistes, d'intellectuels ou de journalistes critiques, souvent abattus en pleine rue, se succèdent à un rythme hallucinant.

Le massacre de trente-sept indigènes dans les locaux de l'ambassade d'Espagne, en janvier 80, marque le début d'une répression massive dans les régions indiennes, notamment dans les départements du Quiché, de San Marcos et de Huehuetenango. Un général évangéliste, Efraïm Rios Montt, porté au pouvoir en 1982 par un putsch, mène une vaste opération de reconquête des territoires où les indigènes mayas (un peu plus de 50 % des 10 millions d'habitants du pays) appuient la guérilla. Il le fait avec d'autant plus de vigueur qu'il est convaincu que l'Eglise catholique est du côté des révolutionnaires. Des prêtres sont assassinés dans le Quiché par les forces de l'ordre. Tout en condamnant la répression, les évêques, prudemment, se démarquent cependant de la lutte armée.

Le bilan de la répression de ces années est terrifiant : au moins 100 000 morts et disparus, plusieurs centaines de villages détruits, plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 45 000 réfugiés au Mexique.

La pression internationale (y compris celle des Etats-Unis, qui entretiennent des relations ambiguës avec la dictature) et l'affaiblissement de la guérilla finiront par convaincre le régime d'organiser des élections démocratiques en 1985. Deux ans plus tard, l'ensemble des pays en guerre en Amérique centrale ouvrent un processus de paix lors d'une réunion qui a précisément lieu au Guatemala, en août 87, dans la petite ville d'Esquipulas.

Alors que le Nicaragua et le Salvador mettent les bouchées doubles pour en finir avec la guerre, le Guatemala multiplie les réunions sans parvenir à définir les modalités de la négociation. « *En fait*, explique aujourd'hui le commandant Rodrigo Asturias, *nous avions adopté une stratégie différente qui consistait à consulter les divers secteurs de la société – partis politiques, patronat, Eglises – pour établir les bases du dialogue avec le gouvernement et l'armée. Cela nous a permis d'analyser les causes du conflit et de créer peu à peu, au fil des rencontres avec les différents partenaires, des conditions favorables à la négociation et à la paix.* »

Rodrigo Asturias et les autres dirigeants de l'UNRG estiment qu'ils ont obtenu l'« *essentiel* » de ce qu'ils souhaitaient. « *Nous sommes satisfaits politiquement et moralement*, disent-ils. *Nous avons signé plus de trois cents accords et établi un calendrier réaliste qui devrait être mis en application sous la supervision des Nations unies, en particulier la distribution de terres en faveur des petits paysans, la réduction d'un tiers des effectifs de l'armée et la réforme fiscale qui donnera enfin au gouvernement les ressources nécessaires pour financer l'éducation, la santé et la construction de routes dans un pays où, jusqu'à présent, pratiquement personne ne payait d'impôts.* »

L'URNG va se transformer en parti politique dans les prochains jours, mais son programme reste encore à définir dans la mesure où une partie de ses dirigeants et de ses militants considèrent que les pratiques marxistes-léninistes des années 70 et 80 ne sont plus à l'ordre du jour. « *Nous serons un parti démocratique et révolutionnaire*, affirme Asturias, *dans le sens où la démocratisation du Guatemala constitue en soi un processus révolutionnaire. Sur le plan social, le pays vit encore au XIX[e] siècle et notre ambition est de le faire entrer dans le XX[e] siècle. Je crois qu'une partie du secteur privé a compris que le système féodal avait été un facteur d'instabilité et représente désormais un obstacle pour son propre développement.* »

Bertrand de la Grange

Guatemala

MEXIQUE
BELIZE
HONDURAS
SALVADOR
Guatemala
100 km

Régime — présidentiel
Chef de l'Etat et du gouvernement — Alvaro Arzu Irigoyen
PNB (1995) — 70,512 milliards de F
PNB/habitant (1995) — 5 096 F
Inflation (1996) — 8,7 %
Dette extérieure — 15,34 milliards de F

« Une partie du secteur privé a compris que le système féodal avait été un facteur d'instabilité et représente désormais un obstacle pour son propre développement »

Une succession de dictateurs

- **1839-1944** : succession de dictatures militaires avec de courtes périodes de légitimité constitutionnelle. En 1899, l'United Fruit Corporation américaine s'intalle au Guatemala.
- **1944** : le président Juan José Arevalo entreprend des réformes sociales.
- **1950** : son successeur, le président Jacobo Arbenz, continue dans la même voie ; il lance la réforme agraire et nationalise une partie des propriétés des compagnies américaines, parmi lesquelles celles de l'United Fruit, devenue la principale puissance économique du pays.
- **1954** : renversement du président Arbenz par un coup d'Etat soutenu par les Etats-Unis. Le colonel Carlos Castillo Armas prend le pouvoir. La répression est sévère, les premiers escadrons de la mort apparaissent et les « disparitions » se multiplient.
- **1960** : tentative d'une nouvelle rébellion militaire.
- **1962** : apparition des premières guérillas.
- **1963-1982** : succession de généraux « élus » à la tête de l'Etat ; la répression devient féroce. L'armée multiplie les opérations contre la guérilla tandis que les escadrons de la mort frappent en toute impunité.
- **1982** : les différents mouvements de guérilla fusionnent au sein de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG). Le général Rios Mont prend le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat.
- **1983** : le général Rios Montt est évincé du pouvoir par le général Mejia Victores.
- **1984** : élection d'une assemblée constituante.
- **1986-1987** : premiers contacts en vue de l'ouverture d'un processus de paix.
- **1991** : début des premières négociations de paix entre la guérilla et le gouvernement ; élection du président Jorge Serrano qui tentera, avant de se retirer, un coup d'Etat condamné par la communauté internationale. Les discussions de paix avancent. Depuis 1996, elles s'accélèrent sous l'impulsion du président Alvaro Arzu, élu en début d'année.

Deux candidats déconsidérés en lice à Madagascar

Le second tour de l'élection présidentielle oppose Didier Ratsiraka et Albert Zafy, tous deux précédemment écartés du pouvoir

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

Les deux derniers chefs d'Etat malgaches, Albert Zafy, soixante-neuf ans, « empêché » par le Parlement en juillet, et Didier Ratsiraka, soixante-deux ans, renvoyé par les électeurs en 1993, s'affrontent, dimanche 29 décembre, au second tour d'une élection présidentielle anticipée. La simple présence de ces deux hommes, qui ont pourtant l'un et l'autre déçu, indique que les Malgaches restent attachés à des « valeurs sûres ».

A la veille de l'élection, il était encore hasardeux d'avancer des pronostics, même si l'avantage était pour M. Ratsiraka, surprenant vainqueur au premier tour, avec 36 % des suffrages contre 23 % pour M. Zafy – qui l'avait battu sur un score sans appel lors du scrutin de 1993. M. Ratsiraka, au pouvoir de 1975 à 1991, devrait logiquement bénéficier du désistement de l'homme d'affaire Herizo Razafimahaleo, arrivé en troisième position avec 15 % des suffrages au premier tour . Mais la discipline électorale n'étant pas dans le tempérament malgache, il est difficile de savoir si le report des voix respectera les allégeances des treize candidats malheureux (onze d'entre eux se sont partagé 15 % des suffrages). On s'attendait, dimanche, à un taux d'abstentions encore plus élevé qu'au premier tour, où il a déjà atteint 40 %. Ceux qui n'ont pas voté pour les deux candidats restant en lice, c'est-à-dire 64 % des six millions d'électeurs, disent avoir à choisir « *entre la peste et le choléra* ».

LE RIZ, « NERF » DE LA CAMPAGNE

Vendredi, au dernier jour d'une morne campagne, M. Zafy semblait avoir comblé une partie de son retard, à l'issue d'un face-à-face public avec son adversaire, dans lequel, contre toute attente, il s'est montré plus combatif. « *Le Zafy nouveau est arrivé !* », s'exclamait quelqu'un, alors que M. Ratsiraka, peut-être par excès de confiance, paraissait sur la défensive et « *bien moins battant qu'autrefois* ». Le soir même, dans une courte déclaration, le premier ministre et président par intérim, Norbert Ratsirahonana – qui a obtenu 10 % de suffrages au premier tour – a laissé entendre qu'il était prêt à travailler avec M. Zafy, sans faire mention du second candidat en lice. Le message du premier ministre est interprété comme un soutien modéré au président « empêché », qui, lui, s'il est élu, veut maintenir M. Ratsirahonana à son poste. Cela permettrait à M. Zafy de s'attacher le vote de Tananarive – où il n'a pas dépassé 5 % au premier tour – et de montrer qu'il aura les faveurs de la Banque mondiale. Cette dernière apprécie le premier ministre actuel et se dit prête à reprendre, après cinq années de suspension, une assistance financière dont les Malgaches ont grand besoin.

Après avoir longtemps dirigé le pays sous un régime autoritaire de parti unique, l'amiral Ratsiraka, « *père du socialisme malgache* », converti au libéralisme économique dès 1988 sous la pression des donateurs, se présente comme l'homme du « *changement* ». Parcourant le pays, il a rappelé les erreurs de sa « deuxième République » : pénuries, corruption généralisée et répression (du moins jusqu'à l'ouverture politique de 1989). Dans les milieux diplomatiques de la capitale, on devine que les bailleurs de fonds auraient une préférence inavouée pour M. Ratsiraka, « *homme à poigne* ». Avant l'« empêchement » du président, voté en juillet par le Parlement, les trois ans de pouvoir de M. Zafy, au cours desquels cinq gouvernements et trois premiers ministres se sont succédés, ont été marqués par l'instabilité et l'indécision.

Nourriture de base des Malgaches, le riz a été souvent le « *nerf* » de la campagne électorale. Pour mieux faire passer son message, M. Ratsiraka a de nombreuses fois fait procéder à des distributions de riz. « *Il a fait du dumping*, ironisent ses opposants, *alors que de son temps, il fallait faire la queue dès deux heures du matin pour recevoir trois kilos de riz par foyer* ». Mais, dans les quartiers pauvres de la capitale, on fait remarquer que, durant la présidence de M. Zafy, cette denrée a augmenté de 70 %.

Suivant les recommandations de la Banque mondiale, M. Zafy a fait supprimer les subventions sur les produits de première nécessité en vigueur sous le régime précédent. Il le paie aujourd'hui, du moins dans les couches populaires des grandes villes, car il a aussi augmenté le prix d'achat aux producteurs et gagné les faveurs de la classe paysanne. Dans sa campagne, M. Zafy s'est contenté de rappeler qu'il est le « *père de la démocratie* » et le fondateur de la « *troisième République* », en négligeant de présenter un véritable programme politique. Ses adversaires, eux, lancent l'idée d'une « *République humaniste et écologique* » afin de « *réconcilier l'homme avec Dieu, ses semblables et la Nature* » : un projet grandiloquent, certes, mais assorti d'une multitude de promesses auxquelles les électeurs sont toujours sensibles surtout en période de crise économique.

Quoi qu'il en soit, le pays est habitué aux retournements de situation puisque, lorsque M. Ratsiraka a dû céder le pouvoir à une autorité de transition, personne n'aurait parié sur le retour politique de celui qui avait osé faire tirer sur des manifestants, le 10 août 1991, devant son palais présidentiel, tuant entre une dizaine et une centaine de personnes – selon diverses estimations –, au mépris de la tradition pacifique de la Grande Ile.

Aujourd'hui, l'amiral part favori mais il doit surmonter le handicap d'une très mauvaise vue, qui se détériore. Lors du premier tour, devant les caméras, il a tâtonné pour trouver la fente de l'urne et y glisser son bulletin. Son rival n'a pas manqué d'exploiter cette infirmité qui, disent déjà des observateurs, pourrait être à l'origine, s'il remporte l'élection, d'une nouvelle procédure d'« empêchement » devant le Parlement.

Jean Hélène

La démocratie sud-africaine et la contraception des éléphants

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« *Vous aussi, ayez votre mot à dire sur la gestion des éléphants !* » Cet appel au public, lancé dans les journaux par les parcs nationaux sud-africains, souligne l'étendue insoupçonnée du processus de transformation et de démocratisation que connaît la « *nouvelle* » Afrique du Sud depuis 1994. Ce processus n'épargne aucun domaine et, aujourd'hui, c'est au tour des pachydermes d'en bénéficier. Leur sort n'est plus entre les mains de quelques technocrates. Il doit être tranché par l'ensemble de la population, ont souligné les responsables des parcs nationaux à l'occasion d'un forum sur le sujet qui s'est récemment tenu à Johannesburg.

La question au cœur du débat porte sur la meilleure manière de gérer la population d'éléphants du parc Kruger, la plus importante et la plus fréquentée des réserves naturelles du pays. Le « Kruger », monument national dans le cœur des Sud-Africains et joyau d'un tourisme écologique en plein développement, compte environ 8 000 des 9 000 imposants mammifères vivant dans les parcs sud-africains. Pour maintenir la population à ce niveau, les autorités du parc Kruger pratiquaient, jusqu'en 1995, un abattage annuel de 600 éléphants. En 1996, devant la pression des groupes de protection des animaux, elles ont suspendu cette pratique à laquelle elles avaient recours depuis près de trente ans.

Le lobby anti-abattage dénonçait depuis longtemps la barbarie de la méthode et mettait en cause sa nécessité, faisant valoir que la densité de la population éléphantine dans le parc Kruger par rapport à sa superficie est bien inférieure à celle d'autres parcs. Cette campagne a rendu l'abattage de plus en plus impopulaire auprès des touristes. Elle menaçait l'image du parc et, à terme, ses finances, le Kruger tirant 80 % de ses ressources des 800 000 visiteurs qui le fréquentent annuellement.

« PLANNING FAMILIAL »

Ayant interrompu l'abattage, la direction du parc, prudente, soumet aujourd'hui la recherche d'une autre solution au débat public. Aucune, pour l'instant, n'a fait ses preuves. Grâce au financement d'organisations internationales, le « Kruger » s'est lancé dans une campagne de déplacement du « surplus » d'éléphants. En 1996, 171 pachydermes ont été transférés vers d'autres parcs ou réserves privées. Mais cette méthode est particulièrement coûteuse et bouleverse l'équilibre social des troupeaux, rendant les animaux agressifs. En juillet, un éléphant du parc du Pilanesberg, venu du Kruger, a attaqué un groupe de touristes avant de tuer le chasseur professionnel appelé pour l'abattre.

L'introduction d'un « planning familial » adapté aux pachydermes est une autre solution explorée par les autorités du Kruger. Sous la direction de scientifiques américains, une vingtaine de femelles ont fait l'objet, ces dernières semaines, d'une première campagne d'injection d'un « vaccin » contraceptif. Le PZP (*Porcine zona pellucida*) a déjà été employé aux Etats-Unis pour contrôler les naissances dans les zoos, mais son utilisation dans le Kruger n'en est qu'à un stade expérimental. La direction du parc n'exclut aucune possibilité, y compris la reprise limitée de l'abattage, et elle s'est donné plusieurs mois pour prendre une décision finale.

Frédéric Chambon

Les Occidentaux exhortent le président serbe à rétablir les résultats des municipales

La police a chargé les manifestants dans les rues de Belgrade

A la suite de la mission européenne qu'il a conduite à Belgrade, Felipe Gonzalez a conclu, vendredi 27 décembre, que l'opposition serbe a remporté les municipales du 17 novembre et demandé au pouvoir serbe de le reconnaître. Les Etats-Unis, l'Union européenne, la France et l'Allemagne ont adressé à Belgrade une invitation pressante à suivre les recommandations de l'OSCE. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

C'EST PAR DES SIGNAUX contradictoires, comme souvent, que le régime de Belgrade a réagi, vendredi 27 décembre, aux déclarations de Felipe Gonzalez confirmant la victoire de l'opposition, dans la plupart des grandes villes serbes, aux élections municipales du 17 novembre et demandant au président Milosevic de rétablir ces résultats là où ils ont été annulés afin d'ouvrir un dialogue avec l'opposition.

Sur la place de la République à Belgrade, où plusieurs dizaines de milliers de manifestants étaient encore rassemblés, pour la 38e journée consécutive, des débordements de joie ont accueilli l'annonce de ces conclusions de l'enquête menée par l'ancien premier ministre espagnol Felipe Gonzalez pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). La nouvelle avait été immédiatement répercutée par la radio indépendante B-92. Les manifestants se sont mis à chanter et à danser, les sifflets et les trompettes ont redoublé d'ardeur. Cependant, au moment de la dispersion du rassemblement, des policiers antiémeute et d'autres en civil ont sorti les matraques et chargé des groupes de contestataires en plusieurs points du centre-ville, faisant une douzaine de blessés.

INTIMIDATIONS

La police n'empêche pas les rassemblements quotidiens dans le quartier piétonnier de Belgrade. Mais, depuis quelques jours, elle interdit les défilés sur les grandes artères du centre et multiplie les agressions ponctuelles au moment de la dispersion, visant manifestement à intimider les protestataires. Parallèlement, le ministère de l'intérieur a annoncé, vendredi soir, l'arrestation de l'homme qui avait grièvement blessé un manifestant de l'opposition d'une balle dans la tête mardi. Le blessé, Ivica Lazovic, quarante-trois ans, était toujours dans un état critique vendredi.

La première réaction officielle aux déclarations de Felipe Gonzalez, celle du ministre des affaires étrangères yougoslave, Milan Milutinovic, est elle aussi ambiguë. M. Milutinovic a qualifié de *« constructif et équilibré »* le rapport de l'OSCE, mais sans faire allusion à sa principale conclusion, à savoir la demande faite au pouvoir d'entériner les résultats des élections municipales. M. Milutinovic a estimé que l'élément le plus important du rapport était qu'il préconisait un dialogue *« dans le cadre du système ». « Nous acceptons ces suggestions bien intentionnées et constructives car elles insistent sur le fait que tout doit être envisagé dans le cadre de nos institutions »*, a-t-il dit.

Felipe Gonzalez préconise effectivement que s'engage un dialogue entre le pouvoir et l'opposition, dont l'objectif serait d'amorcer une démocratisation du régime. Mais le préalable à l'ouverture de ce dialogue, pour les leaders de l'opposition, comme pour la mission de l'OSCE, doit être la reconnaissance de la victoire de l'opposition le 17 novembre. *« Si M. Milosevic reconnaît les résultats, nous sommes prêts à cesser nos protestations et à nous asseoir autour d'une table pour discuter démocratiquement du problème des médias et d'autres questions »*, a ainsi déclaré l'un des principaux dirigeants de l'opposition, M. Vuk Draskovic.

M. Milutinovic a aussi indiqué que Belgrade considère le rapport de M. Gonzalez comme *« préliminaire »*, car, *« selon les procédures de l'OSCE, il doit être examiné par ses différentes instances où les décisions sont prises par consensus »*. Ces commentaires laissent supposer que le verdict énoncé par M. Gonzalez ne sera pas accepté tout de go par les autorités serbes et que la tension dans les rues pourrait encore monter dans les jours qui viennent.

C. T.

Le verdict sans concession de Felipe Gonzalez

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Remettant les conclusions de sa mission à Belgrade pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a confirmé, vendredi 27 décembre à Genève, la victoire de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre annulées par le pouvoir en Serbie. Il a demandé au président Milosevic de respecter le verdict des urnes et de saisir l'occasion d'établir *« une démocratie réelle »* dans le pays.

En quittant Belgrade le 22 décembre, M. Gonzalez avait déjà fait savoir qu'il avait constaté *« une machination légale »* contre l'opposition serbe. Dans le rapport qu'il a présenté à Genève au président en exercice de l'OSCE, Flavio Cotti, dont le mandat s'achève dans quelques jours, il affirme que la coalition d'opposition a remporté le scrutin dans au moins neuf arrondissements de la capitale, et dans treize villes de province, où les résultats ont été invalidés.

Selon les informations qu'il a pu réunir sur place, il ne fait pas de doute que les partis de l'opposition unie ont *« recueilli la majorité des suffrages »*. *« Mon avis est que les autorités doivent accepter et respecter les résultats des élections du 17 novembre »*, a-t-il déclaré.

Tout en rappelant la *« complexité du problème »*, M. Gonzalez a tenu à souligner que le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme demeure la seule issue possible *« dans un esprit de dialogue et de coopération »*. Il en va non seulement de l'intérêt de l'opposition, mais aussi du gouvernement, en vue d'assurer la stabilité du pays et son insertion dans la communauté internationale.

« UNE OCCASION UNIQUE »

L'émissaire de l'OSCE a également rapporté que, durant sa mission à Belgrade, où il a rencontré M. Milosevic et les principaux dirigeants de l'opposition, il avait eu *« des conversations intéressantes »*. Quant aux démonstrations qui se prolongent dans la capitale serbe, il a indiqué qu'il s'agissait de *« manifestations en faveur du respect des droits fondamentaux et de la volonté populaire dans une démocratie »*.

Le ministre suisse des affaires étrangères, Flavio Cotti, a lui aussi lancé un appel à l'ouverture d'un dialogue politique à Belgrade. Ne désespérant pas de ramener le président Milosevic à de meilleurs sentiments, il a déclaré que le rapport de la commission de l'OSCE représentait *« une occasion unique à saisir pour la République fédérale de Yougoslavie »*. *« Du respect de la démocratie dépendent non seulement l'application des accords de Dayton, mais aussi l'évolution de la situation dans l'ensemble des Balkans »*, a-t-il fait valoir. Il a également précisé que le rapport de M. Gonzalez avait été transmis au président Milosevic, avec lequel M. Cotti a eu une conversation téléphonique après son entretien avec l'ancien premier ministre espagnol. Selon le chef de la diplomatie helvétique, le président serbe n'avait cependant pas encore pris connaissance du document.

M. Cotti attend une réponse prochaine du président Milosevic. *« Il faut lui laisser le temps de lire ce rapport »*, a-t-il expliqué. Comme l'a indiqué le ministre danois des affaires étrangères, Neils Petersen, qui présidera l'OSCE en 1997, le conseil permanent de l'organisation se réunira au début de l'année à Vienne. M. Cotti a ajouté que l'OSCE *« devrait examiner toutes les mesures appropriées »* si la situation se dégradait à Belgrade.

Jean-Claude Buhrer

Le général Lebed lance un parti « centriste » de la « troisième voie »

GOLITSINO (ouest de Moscou)
de notre envoyé spécial

C'est à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Moscou, dans un petit village congelé sous la neige, que le général Lebed, ennemi numéro un du pouvoir, a relancé, vendredi 27 janvier, son offensive vers le Kremlin. Quelques jours après le retour de Boris Eltsine aux affaires (après un quintuple pontage coronarien), Alexandre Lebed a aussi fait sa rentrée politique, se préparant à *« une longue lutte »*. Estimant que, malgré son opération, Boris Eltsine reste *« un homme malade »*, incapable de gouverner, qui s'est remis à boire (*« seulement de la bière »*, a précisé le Kremlin), il a invité, par deux fois cette semaine, le président russe à démissionner afin de *« ne pas transformer un drame de santé personnel en tragédie pour tout le pays »*.

Limogé en octobre de son poste de secrétaire du Conseil de sécurité, « disparu » involontaire de la scène publique par la mauvaise grâce des médias, l'ex-parachutiste a annoncé, vendredi, la fondation d'un nouveau parti *« centriste »*, de la *« troisième voie »* destiné à sauver le pays d'*« une secousse politique et sociale »*. Le général se pose en alternative à l'actuelle opposition communiste ainsi qu'à ce qu'il a appelé la *« démocrato-nomenklatura »* au pouvoir.

Baptisé *« Parti populaire et républicain de Russie »*, la machine de guerre du général, à l'idéologie encore indéfinie, qui a été formée par près de cent cinquante délégués des régions de Russie, compterait, déjà, plus de quatre-vingt-six mille membres et aurait également l'appui financier de *« plusieurs banques, sociétés industrielles et riches personnalités qui en ont marre de cette vie de chien »*, a affirmé le général Lebed. Malgré son passage éclair au Kremlin, le général a montré qu'il avait appris en politique en soumettant le pouvoir à un bombardement de critiques mais aussi d'initiatives et en tentant d'élargir ses rangs pour prendre d'assaut le pouvoir suprême.

UNE PERCHE À L'OPPOSITION

En lançant lors de ce Congrès une proposition de réforme de la Constitution pour réduire les pouvoirs du président et rendre le gouvernement responsable devant le Parlement, il a fait d'un obus plusieurs coups. D'abord ce militaire de carrière dissipe le fumet de dictature qui plane sur ses ambitions présidentielles. Ensuite, il tend une perche à l'opposition *« nationale-communiste »*, puissante au Parlement mais sans espoir de gagner la *« super-présidence »*. Enfin, en appelant Boris Eltsine à engager lui-même cette réforme pour créer un large *« front positif »*, le général se lance dans la critique constructive du régime.

Pris en tenaille entre une opposition communiste bien enracinée mais sans perspective, et un parti du pouvoir riche et puissant mais impopulaire, le général Lebed tente d'occuper le centre. Il veut réunir la majorité des Russes qui, selon lui, rejettent à la fois *« la voie communiste et le chemin démocrate dans ses manifestations actuelles »*, *« tous deux étrangers au peuple qu'ils considèrent comme une masse grise contrôlable »*. Affinant sa stratégie et son sens politique, Alexandre Lebed n'a pas réussi à occuper les puissants médias audiovisuels (tous sous contrôle de l'*« oligarchie »*). Après l'avoir ignoré depuis son départ du Kremlin, ceux-ci ont tous, plus ou moins, enterré sa rentrée politique et ses propositions. Malgré sa volonté de se battre, son nouveau parti, sa nouvelle tactique, le général Lebed aura fort à faire pour ne pas être escamoté de la scène politique si la présidence de Boris Eltsine devait durer jusqu'à l'an 2000.

Jean-Baptiste Naudet

Chinois et Russes se félicitent de la visite de Li Peng à Moscou

LA VISITE de travail de trois jours que le premier ministre chinois Li Peng vient d'entamer a été saluée, vendredi 27 décembre, par les deux parties comme *« un succès total »* marquant le passage des relations russo-chinoises à *« un nouveau stade »*. L'amélioration du climat entre les deux pays devrait notamment se traduire par la tenue au printemps prochain d'un sommet entre les présidents russe Boris Eltsine et chinois Jiang Zemin.

A cette occasion, les deux hommes pourraient conclure avec les dirigeants de trois anciennes Républiques soviétiques (Tadjikistan, Kazakhstan, Kirghizie) un accord de démilitarisation partielle qui illustre l'intérêt de Moscou, réitéré vendredi, pour un *« partenariat stratégique »* avec Pékin, alors qu'un différend subsiste sur le tracé exact d'une portion de la frontière russo-chinoise longue en tout de plus de 4 000 kilomètres. Les deux parties ont finalisé un accord sur la livraison à la Chine de 72 avions de chasse Sukhoï-27 – qui devraient ensuite être produits en Chine sous assistance technique russe. La Russie est devenue le premier fournisseur d'armements à la Chine depuis la fin de la guerre idéologique entre les deux pays en 1989.

Alors que les responsables des deux pays ont récemment annoncé leur volonté d'augmenter les échanges commerciaux – qui devraient atteindre 7 milliards de dollars (36,5 milliards de francs) en 1996, soit 1,5 milliard de plus qu'en 1995, mais cela reste très loin de l'objectif de 20 milliards que les deux pays se sont fixé –, plusieurs contrats économiques ont été signés à l'occasion de la visite de Li Peng, premier responsable étranger reçu au Kremlin depuis le retour lundi du président russe aux affaires.

Un accord-cadre a notamment été signé sur la construction par la Russie d'une centrale nucléaire dans la province orientale du Jiangsu, que Moscou propose de financer en grande partie. De plus, les deux Etats pourraient créer une zone économique spéciale dans le nord-est de la Chine, à Suifenhe (à proximité de la frontière russe). D'autres projets sont en examen, comme la construction d'un gazoduc reliant les réserves de gaz naturel de Sibérie à la Chine ou une participation russe au gigantesque projet chinois du barrage des Trois Gorges sur le fleuve Yangtsé. Enfin, Russes et Chinois ont décidé la création d'une commission gouvernementale conjointe se réunissant deux fois par an et qui doit permettre d'*« améliorer la coopération commerciale, économique et technique »* entre les deux pays, a estimé Li Peng, qui s'est affirmé *« tout à fait optimiste sur les perspectives de coopération »*. – *(AFP, Reuter.)*

Un musicologue tibétain condamné à dix-huit ans de prison en Chine

PÉKIN. La condamnation à dix-huit ans de prison du musicologue tibétain Ngawang Choephel, accusé par la justice chinoise d'espionnage au profit des Etats-Unis, a été confirmée, samedi 28 décembre, par un présentateur de la télévision tibétaine, contacté par téléphone depuis Pékin. M. Choephel, trente ans ans, qui vivait en exil, était retourné au Tibet pour tourner un film sponsorisé par des fonds privés américains sur la musique et les danses traditionnelles tibétaines, selon des organisations tibétaines en exil. Il a été arrêté en septembre 1995. Le porte-parole du département d'Etat américain, John Dinger, a réaffirmé vendredi à Washington que le musicologue n'avait pas mené d'activités d'espionnage pour le compte des services américains, et a appelé les autorités chinoises à *« libérer toutes les personnes arrêtées pour avoir exprimé pacifiquement leurs points de vue politiques ou religieux »*. – (AFP.)

Saisie à Beyrouth de tracts hostiles au gouvernement et à la Syrie

BEYROUTH. Un tract critiquant violemment la présence syrienne au Liban et le gouvernement libanais de Rafic Hariri a été saisi dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 décembre dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, a rapporté l'agence officielle ANI. Signé par la *« Génération en révolte-La Jeunesse de l'avenir »*, un groupe d'opposants antisyriens, le tract appelle *« à l'unité et à la révolte contre les étrangers et la situation tragique »* prévalant dans le pays et qualifie le gouvernement Hariri de *« cabinet de la trahison »* et d'*« affameur »*.
Un communiqué *« numéro un »*, signé de la *« Résistance chrétienne libanaise »*, avait déjà été distribué dans les régions chrétiennes du Liban le 1er novembre. Il dressait un violent réquisitoire contre *« le pouvoir libanais, mis en place par l'occupant syrien »* et dénonçait *« les assassinats, arrestations, tortures et intimidations »* pratiquées par les autorités libanaises contre les opposants. Il ne mentionnait pas l'occupation par Israël du Liban-sud. Les signataires du texte affirmaient avoir appartenu notamment aux Brigades patriotiques de l'armée (c'est-à-dire fidèles au général Michel Aoun, qui vit en exil en France), aux Forces libanaises (FL), milice dissoute en 1994, dont le chef Samir Geagea est emprisonné, et à l'Armée du Liban-sud. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : douze personnes ont été blessées**, vendredi 27 décembre, par l'explosion d'une bombe dans un café, dans la banlieue des Eucalyptus, au sud-est d'Alger, a rapporté samedi la presse. Parmi les blessés figure une fillette de deux ans. La plupart ont regagné leur domicile après des soins à l'hôpital du quartier voisin d'El Harrach. C'est le troisième attentat en l'espace d'une semaine à Alger. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le général Oren Shahor, coordinateur des activités israéliennes dans les territoires palestiniens**, qui à ce titre a eu un rôle important dans les négociations sur le redéploiement militaire à Hébron, a remis sa démission de l'armée, vendredi 27 décembre, au ministre de la défense Yitzhak Mordehaï. Il avait été écarté le 1er novembre des pourparlers sur Hébron pour avoir rencontré le chef de l'opposition travailliste, Shimon Pérès, sans en avoir référé à ses supérieurs. Dans sa lettre de démission, il a estimé que de telles rencontres avec des responsables politiques étaient nécessaires vu le caractère de ses fonctions qui n'étaient pas purement militaires. – *(AFP.)*

■ **BAHREÏN : les forces anti-émeutes ont violemment dispersé**, vendredi 27 décembre, des milliers de fidèles rassemblés dans une mosquée chiite à Manama, ont rapporté des habitants. Des slogans réclamant la restauration du Parlement dissous en 1975 et la libération de détenus avaient été scandés. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : quatre touristes néerlandais** ont été pris en otages, jeudi 26 décembre, dans une zone située à quelque 60 kilomètres à l'est de la capitale, par des éléments armés de la tribu de Bani Jabr. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : la grève générale déclenchée contre la nouvelle législation sur le travail** imposé par le gouvernement continue de prendre de l'ampleur. La police antiémeutes a fait usage de gaz lacrymogènes samedi 27 décembre à Séoul pour disperser une manifestation de cinq mille grévistes. Il s'agit du mouvement le plus important en Corée du Sud depuis juin 1987, lorsque les travailleurs avaient massivement réclamé davantage de démocratie. Le premier ministre, Lee Soo-Sung, a présidé, vendredi, une réunion de crise du cabinet pour examiner les mesures à prendre, notamment pour assurer le fonctionnement des services publics. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BIRMANIE : figure de proue de l'opposition birmane** et prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi a été autorisée, pour la première fois depuis trois semaines, à quitter sa résidence, vendredi 27 décembre, pour se rendre sur la tombe de sa mère dans une pagode de Rangoon, a indiqué un communiqué des services de renseignements militaires. Elle était accompagnée de plusieurs responsables de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Une explosion dans une pagode avait tué cinq personnes mercredi soir.

AFRIQUE

■ **NIGERIA : recevant les représentants à Lagos de plusieurs pays européens**, le numéro deux du régime militaire nigérian, le général Oladipo Diya, a violamment dénoncé, vendredi 27 décembre, l'attitude de l'Union européenne à l'égard de son gouvernement, menaçant de revoir ses relations avec elle. L'Union avait décidé en novembre de proroger de six mois les sanctions décrétées en 1995 pour protester contre l'exécution de Ken Saro-Wiwa et de huit de ses compagnons du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni. Elle avait souligné que *« la situation des droits de l'homme en général »* et la manière dont se déroule la transition vers un régime civil et démocratique *« continuait de soulever des doutes sérieux »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRÈCE : Vingt-deux Grecs musulmans de souche turque**, qui procédaient à la rénovation et à l'agrandissement de la mosquée de leur village, Kimmeria, au nord-est de la Grèce, doivent comparaître devant le tribunal de Xanthi, le 3 janvier, pour construction *« illégale »*. Parmi eux figurent le maire et l'iman du village. Cette affaire a suscité une protestation du ministère turc des affaires étrangères. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **SUÈDE : le ministre suédois des finances, le social démocrate Erik Aasbrink**, a indiqué, le 27 décembre, que si la Suède ne participe pas dès 1999 à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, il préfèrerait que le pays reste en dehors du *« SME bis »* prévu pour les Etats non membres de l'Union économique et monétaire (UEM). *« La politique monétaire et de change que nous menons actuellement pourrait être une alternative à l'UEM »*, a-t-il estimé dans le quotidien économique *Dagens Industri*.

■ **ESPAGNE : le Congrès des députés espagnol a adopté, vendredi 27 décembre, le budget** de l'Etat pour 1997. Ce budget prévoit des recettes de 27 400 milliards de pesetas (environ 1100 milliards de francs) et des dépenses de 30 400 milliards de pesetas. Pour limiter le déficit, le gouvernement a dû procéder à des coupes de 800 milliards de pesetas, dont 200 milliards viendront du gel des salaires des fonctionnaires. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

ÉLECTIONS Deux départements de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les Alpes-Maritimes et le Var, où la droite a été atteinte par de graves affaires de corruption, sont le terrain d'une compétition sévère entre les deux principaux partis, le RPR et le PR. Jean-Claude Gaudin (PR), président du conseil régional et maire de Marseille, et François Léotard, président de l'UDF et du PR, tentent de contenir l'offensive de leur allié. ● L'ADHÉSION du maire de Nice, Jacques Peyrat, au RPR, après avoir quitté le Front national dans la perspective des municipales de 1995, continue de provoquer un trouble au sein du parti néogaulliste dans les Alpes-Maritimes. ● FRANÇOIS LÉOTARD est en première ligne, dans son département du Var, face au FN et au RPR, qui tente de se présenter comme une force de renouveau après la débâcle du « système Arreckx » à Toulon.

Guerre ouverte entre le RPR et le PR sur la Côte d'Azur

Les « affaires » Médecin à Nice, Mouillot à Cannes et Arreckx à Toulon ont ouvert la voie à une compétition féroce entre le parti de Jacques Chirac et d'Alain Juppé et la formation de François Léotard, dans une région où cette division risque de profiter au Front national

NICE
de notre envoyé spécial

Comment achever la « grande lessive » entreprise par les électeurs lors des élections municipales de 1995 ? Cette année-là, outre Nice où le maire sortant, le député (RPR) Jean-Paul Barety, avait été remercié au profit de l'ancien responsable du Front national, Jacques Peyrat, passé depuis lors dans les rangs du parti néogaulliste, trois autres députés de la majorité, Louise Moreau (UDF), Suzanne Sauvaigo et Pierre Bachelet (RPR), ont perdu leurs mairies de Mandelieu-la-Napoule, de Cagnes-sur-Mer et du Cannet.

Depuis la fuite en Uruguay de Jacques Médecin, ancien maire de Nice, puis son retour et sa condamnation pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux, le département des Alpes-Maritimes est comme déboussolé.

« C'est un département compliqué », juge Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, qui a lui-même dû renoncer à s'y implanter après l'adhésion, en juin, de M. Peyrat à son mouvement. *« Le département est trop déstabilisé pour que quiconque puisse en prendre aujourd'hui la direction politique »*, affirme le maire de Menton, Jean-Claude Guibal, passé en novembre de Force démocrate au RPR. Stratège électoral de l'UDF et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Jean-Claude Gaudin est résolu, à ce double titre, à organiser des « primaires » pour *« remettre les choses à plat »*.

« L'heure de vérité est arrivée, explique le ministre de l'aménagement du territoire. *Il y a des greffes qui ne prennent pas, et il y a eu trop de changements de camp. Comme on ne pourra pas éviter des "primaires", autant les organiser avec, pour règle de base, un accord de désistement au second tour en faveur du candidat arrivé en tête au premier. »* Sous réserve que cette condition soit bien respectée, M. Gaudin estime que le Front national ne constitue pas un danger.

Cet avis est loin d'être partagé par tous. Vainqueur, en 1993, de Jean-Marie Le Pen dans la troisième circonscription, Rudy Salles, député (UDF-PR), redoute que la gauche n'ait l'intelligence de présenter des candidatures uniques dès le premier tour et que la droite, divisée, ne puisse être présente au second. Sur la base des résultats d'une récente élection partielle, dans le septième canton de Nice, Bruno Miraglia, conseiller régional (RPR), estime que le ralliement de M. Peyrat au mouvement néogaulliste n'a en rien affaibli son ancien parti.

Le quadruple rendez-vous électoral de 1998, organisé – selon un calendrier qui reste à préciser – autour des élections législatives, cantonales, régionales et sénatoriales, constitue, en effet, un test important pour le maire de Nice. *« Dans l'ensemble, je suis plutôt bien accueilli au RPR. J'aurais été maire de Saint-Cucufa, je les aurai peut-être moins intéressés »*, s'amuse M. Peyrat. Le maire de la cinquième ville de France – la deuxième en importance pour le RPR – a déjà annoncé que lui-même vise le Sénat, qu'il ne se présenterait pas au préalable aux législatives, mais qu'il lui *« faudra bien penser un peu »* à ceux qui l'ont suivi dans son ralliement à la majorité présidentielle. *« La puissance électorale, c'est moi »*, rappelle-t-il. Il lui reste à en faire la démonstration.

En dépit de son âge (quatre-vingt-six ans en 1998), le doyen de l'Assemblée nationale, Charles Ehrmann (PR) entend bien se représenter dans la première circonscription.



Dans la deuxième, M. Peyrat apporte officiellement son soutien à son prédécesseur à la mairie, M. Barety, qui l'avait battu en 1994, mais certains imaginent que c'est pour mieux geler la situation, le cas échéant, à son profit. Dans la troisième, le député sortant, M. Salles, est à nouveau candidat. Quant à la cinquième, elle est promise à une « primaire » interne au RPR entre le sortant, Gaston Franco, et l'ancien député balladurien Christian Estrosi, qui a été l'élu de cette circonscription de 1988 à 1993.

Premier vice-président du conseil régional, M. Estrosi n'a jamais abandonné ce fief électoral qu'il n'avait quitté, formellement, en 1993 – *« à la demande de Jacques Chirac »*, précise-t-il –, que pour faire barrage à M. Peyrat, alors candidat du Front national à la deuxième circonscription. En 1998, les deux hommes risquent de se retrouver concurrents pour conduire la liste de la majorité aux élections régionales.

POSSIBLE PARACHUTAGE

Les possibilités de renouvellement apparaissent ainsi singulièrement limitées dans les quatre circonscriptions niçoises. A Cannes (huitième circonscription), la double mise en examen et l'incarcération du maire, Michel Mouillot (PR), pour corruption, laisse une marge de manœuvre au député sortant, Mme Moreau (UDF), mais celle-ci est contestée, notamment par son successeur à la mairie de Mandelieu, Henry Leroy (en congé du RPR). Même si Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement et des transports, auquel on avait prêté l'intention de se « délocaliser », n'est plus décidé à quitter Paris, le parachutage d'une personnalité nationale du RPR n'est pas exclu.

Pour des raisons comparables, liées à son échec aux élections municipales à Cagnes-sur-Mer, Mme Sauvaigo se heurte aux ambitions de plusieurs jeunes maires, parmi lesquels Lionel Luca, secrétaire du RPR de sa circonscription. Il en va de même dans la neuvième circonscription, où le sortant, M. Bachelet (RPR), se trouve à la fois en concurrence avec Michèle Tabarot (PR), qui lui a enlevé la mairie du Cannet, et avec le nouveau maire de Grasse, Jean-Pierre Leleux (villiériste).

Sans doute les sortants peuvent-ils espérer bénéficier de la règle de reconduction, adoptée par la majorité, mais le RPR y a lui-même contrevenu en intégrant dans ses rangs le maire de Menton, M. Guibal, en échange d'une promesse d'investiture, alors que le sortant est Xavier Beck, maire (RPR) de Cap-d'Ail, entré à l'Assemblée nationale après le décès d'Emmanuel Aubert. Comment, dès lors, le parti néogaulliste pourra-t-il respecter la discipline majoritaire dans le reste du département ?

En voulant corriger ses échecs aux élections municipales par une politique active de débauchage, le RPR n'a guère contribué à apaiser les ambitions. *« Les recrues qui ont un passé posent, au moins dans un premier temps, davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent »*, constate Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, chargé de mission du RPR pour les Alpes-Maritimes.

Jean-Louis Saux

Le rapport des forces à droite

Dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la majorité dispose d'une supériorité écrasante avec 34 députés sur 40, et l'UDF, principalement constituée du Parti républicain, fait presque jeu égal avec le RPR : 16 députés contre 18.

● L'équilibre entre le PR (5) et le RPR (5) est parfait dans les **Bouches-du-Rhône**, département de Jean-Claude Gaudin, « patron » de la région, qui, jusqu'ici, entretient les meilleures relations avec Renaud Muselier, son premier adjoint à la mairie de Marseille et secrétaire départemental du RPR.

● Dans le Var, chez François Léotard, le PR domine, avec 4 députés contre 2 pour le mouvement néogaulliste, d'où la volonté de ce dernier de parvenir à un rééquilibrage.

● La situation est inverse dans les **Alpes-Maritimes**, où le RPR compte 5 députés sortants, et l'ensemble des différentes composantes de l'UDF, 4. En l'absence d'un véritable « patron » dans ce département et face à l'offensive menée par le RPR à Nice, Cannes et Menton, M. Gaudin prône l'organisation de « primaires ».

● *Dans les trois autres* départements de la région, **Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence** et **Hautes-Alpes**, le RPR affiche sa suprématie, avec 6 députés sortants contre 2 pour l'UDF.

Les néogaullistes sont prêts à se lancer à l'assaut du Var

TOULON
de notre envoyée spéciale

Après la débâcle, l'empoignade ? Dans le Var, et singulièrement à Toulon, la majorité prépare les législatives de 1998 dans une atmosphère pesante, marquée par la division. C'est la conséquence de la bourrasque des « affaires » qui, depuis les législatives de 1993, où elle avait raflé les sept circonscriptions face au Front national, a ébranlé la droite varoise, dominée par le Parti républicain (PR) de François Léotard, et jeté le discrédit sur nombre de ses élus.

Après l'assassinat, le 25 février 1994, de Yann Piat, député (PR) d'Hyères, les enquêtes avaient dévoilé les accointances de certains représentants de la droite avec le « milieu » et fait rapidement sombrer le « système » établi par Maurice Arreckx (PR), président du conseil général depuis 1985, dans une succession d'affaires politico-judiciaires.

Les répercussions électorales ne se sont pas faites attendre : dès les cantonales de mars 1994, M. Arreckx était battu par la candidate du Front national. Ce vote-sanction, les électeurs varois l'ont réitéré, l'année suivante, en donnant la mairie de Toulon, à l'issue d'une « triangulaire », au FN. Le Var apparaît aujourd'hui comme l'un des terrains de prédilection de l'extrême droite, au point que Jean-Marie Le Pen envisage d'y être lui-même candidat en 1998. La gauche a repris quelques couleurs dans ce département où elle fut autrefois forte. Aux municipales de 1995, elle a reconquis Draguignan, Brignoles et La Seyne-sur-Mer. En mars 1996, bénéficiant de la division de la droite, Maurice Janetti (PS) a pris la sixième circonscription (Brignoles), devenue vacante à la suite de l'élection au Sénat d'Hubert Falco (UDF-PR), président du conseil général.

Face à la double menace du PS et du FN, la majorité réagit en ordre dispersé. Loin de chercher à se renouveler, l'UDF, essentiellement le PR, opte résolument pour le *statu quo* : en mars 1998, tous ses députés sortants seront réinvestis. La décision en a été prise, le 20 décembre, à Marseille, par la commission des investitures de la confédération, présidée par Jean-Claude Gaudin (PR). Tous, c'est-à-dire M. Léotard, dans la cinquième circonscription ; Arthur Paecht (PR), dans la circonscription de La Seyne-sur-Mer (septième) ; et surtout, à Toulon, Daniel Colin (PR), dans la première circonscription, ainsi que Louis Colombani (PR) dans la deuxième. *« La décision a été prise d'un commun accord par François Léotard, Hubert Falco et moi-même »*, précise le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. *« Je prends acte de cette décision. Je n'ai pas le droit de cultiver des états d'âme »*, se contente de commenter M. Falco, président (UDF-PR) du conseil général. Le RPR a la ferme intention de tirer profit des déboires du PR pour se renforcer dans le Var. Le parti au pouvoir à Paris ne dispose ici que d'un seul sortant, Jean-Michel Couve, maire et conseiller général de Saint-Tropez, élu dans la circonscription de Draguignan (la quatrième). Personne ne devrait lui contester la défense des intérêts de la majorité, à moins que Jean-Paul Bréhant, conseiller général de Grimaud, à qui sa candidature « sauvage » aux sénatoriales de septembre 1995 avait valu d'être exclu du RPR, ne soit de nouveau tenté par la dissidence.

« CHANGER LES HOMMES »

Les ambitions du RPR, cependant, ne s'arrêtent pas là, avec à l'appui un argument simple : sans renouvellement de ses candidats, la majorité sera de nouveau désavouée par ses électeurs. Aussi Jean-Pierre Giran, maire de Saint-Cyr-sur-Mer et secrétaire départemental du mouvement néogaulliste, qui avait un temps songé à se présenter contre M. Paecht, devrait-il finalement être candidat dans la troisième circonscription (Hyères), celle de Yann Piat, dont le suppléant, Philippe de Canson (RPR), a été condamné par le tribunal correctionnel de Toulon à deux ans de prison avec sursis et à trois ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt et pour irrégularités dans la gestion d'une maison de retraite. *« Les électeurs attribuent la très mauvaise image du Var à leurs hommes politiques. Il faut donc changer les hommes, ou, au moins, instiller une dose suffisante de renouveau pour ne pas être rejetés »*, plaide M. Giran. Bien qu'aucune décision ne soit encore prise, sa candidature pourrait avoir l'accord de l'UDF.

Le véritable sujet de conflit, en effet, concerne Toulon. D'une part, parce que les deux sortants, MM. Colin et Colombani, personnifient, aux yeux du RPR, la survivance du système Arreckx. D'autre part, parce que, au-delà des législatives, les états-majors préparent déjà les municipales de 2001. Or, estime Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, *« l'UDF a creusé sa propre tombe à Toulon »*. Aussi le mouvement néogaulliste réclame-t-il, sinon l'investiture, du moins une « primaire » en faveur de Marc Bayle, conseiller général et responsable du RPR toulonnais.

M. Bayle a annoncé qu'il sera candidat, sans préciser si ce sera dans la première circonscription, contre M. Colin, comme l'y portent ses attaches électorales, ou dans la deuxième, contre M. Colombani. A l'encontre de ce dernier, les partisans d'un renouvellement rappellent sa responsabilité dans l'élection de Jean-Marie Le Chevallier à la mairie de Toulon : il avait conduit, en juin 1995, une liste dissidente à côté de celle du maire sortant, François Trucy (PR), liste qui avait obtenu 9,61 % des voix. Deux autres élus de droite l'avaient d'ailleurs imité, ce qui avait permis au FN d'arriver en tête au premier tour. En outre, entre les deux tours, M. Colombani avait appelé à voter pour la liste de gauche, qui s'était maintenue.

Si le PR est prêt à « passer l'éponge » sur cette mauvaise manière, ce n'est pas le cas du RPR, qui entend se placer pour 2001, ni celui du secrétaire fédéral de Force démocrate (FD), Yannick Chenevard, également tenté de se présenter dans cette circonscription. Or si des « primaires » devaient avoir lieu à Toulon, nul doute qu'elles en déclencheraient d'autres dans le département. A Brignoles, par exemple, détenue par le PS, et que le PR revendique pour Josette Pons, maire et conseiller général du Beausset.

Faute d'avoir su ou voulu se renouveler à temps, le PR du Var pourrait donc voir ce département se transformer en champ de bataille interne à la majorité. Au risque d'ouvrir de nouveau la voie au Front national.

Cécile Chambraud

Jean-Claude Gaudin veut quitter en 1998 la présidence du conseil régional

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Deux choses sont presque sûres. La première : le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, sauvé du cumul de mandats par son portefeuille ministériel, ne souhaite plus être président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur quand il retrouvera son siège de sénateur. La seconde : la prochaine assemblée territoriale ne disposera que d'une majorité relative en raison du score vraisemblablement important du Front national.

Il faut donc, à droite comme à gauche, trouver les moyens d'une majorité en même temps qu'un candidat à la présidence crédible pour ces élections dont personne ne connaît encore avec certitude la date. C'est l'exercice auquel se livrent quelques stratèges qui ont déjà mis au travail des instituts de sondage.

A droite, on prépare donc une succession rendue délicate par la forte personnalité du sortant et par les sourdes querelles entre les partis comme à l'intérieur de chacun d'eux. Le Var et les Alpes-Maritimes sont les lieux clos de batailles d'hommes souvent inextricables et dont la solution même divise les états-majors. M. Gaudin est favorable à des « primaires », tandis que son premier adjoint à Marseille, Renaud Muselier (RPR), déclare s'en méfier un peu.

L'un et l'autre estiment que le danger le plus grand viendra du FN, qui sera uni derrière son chef de file, probablement Jean-Marie Le Pen, élu régional sortant. Aux conflits locaux s'ajoute la bataille du *leadership* régional. Le président sortant avait émis l'hypothèse de passer le relais à Ivane Eymieu, adjoint au maire de Marseille chargée de la culture, ce qui avait provoqué un tollé discret, mais sérieux. Le bruit court, à présent, que Jean-François Mattei, député (PR) des Bouches-du-Rhône, aurait les faveurs du président, ce que l'intéressé ne fait pas démentir. Le problème est que ce professeur de médecine, s'il est estimé de tous pour son intelligence et ses discours, l'est moins, par ses alliés néogaullistes, pour ce qui concerne sa pugnacité électorale.

STRATÉGIES PERSONNELLES

M. Muselier, qui est en train de s'imposer comme chef du parti néogaulliste à l'échelle de la région, verrait d'un très mauvais oeil un tel passage de relais. S'il n'est pas actuellement candidat à l'assemblée régionale, ni donc à sa présidence, il est déterminé sur ce refus. En attendant, il souhaite que M. Gaudin dirige la liste des Bouches-du-Rhône, et François Léotard celle du Var, avant de proposer son propre candidat à la tête de la région.

A gauche, les communistes et les socialistes disputeront séparément le premier tour, en espérant reconquérir quelques sièges grâce à un bon résultat dans les Bouches-du-Rhône. Les uns et les autres craignent surtout qu'une troisième liste, à la gauche de la gauche ou autour d'une personnalité comme Michel Pezet, ne trouble leur jeu. Ils s'emploient donc à approcher d'éventuels dissidents en caressant l'espoir, mince, d'une courte majorité relative.

Député, Michel Vauzelle, maire d'Arles, a fait connaître son désir de postuler à la présidence et affirmé qu'il finira bien par s'entendre avec ses amis que sont la Vauclusienne Elisabeth Guigou et le Bas-Alpin Jean-Louis Bianco, nouveau maire de Digne, attiré par la direction de son conseil général. Le fait que le président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, ne vise pas de siège régional devrait faciliter la construction d'un tandem avec lui.

Michel Samson

Le ralliement de Margie Sudre à la droite est contesté par ses amis de la Réunion

Faute de quorum, le vote du budget régional a dû être reporté deux fois

Le renversement d'alliance intervenu, le 11 octobre, au sein du conseil régional de la Réunion provoque une crise entre la présidente de l'assemblée, Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, et certains de ses amis du groupe Free-DOM (divers gauche), qui contestent à la fois ses méthodes et son ralliement à la droite. Une nouvelle séance est prévue, lundi 30 décembre, pour le vote du budget.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

A moins de deux ans de son renouvellement, le conseil régional de la Réunion traverse une crise sans précédent, opposant sa présidente, Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, à ses colistiers du groupe Free-DOM. Ceux-ci l'avaient pourtant désignée à la succession de son époux, Camille Sudre, en juin 1993. A deux reprises, en décembre, Mme Sudre a tenté sans succès de réunir une séance plénière de l'assemblée régionale pour faire voter le budget primitif de 1997.

Une première fois, le 13 décembre, la séance avait dû être reportée, faute d'un nombre suffisant d'élus dans les travées de la « pyramide renversée » où siège le conseil régional. Vendredi 27 décembre, le même scénario s'est reproduit. Paradoxalement, c'est le groupe Free-DOM, dont est issue Mme Sudre, qui mène la fronde. Les « Free-DOMiens » dissidents, réunis autour du premier vice-président, Jasmin Moutoussamy, entendent faire plier le secrétaire d'Etat sur deux points. Ils demandent le renvoi d'un conseiller spécial de la présidente, Gilbert Payet, sous-préfet d'origine réunionnaise, dépêché auprès de Mme Sudre par Paris. En second lieu, ils réclament une plus grande « considération » à l'égard des vice-présidents, privés de toute délégation de signature.

En ce qui concerne le premier point, le jeune et ambitieux premier vice-président du conseil régional, M. Moutoussamy, fait grief au conseiller spécial de Mme Sudre de vouloir tout régenter. Il souhaite qu'en l'absence de la présidente, souvent appelée à Paris pour ses tâches gouvernementales, il puisse disposer d'une réelle délégation de pouvoir. « Je n'ai même pas le droit de signer un mot de remerciements au nom de la région », s'est-il plaint récemment dans la presse locale. Dans l'entourage de Mme Sudre, on s'agace du comportement d'« *enfant gâté* » du frondeur.

CRISE DE CONFIANCE

Au-delà de ces querelles personnelles, la crise de confiance entre Mme Sudre et la majorité du groupe Free-DOM trouve son origine dans des considérations politiques. Les « Free-DOMiens » reprochent à la présidente d'avoir rallié, sans états d'âme, la majorité RPR-UDF, depuis son entrée au gouvernement en 1995, alors qu'elle avait été élue, dans l'île, sur une base populaire, proche de la gauche réunionnaise. En outre, le divorce consommé entre Mme Sudre et le PCR, à la faveur d'une élection législative partielle en septembre, où elle avait été battue dans la deuxième circonscription par le communiste Claude Hoarau, a alourdi le climat au sein de la collectivité. Enfin, lors de son récent passage sur l'île, le ministre délégué à l'intégration et à la ville, Eric Raoult, a un peu hâtivement désigné Mme Sudre comme la « patronne » naturelle de la droite réunionnaise. Vendredi matin, l'ultime tentative de négociation entre, d'une part, les dissidents de Free-DOM et, d'autre part, la présidente du conseil régional, Margie Sudre en personne, a tourné court. Convoquée pour la troisième fois lundi 30 décembre, l'assemblée plénière devra examiner le budget. En l'état actuel de la crise, il n'est pas impossible que la présidence subisse un vote négatif.

Alix Dijoux

CORRESPONDANCE

Deux lettres de M. Racouchot et de M. Sidos

Un article du Monde *du 13 novembre sur le rapprochement entre le Front national et d'autres groupes d'extrême droite nous a valu une lettre de Bruno Racouchot, directeur du cabinet de Jean-Marie Le Pen, et une autre de François-Xavier Sidos, membre de ce même cabinet.*

Je ne suis en aucune sorte un « adepte » de l'Œuvre française, comme vous l'avancez, *écrit M. Racouchot.* De par ma fonction de directeur du cabinet de Jean-Marie Le Pen, j'entretiens de bonnes relations avec l'ensemble des courants de la droite nationale, dont l'Œuvre française est une composante tout à fait honorable. (...) Je vous rappelle, en outre, que la double appartenance est interdite par le règlement intérieur du Front national.

M. Sidos indique, lui aussi, qu'« il n'a jamais été "adepte" de l'Œuvre française » *et ajoute que* « à sa connaissance, ce mouvement politique, respectueux des lois de la République, ne regroupe pas des "adeptes", mais des militants s'acquittant d'une cotisation, ce qui n'a jamais été son cas. (...) L'article accuse également, indirectement mais efficacement, François-Xavier Sidos d'être "clairement fasciste". Cette qualification est d'autant plus regrettable qu'elle est notoirement inexacte. »

La justice condamne le FN à retirer des affiches à Vitrolles

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'Aix-en-Provence a ordonné, vendredi 27 décembre, la suppression et la destruction d'affiches *« litigieuses »* de la liste du Front national pour les prochaines élections municipales de Vitrolles, qui doivent avoir lieu dans les deux mois qui suivent l'annulation, le 18 décembre, du scrutin de juin 1995. Le jugement fait suite à une plainte de la liste conduite par le maire sortant, Jean-Jacques Anglade (PS). Le tribunal a ordonné la suppression des affiches mentionnant *« Anglade inculpé pour fausses factures »* – sous astreinte de 2 000 francs par infraction constatée –, leur saisie, ainsi que leur destruction. Le tribunal a jugé que Catherine Mégret, tête de liste du Front national à la place de son mari Bruno Mégret, condamné à inéligibilité pour financement illicite, *« doit être reconnue comme étant l'instigatrice et la seule bénéficiaire de l'opération litigieuse »*.
Par ailleurs, deux personnes légèrement blessées ont été hospitalisées à la suite d'incidents qui ont opposé, vendredi, sur le marché de Vitrolles, des militants d'extrême droite et des partisans du maire.

Le RMI et le minimum-vieillesse augmenteront de 1,2 % le 1er janvier

LE REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI), le minimum-vieillesse, les indemnités journalières maladie et accidents du travail, les allocations aux adultes handicapés augmenteront de 1,2 % le 1er janvier, a indiqué, vendredi 27 décembre, le ministère des affaires sociales. Les pensions de retraites seront également revalorisées de 1,2 %, les allocations familiales de 1,42 %, tandis que le plafond mensuel de la Sécurité sociale sera porté à 13 720 francs pour la totalité de l'année 1997, soit une hausse de 2,1 %. Les pensions d'invalidité et les rentes d'accident du travail bénéficieront également d'une hausse de 1,2 %, précise le ministère. Selon le ministère, *« compte tenu de la participation des retraités à l'effort de redressement de l'assurance-maladie et de la faiblesse de l'inflation, le gouvernement a souhaité donner un "coup de pouce" en décidant de revaloriser les pensions de 1,2 % »*, alors que *« l'application rigoureuse de la loi du 22 juillet 1993 aurait dû conduire à une revalorisation de 1,1 % »*.

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : l'ancien maire (UDF-PR) de La Ciotat** et sénateur des Bouches-du-Rhône, Jean-Pierre Lafond, mis en examen pour détournement de fonds et abus de biens sociaux, a été remis en liberté, le 24 décembre, au terme de six mois de détention provisoire. Sa libération sous contrôle judiciaire s'est assortie du versement d'une caution de 1 million de francs. M. Lafond est mis en cause dans le dossier des fausses factures de la Semica, une société d'économie mixte chargée de l'aménagement des anciens chantiers navals (*Le Monde* du 3 juillet).

CARNET

DISPARITIONS

Nguyên Huu Tho

L'ancien président du FNL sud-vietnamien

NGUYÊN HUU THO, président du Front des nationalités pour la libération du sud du Vietnam (FNL) de 1960 à 1975, est mort, jeudi 26 décembre, à Ho-Chi-Minh-Ville, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il s'était retiré de la vie publique en 1994.

Né le 11 juillet 1910 à Saïgon, Nguyên Huu Tho, avocat formé en France, était issu de la bourgeoisie du Sud. Il se fit connaître en 1950 en participant, en tant que vice-président du Mouvement pour la défense de la paix, à des manifestations contre la présence de navires de guerre américains. Qualifié alors de « neutraliste », il est également le défenseur de nombreux prisonniers politiques.

Interné pendant sept ans sous le régime de Ngô Dinh Diêm, il s'évade en 1960 pour rejoindre le FNL, qui vient d'être formé à la suite d'une décision prise l'année précédente à Hanoï par le bureau politique du Parti des travailleurs (qui deviendra, en 1976, Parti communiste). Jusqu'à la victoire de 1975, le FNL, qui dispose de son propre drapeau, sera le bras politique de la lutte au sud du dix-septième parallèle.

Après la victoire communiste et la dissolution consécutive du FNL, Me Tho préside le comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville avant d'être promu vice-président du Conseil d'Etat (présidence collective de l'Etat) jusqu'au remplacement de ce dernier, lors de la révision constitutionnelle de 1992, par une présidence unique. Il a également été, de 1988 à 1994, président du Front de la patrie, contrôlé par le PC, et qui coiffe, notamment, les organisations religieuses patriotiques.

En mai 1992, Me Tho avait présidé une délégation officielle dont la présence avait été mal accueillie aux funérailles de Thich Dôn Hâu, bonze supérieur de la pagode Linh Mu à Hué et patriarche de l'Eglise bouddhiste unifiée, non reconnue par les autorités depuis 1981. Le vénérable Hâu avait été vice-président du FNL de 1968 à 1975.

Jean-Claude Pomonti

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Jacques DUBOS
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Anne-Claire,

le 17 décembre 1996,

chez

Bernard et Marie-Colombe POISEUIL.

15-17, rue du Roc-de-la-Brosse,
03100 Montluçon.

Romain et Maud
SOULEZ
LARIVIÈRE-STRUYVENBERG
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Cosima,

le 23 décembre 1996.

8, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Alexandre ADAM
est heureux d'annoncer la naissance de ses frères et sœur

Inès, Raphaël, Arnaud

le 24 décembre 1996, à Paris.

Adoptions

Lucie

a éclairé Noël dans les cœurs
d'Irène, Yves et Florence
et de toute leur famille.

POINSIGNON-WEDEN

25-*bis*, rue Godefroy-Cavaignac
75011 Paris.

Décès

– Mme Lætitia Catherine Bennaceur,
son épouse,
M. et Mme Ferid Bennaceur,
M. et Mme Karim Bennaceur,
M. et Mme Selim Bennaceur,
Mlle Sophia Bennaceur,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses neveux,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mahmoud BENNACEUR,
professeur de cardiologie
à la faculté de médecine de Tunis.

C'était un homme remarquable qui a incarné la Tunisie naissante, par son travail, sa rigueur et sa soif de connaissance.

A tous ceux qui l'ont aimé.

9, rue Ibn-Messaoud,
El Menzah 1004 Tunis.

– M. Roger Bireaud, conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris,
son époux,
Annie et Lucien,
ses enfants,
Laurent et Olivier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mathilde BIREAUD,
née SAUVAIRE,
avocat à la cour (e.r.),

dans sa quatre-vingt-septième année, le 24 décembre 1996, à Paris.

La défunte ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y aura pas de cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Georges-Pitard,
75015 Paris.

– Mme Bernard Duhamel,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères et cousins,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Bernard DUHAMEL,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de chirurgie,
officier des sciences, arts et lettres,

survenu le 26 décembre 1996, à son domicile de L'Isle-Adam.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 décembre, à 11 heures, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise).

– Mme Henry Franco, née Hazan,
son épouse,
Laurence et Gérald Rozental,
Richard et Michèle Franco,
Carole Franco,
Anne Franco,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Henry FRANCO,

survenu le 21 décembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, au Vésinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue des Ecoles,
78400 Chatou.
36, avenue George-V,
75008 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Françoise et Philippe Dufresnoy,
ses enfants,
Marc et Anne-Laure,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger GÉRARD,

survenu le 25 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le 30 décembre, à 15 heures, au cimetière Saint-Georges du Mans (Sarthe).

Ceux qui le désirent pourront se recueillir le même jour, à 10 heures, au funérarium de Tournan-en-Brie (Seine-et-Marne), 106, rue de Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le doyen,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants de la faculté Jean-Monnet (université Paris-Sud),
s'associent au chagrin de la famille de

Viviane KETCHEDJIAN,
professeur d'anglais,

dont la finesse et le goût d'enseigner ont nourri des générations d'étudiants.

– Mme Isabelle Lorenceau de Noé,
son épouse,
Mme Monique Rust Lorenceau,
Ses fils et belles-filles,
Bernard et Dominique Lorenceau
et leurs enfants,
François et Stacy Lorenceau
et leurs enfants,
Etienne et Ellen Lorenceau
et leurs enfants,
Marc et Frédérique Lorenceau
et leurs enfants,
Denis et Crista Lorenceau
et leurs enfants,
Ses frères et sœur,
M. et Mme Jean Lorenceau
et leurs enfants,
Mlle Marie Lorenceau,
M. André Lorenceau
et ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LORENCEAU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des engagés volontaires,
médaille de la France libre,

survenu le 24 décembre 1996, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du village au Vernet (Allier), le lundi 30 décembre, à 11 heures.

Une cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Château du Vernet,
03200 Le Vernet.

– Sœur Rose Marie Mauban PSA,
Bernard et Anne Mauban,
Annick et Jacques Lutfalla,
Brigitte et Olivier Bonnel,
ses enfants,
Colette Mauban,
Xavier et Frédérique Mauban,
Christophe et Magalie Mauban,
Agnès Mauban,
Hélène et Didier Quinchon,
Georges Lutfalla et Claire Bonnerot,
Marie et Jean-Louis Técher,
Alexandre Lutfalla et Sandrine Cayet,
Henri et Magali Lutfalla,
Charles et Catherine Bonnel,
Auriane et Bruno de Soultrait,
Martin et Cécile Bonnel,
Nicolas et Alexandra Bonnel,
ses petits-enfants,
Et ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Neveux, Donon, Vantroys, Mauban, Legendre, Hallé,
Le RP Thibaud OCR,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques MAUBAN,
née Yvonne NEVEUX,

endormie dans la paix du Seigneur, le 24 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Soisy-sur-Seine (Essonne), le lundi 30 décembre, à 14 h 15.

– Mme Ariette Nataf,
son épouse,
Le docteur Annie Nataf Cooper,
M. et Mme Gerald Plot,
Le docteur et Mme Albert Haddad,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Victor NATAF,
médaillé d'honneur des services de santé militaires,

survenu le vendredi 27 décembre 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 décembre, à 9 heures, au cimetière du Père-Lachaise. Rassemblement devant la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Le 30 décembre 1986,

le colonel Jacques BIFFAUD

nous quittait, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée affectueuse.

– Il y a dix ans, le 30 décembre 1986,

Raymond CHAMPVILLARD

nous quittait.

Son épouse,
Ses quatre fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
se souviennent.

Heureux les cœurs purs :
ils verront Dieu !

Evangile selon saint Matthieu.

– En ce deuxième anniversaire du décès de

Denis COLBAN,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a dix ans, le 30 décembre 1986,

Jeanne RAYMOND-PADOVANI

est morte.

Une pensée est demandée pour elle et pour son fils,

Jérôme,

disparu en 1985, à ceux qui les ont connus et aimés.

1968 - 1970
Une pensée profonde et affectueuse pour

Nicole
et sa maman
Madeleine TAITZ.

49130 Les Ponts-de-Cé.
06200 Nice.

– Lempty (Puy-de-Dôme). Le Mans. Paris.

Ses amis se souviennent de la disparition, à Paris, le 27 décembre 1986, de

Françoise SOULEYRAS.

Elle aurait fêté ses cinquante ans le 31 décembre 1996.

JUSTICE Le juge d'instruction chargé de l'affaire de la profanation du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse), Laurence Roche, a signifié, jeudi 26 décembre, aux avocats des quatre prévenus la clôture du dossier. Les quatre skinheads néonazis qui avaient saccagé trente-six tombes et exhumé le corps d'un vieil homme de quatre-vingt-un ans en mai 1990 devraient comparaître devant le tribunal correctionnel de Marseille avant le printemps prochain. ● AU MOIS DE JUILLET, alors que l'enquête piétinait depuis six ans, Yannick Garnier, un skinhead de vingt-six ans, s'était présenté aux policiers et avait avoué avoir participé à la profanation. Le chef du commando, Jean-Claude Gos, est mort dans un accident de voiture en 1993, mais les trois autres ont été écroués. Ils encourent une peine de trois mois à un an d'emprisonnement.

L'instruction sur la profanation du cimetière juif de Carpentras est close

Au mois de juillet, Yannick Garnier, un skinhead de vingt-six ans, s'était présenté à la police et avait avoué avoir saccagé les sépultures en mai 1990. Ses trois complices ont été arrêtés. Tous devraient être jugés avant le printemps prochain

MAI 1990-DÉCEMBRE 1996. Il aura donc fallu attendre plus de six ans et demi pour que l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse) touche à son terme. Jeudi 26 décembre, le juge d'instruction, Laure Roche, a en effet signifié aux avocats des quatre prévenus la clôture du dossier qui lui avait été confié, le 29 avril, à la suite du dessaisissement du juge Sylvie Mottes. Les quatre skinheads néonazis prévenus d'avoir saccagé trente-quatre tombes et exhumé le corps d'un homme de quatre-vingt-un ans, Félix Germon, devraient comparaître avant le printemps prochain devant le tribunal correctionnel de Marseille.

Ces quatre hommes sont actuellement écroués dans divers établissements pénitentiaires du sud de la France. Il s'agit de Yannick Garnier, vingt-six ans, le « repenti » qui, à la fin du mois de juillet, avait contribué à l'arrestation de trois de ses complices, Patrick Laonegro, vingt-neuf ans, Olivier Fimbry, vingt-six ans, et Bertrand Nouveau, vingt-sept ans. Après avoir raconté aux policiers les détails de la profanation (*Le Monde* du 7 août), ils avaient tous été mis en examen pour *« violation de sépulture, destruction volontaire d'objets mobiliers ou biens immobiliers, injures par emblème envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, origine ou religion »*.

Au cours de l'audience, il sera sans doute beaucoup question du rôle joué par un cinquième homme : Jean-Claude Gos, décédé en décembre 1993 dans un accident de la circulation. Cet admirateur du IIIe Reich, connu dans la région pour son antisémitisme, était considéré comme le chef de la bande. Il avait milité au sein d'un groupuscule néonazi, le Parti nationaliste français et européen (PNFE). A en croire les quatre autres, c'est lui qui aurait eu l'idée de saccager des tombes juives et de *« déterrer un mec »*.

« FAIRE UN GRAND COUP »

Une profanation préparée, selon eux, comme une *« opération quasi militaire »*, dans le but de *« faire un grand coup qui n'avait jamais été fait »*.

Grâce aux aveux passés par les quatre skinheads devant les policiers, les faits sont désormais connus, du moins dans leurs grandes lignes. Dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, le commando se présente au cimetière de Carpentras muni de pioches et de lampes. Soucieux de discrétion, il ne laissera sur place aucune inscription mais se livrera à une effroyable mise en scène. Après avoir exhumé le corps de Félix Germon et tenté de le décapiter, les cinq jeunes gens simulent un empalement à l'aide d'un pied de parasol.

De retour chez eux, ils font le serment de ne jamais parler à quiconque de cette nuit du 8 au 9 mai. Ce serment sera respecté pendant un peu plus de six ans, de mai 1990 à la fin du mois de juillet 1996. Six années au cours desquelles l'enquête piétine, donnant lieu à de multiples polémiques relayées notamment par l'émission de TF1 « Témoin numéro un ».

Sitôt après la découverte de la profanation, le 10 mai, la piste d'extrême droite avait été avancée, et largement reprise par de nombreux hommes politiques, malgré l'absence de « signature ». Jean-Claude Gos – le *« chef »* – et Patrick Laonegro, l'un de ses complices, avaient été placés en garde à vue les 11 et 14 mai, avant d'être relâchés, faute de preuve. L'enquête s'était ensuite orientée vers d'autres pistes, moins politiques : des sectes locales ou encore la jeunesse « dorée », suspectée de s'adonner au satanisme et aux « jeux de rôle ». Le Front national, montré du doigt au moment des faits, s'était employé à dénoncer ce qu'il appelait la *« machination de Carpentras »*. Le parti de Jean-Marie Le Pen s'appuyait sur le piétinement de l'enquête et la multiplication des rumeurs morbides pour dénoncer un *« mensonge d'Etat »* destiné à ternir son image auprès de l'opinion publique.

Le 30 juillet, alors que le dossier avait été transféré de Carpentras à Marseille *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, les « remords » de Yannick Garnier ont tout déclenché. Le jeune homme, devenu « agent de sécurité » à Nîmes, s'est présenté à la police en disant : *« Je suis à un tournant de ma vie. Je me retrouve au fond. C'est un poids pour moi depuis des années. J'espère que régler cette histoire va me permettre de repartir d'un bon pied. »* Ses trois complices encore vivants ont été interpellés le lendemain. L'un d'eux, Patrick Laonegro, a confié aux policiers : *« Nous étions tous nourris de la même idéologie »*.

La clôture de l'instruction, annoncée par le juge d'instruction Laure Roche le 26 décembre, est intervenue trois jours après que la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence eut rejeté une demande de remise en liberté de Yannick Garnier, le *« repenti »*. Les prévenus encourent une peine de trois mois à un an d'emprisonnement et de 500 à 15 000 francs d'amende, selon l'ancien code pénal, en vigueur à l'époque des faits.

Philippe Broussard



Les aveux des profanateurs

« Nous étions tous nourris de la même idéologie politique », a confessé Yannick Garnier, dans son procès-verbal du 30 juillet, à propos du groupe de skinheads qu'il composait avec les autres membres du commando. *« Patrick et Olivier étaient les plus fanatiques dans leurs idées d'extrême droite et d'adoration du IIIe Reich. »* A la police judiciaire, Bertrand Nouveau a ajouté qu'*« on était arrivé à* [lui] *faire croire à une suprématie de la race blanche »*.

Le groupe est passé aux actes dans la nuit du 8 mai 1990. *« Ils voulaient célébrer la date de la naissance ou la mort d'Hitler* [né le 20 avril 1889 et mort le 30 avril 1945], a déclaré Yannick Garnier à la police. *Je ne sais plus trop laquelle, mais c'était pour ça. » « C'était une opération quasi militaire*, ajoutait-il. *Nous n'avions pas bu, ni avant, ni sur place.* (...) *Il* [Gos] *nous avait demandé de ne pas être habillés en skins pour ne pas attirer l'attention et de mettre des chaussures de sport pour ne pas laisser de traces sur le sol. »*

Les jeunes de la cité d'Orzy en état de choc après la mort de leurs « copains de classe et de rue »

REVIN
de notre envoyée spéciale

Sur chacun des cahiers, un prénom est calligraphié avec soin : Salih, Rachid, Jimmy, Cédric. *« Vous voyez, ils étaient d'origine turque, algérienne, portugaise et française. Unis dans la vie et morts ensemble. »* La première remarque qu'un jeune chuchote dans la salle du foyer d'action sociale où les adolescents du quartier se sont réfugiés en silence entend bien marquer le symbole. Deux jours après la disparition brutale de ces quatre adolescents de quinze ans, découverts carbonisés dans une cave d'immeuble HLM, à quelques heures de Noël, à Orzy (commune de Revin, Ardennes), la cité reste en état de choc.

Tour à tour, Walid, Loïk, Salah, Miguel, Azouz, Kamel et d'autres s'asseyent à une petite table ou s'appuient sur le bar du foyer pour écrire sur des cahiers d'écolier un dernier message à celui qu'ils ont *« connu comme un frère »*, qui a été *« un bon copain de classe et de rue »* et que *« personne ne remplacera »*. La colère l'emporte aussi, devant l'absurdité de l'événement : *« De cette cité, on ne retiendra que l'endroit de ce putain de 24 décembre. »*

« L'endroit » est une cave de 4 mètres sur 3, aux murs de béton, dans le bloc de l'immeuble Pasteur. Ce lieu, soudain transformé en enfer, probablement en raison de l'émanation d'une substance toxique et de l'incendie, était le refuge des adolescents. Une *« cabane »* comme on dit dans la cité, avec de la moquette au sol, une porte calfeutrée à l'aide de mousse et de lino et un divan. Nulle ouverture dans ce piège dépourvu d'électricité où l'on devait s'éclairer à la lampe torche ou à à lueur d'une flamme. Un cadenas sans sa clé et une chaîne fermaient de l'intérieur la porte de bois, que les adolescents n'ont pas eu le temps d'ouvrir. Les conclusions de l'autopsie, pratiquée vendredi 27 et samedi 28 décembre à Strasbourg (Bas-Rhin), et de l'expertise du chimiste ne devraient pas être connues avant plusieurs semaines.

Quittant Revin, on accède à la cité d'Orzy, où vivent trois mille personnes, par une route qui longe la Meuse entre les pans de montagne boisée. En quelques minutes, on change d'univers. D'une ville ancienne, dont certains habitants durent vivre confortablement au temps de la splendeur industrielle, comme l'atteste la présence de quelques maisons de maître, on arrive dans une cité construite au début des années 60, en pleine nature. Les barres d'HLM colorées, destinées à fixer dans la vallée ouvrière de la Meuse la population qui faisait le trajet journalier à Revin, sont sorties de terre au moment de la fin de la guerre d'Algérie. Elles ont donc servi d'abord à loger les pieds-noirs rapatriés.

« PLUS JAMAIS COMME AVANT »

« A l'époque, raconte le maire Bernard Dahout (PS), *les logements d'Orzy avaient des commodités, toilettes et salle de bains dans l'appartement, que beaucoup de maisons de Revin n'avaient pas. »* Aujourd'hui, les bâtiments ne supporteraient sans doute pas la comparaison. Accueillant au gré des besoins des fonderies, des aciéries, de l'usine Porcher ou d'Arthur Martin, les travailleurs algériens, marocains, portugais ou turcs, la cité s'est pourtant transformée en village. La troisième génération de l'immigration et une population ouvrière d'origine française vit ici avec une forte identité de quartier : il y a ceux d'Orzy et ceux de Revin. Même si les premiers se plaignent parfois d'être les *« souffre-douleur »* des seconds.

Ce sont des enfants de la cité d'Orzy qui ont disparu. Le directeur du centre, Joaquim Carvalho, qui fut militant politique et syndical dans les années 70 avant de faire de la vie associative un métier, s'élève contre ceux qui veulent à tout prix trouver des coupables. *« Evidemment, il est toujours possible de faire davantage pour les jeunes, évidemment nous manquons de moyens, mais ce qui est arrivé aurait pu se produire n'importe où ailleurs. »* Pour lui, comme pour Valérie, éducatrice, Orzy reste une cité tranquille, qui peut connaître des problèmes de drogue et de petite délinquance, *« mais plutôt moins qu'ailleurs »*.

Ils ne feront pourtant pas l'économie d'une réflexion sur ce qui s'est passé et le savent. *« Personne n'en sortira indemme ; on ne pourra plus vivre comme avant »*, admet Joaquim Carvalho. Les *« vieux »*, entre vingt et vingt-cinq ans, voire davantage, qui ont passé la soirée de jeudi au foyer, s'interrogent aussi. Dans ce « lieu de vie », où ils s'entassaient à presque deux cents les soirs de boum du temps de leur adolescence, il ne vient pratiquement plus personne aujourd'hui. *« Il ne correspond plus au besoin des très jeunes et personne ne les empêchera de choisir des lieux privés où ils se retrouvent. A quoi cela rimerait-il de murer les caves ? »*, s'interroge Joaquim Carvalho.

Bernard Dahout n'est pas loin de partager cette interrogation. Confronté à la difficulté d'administrer *« un quartier excentré par rapport à la ville, où l'on souffre davantage du chômage et de faibles revenus »*, le maire remarque que, depuis vingt ans, *« on a utilisé toutes les ressources de la politique de la ville »* sans affirmer pour autant *« qu'il n'y a rien d'autre à faire »*. L'évidence, pour cet élu, également professeur de mathématiques au collège, est que le public adolescent a évolué très vite ces dernières années, devenant plus difficile à gérer. *« Le plus dur, c'est que l'on ne leur donnera pas de travail »*, déplore-t-il. A la fin des années 60, il y avait 3 300 emplois chez Arthur Martin, on en compte aujourd'hui 717.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le « contrat de projet » du centre social d'Orzy pour les années 1997 à 1999 s'ouvre sur cette question : *« Le déconventionnement du poste d'aide sociale à l'enfance d'Orzy par le conseil général des Ardennes remettra-t-il en cause toute notre action ? »* Il y a peu, Jacqueline Allaire, présidente de l'association Orzy animation, présentait, de façon prémonitoire, les priorités du centre : *« Il y a un créneau sur lequel on ne travaille pas assez, les treize-quinze ans. En fait, nous nous heurtons à un manque de moyens humains et financiers. »*

Béatrice Gurrey

Face au froid, les dispositifs d'accueil des sans-abri sont renforcés

LE DÉGEL n'est pas encore en vue. Le froid intense qui s'est installé sur la France depuis mardi, causant la mort de cinq sans-abri, durera au moins jusqu'à lundi, et probablement jusqu'à mercredi pour l'Ile-de-France, avec des températures nocturnes de – 10 degrés au nord-est et au centre du pays.

Il a neigé sur le nord de l'Ile-de-France dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 décembre, ainsi que sur le littoral nord et la région Rhône-Alpes. Des chutes de neige étaient même attendues samedi sur la Côte d'Azur. Ce même jour, on relevait au matin des températures de – 5 à Paris, Bordeaux, Lille et Toulouse, de – 8 à Lyon et Clermont-Ferrand, et de – 10 à Strasbourg. Les risques d'accidents liés au verglas sont grands, notamment dans l'Est, où les températures sont les plus basses. Vendredi 27 décembre, un automobiliste de quarante-quatre ans s'est tué après avoir perdu le contrôle de son véhicule à Schweighouse-sur-Moder, dans le Bas-Rhin.

« SOLIDARITÉ INSUFFISANTE »

La France ne fait pas figure d'exception. La lagune de Venise est couverte de glace. L'Italie est sous la neige depuis jeudi, et les températures sont descendues jusqu'à – 24 en Vénétie et – 30 en Lombardie. Dans le nord de la Grèce, des vents de 100 kilomètres/heure et de fortes chutes de neige ont contraint à supprimer des vols intérieurs ainsi que les départs en bateau depuis le port du Pirée. De violentes tempêtes de neige paralysent la Bulgarie. A Moscou, où cinq personnes sont décédées à cause du froid, le mercure est passé vendredi sous la barre des – 20 degrés. A Bucarest, actuellement sous la neige, une vingtaine de sans-abri sont morts ces derniers jours. En Pologne, où les températures sont descendues jusqu'à – 35 degrés, on déplore déjà huit victimes.

En France, la multiplication des décès imputables au froid a conduit le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, Xavier Emmanuelli, à rappeler aux préfets leur devoir d'information sur les lieux d'accueil. Les Français sont par ailleurs conviés à se sentir plus concernés. *« Les moyens, quantitativement, existent, mais c'est la notion de solidarité qui est insuffisante »*, a rappelé M. Emmanuelli. La Mairie de Paris a renforcé son dispositif d'accueil. Depuis vendredi 27 décembre au soir, sept *« sites d'accueil temporaires »* sont ouverts dès 19 heures pour permettre aux sans-logis de patienter au chaud avant d'accéder aux centres d'hébergement de nuit : le centre Santeuil (rue de Santeuil), le dispensaire Saint-Dominique (rue Saint-Dominique), la boutique Emmaüs (rue Bichat), le centre Jean-Aicart (rue Jean-Aicart), le relais de la poterne des peupliers (rue de la Poterne-des-peupliers), le centre René-Coty (avenue René-Coty) et le centre Pauline-Roland (rue Fressard).

La SNCF assure directement l'hébergement d'environ 150 sans-abri, soit dans des voitures-couchettes à la gare de l'Est, soit dans des bungalows à Montparnasse, Charenton, et Marolles-en-Hurepoix (Essonne). Une *« veille sociale »* est par ailleurs mise en place dans les grandes gares parisiennes pour diriger les sans-abri vers des centres d'accueil.

Le corps humain résiste jusqu'à une température interne de 33 °C

POURQUOI et comment meurt-on de froid ? Schématiquement, le décès survient lorsque l'organisme humain, exposé à un environnement glacial, n'est plus en mesure d'assurer l'équilibre thermique qui, seul, permet le maintien des fonctions physiologiques. La mort survient lorsque la température interne du corps humain – habituellement située autour de 37 °C – approche les 34 ou 33 °C. On atteint alors les limites de la résistance humaine au froid.

Certains corps humains accidentellement immergés dans des eaux glacées ou exposés à des situations extrêmes en montagne sont déjà revenus à la vie, mais il s'agit de résultats quasi miraculeux liés, pour l'essentiel, au savoir-faire de réanimateurs spécialisés, comme ceux des quelques centres hospitaliers alpins français. La plupart des spécialistes de SAMU-France ne sont pas habitués à prendre en charge ce type de pathologie.

Les grands froids favorisent la décompensation des pathologies préexistantes, qu'elles soient connues ou non. C'est vrai pour les affections cardio-vasculaires – notamment la maladie coronarienne, l'infarctus du myocarde et les troubles du rythme cardiaque –, mais aussi pour certaines affections respiratoires. Depuis quelques jours, un afflux de patients a été observé en cardiologie. Certaines périodes de grand froid coïncident également avec des *« morts subites »*, les victimes ignorant qu'elles étaient atteintes d'une affection cardio-vasculaire avant que les conditions climatiques ne bouleversent brutalement leur hémodynamique, entraînant la mort.

PATHOLOGIES SOUS-JACENTES

« Il est parfois difficile d'affirmer qu'une personne retrouvée morte est décédée à cause du froid, précise le docteur Arnaud Derossi (SAMU de Paris). *Seule une autopsie scientifique permettrait, le cas échéant, d'exclure l'existence d'une pathologie sous-jacente que le froid aurait pu aggraver. On ne peut pas non plus, dans ce domaine, ignorer ou sous-estimer le rôle d'une imprégnation alcoolique importante précédant la mort. »* La consommation d'alcool peut induire une vasodilatation aggravant les pertes de chaleur de l'organisme et conduire, *via* l'installation d'un coma éthylique plus ou moins prononcé, à une abolition des réflexes de survie.

Jean-Yves Nau

Les paraboles de l'exil



Du fin fond des cités de banlieue, les antennes paraboliques permettent de capter une multitude d'émissions étrangères. Aidant ainsi les immigrés à supporter l'éloignement

ZAPPER sur le monde avec, du matin au soir, le petit écran pour toile de fond : c'est l'ordinaire des millions de téléspectateurs qui, en France, ont orné de paraboles leur balcon ou le toit de leur pavillon. Pour la plupart d'origine étrangère, ils ne se retrouvent pas dans les programmes français. Et puis, en acquérant une bonne fois pour toutes une parabole, ils s'ouvrent, sans avoir à souscrire un abonnement, une fenêtre sur le monde.

Selon une récente enquête de l'Institut Carat pour le compte du consortium européen de satellites Eutelsat, le phénomène s'est depuis peu répandu comme une traînée de poudre, des régions de l'Est, particulièrement bien équipées, aux banlieues populaires de Paris. D'octobre 1995 à juin 1996, le nombre des installations a augmenté de 41 % !

Mais qu'est-ce qui retient rivés à leur poste ces boulimiques de la télévision ? Pour répondre, il fallait entrer chez eux, montrer patte blanche, car la plupart des sociétés propriétaires de logements interdisent la pose d'antennes paraboliques. Des rendez-vous presque clandestins, avec la promesse absolue de garder l'anonymat...

Ils vivent dans le nord-ouest de la région parisienne, ils sont kurdes et ils ont bien voulu ouvrir leur porte. Sur le toit de leur immeuble se dresse leur parabole achetée 6 000 francs il y a quatre ans. Des gens âgés qui, après avoir fui la Turquie et s'être installés dans le quartier musulman de Beyrouth, ont été chassés de leur maison confortable par la guerre. Ils ont alors choisi d'habiter Asnières où se trouvaient de lointains parents.

Ils ne savent ni lire, ni écrire, ils ignorent jusqu'à leur date de naissance. *« Je dois avoir plus de soixante-cinq ans, puisque mon fils aîné a cinquante ans »*, avoue la grand-mère. Elle ne sort pas de chez elle. Deux de ses fils habitent à deux pas de là et leurs épouses, d'origine kurde, sont l'une médecin, l'autre avocat. Les sept autres membres de la famille ont émigré en Allemagne et au Danemark.

Le grand-père, lui, ne quitte le domicile que pour faire les courses ou pour aller chercher les enfants à l'école. Il passe le reste de sa journée, dans sa chambre devant son poste de télé, tandis que sa femme campe devant le deuxième téléviseur installé dans le séjour. *« Comme ça, il n'y a pas de dispute, chacun regarde ce qu'il veut. »*

Toutefois, il leur arrive de suivre ensemble le même programme, un feuilleton égyptien. *« C'est une histoire d'amour que nous aimons beaucoup. La jeune femme mariée à un homme plus âgé qui ne peut pas avoir d'enfant et en fait une dépression. »*

Yeux baissés, souffrance implicite, voici donc l'héroïne à l'hôpital ; ses amis lui rendent visite. *« Vous voyez, le médecin essaie de leur faire comprendre qu'il leur faut s'arranger »*, explique la mamie-nounou avant d'aller chercher le bébé qui vient de se réveiller dans la chambre. Elle change les couches, installe le petit dans sa chaise haute et tourne le bouton du « démodulateur », le *tuner* qui permet de changer de fréquence.

Une émission de jeux sur un canal allemand. Puis une autre sur RTL... En attendant de se brancher sur l'unique chaîne kurde, qui n'émet que quelques heures par jour. Le vieux couple ne manque pas ce rendez-vous. *« C'est mon deuxième fils qui nous a fait le réglage : cette chaîne est très difficile à attraper. Des amis kurdes l'appellent parfois à l'aide pour la capter »*, commente la grand-mère, l'œil rivé sur l'écran tout en mettant le couvert. *« Pour le jour de Noros, la grande fête kurde, tous les artistes dispersés dans le Moyen-Orient jusqu'à Moscou se produisent alors à la télé. »*

L'après-midi traîne en longueur. *« Dix-neuf heures ! C'est l'heure du journal télévisé sur NBC, en arabe. »* La chaîne américaine émet de Londres un programme permanent, *« des informations sur la Turquie ou sur le Liban qui permettent de se tenir au courant »*. Ils ignorent le titre du feuilleton qui suit ou le nom des acteurs de la romance diffusée sur la chaîne saoudienne, mais ils ne manqueraient pour rien au monde ces émissions. Il suffit d'en connaître l'heure.

LA nuit est tombée depuis longtemps quand les parents viennent récupérer leur progéniture. Le fils passe dans la chambre saluer son père qui somnole, bercé par des musiques lascives qui rappellent l'Orient. Puis, de retour dans le salon, il zappe sur France 2 pour regarder le journal et le film. *« Papa serait là, au premier baiser, il changerait de chaîne... »* La mamie sourit. Il est temps, pour elle aussi, d'aller au lit.

A Gennevilliers, dans la cité du Luth à la lisière de Colombes, les paraboles qui ont poussé comme des champignons, sont toutes ou presque orientées vers le soleil du Maghreb. Une Tunisienne qui avait accepté un rendez-vous, se fait enguirlander par son mari et sa porte restera fermée sur un silence pesant...

Mais deux étages plus bas, un Marocain nous ouvrira sans crainte, laissant apercevoir dans l'antichambre obscure une femme qui passe coiffée d'un foulard. Il s'avance sur le palier. *« Je suis au chômage depuis deux ans. Alors j'ai acheté une parabole pour 2 000 francs. Et je regarde la télé toute la journée. C'est mon droit n'est-ce-pas ? »*, insiste-t-il comme pour écarter tout reproche. *« J'ai le choix, entre deux cents fréquences. Pourquoi je m'en priverais ? Chacun fait ce qu'il veut, chez lui, non ? »*

Il ne manque jamais le journal télévisé (JT) marocain, suivi, *« exactement comme sur France 3 »*, des informations régionales, *« des nouvelles du bled »*. Le soir, il regarde le JT algérien, *« pour savoir ce qui s'y passe puisque ailleurs, c'est le black-out »*, puis NBC et la chaîne égyptienne pour... les variétés. Il n'a que faire des émissions religieuses. Pour sa femme, derrière la porte et qui ne sort guère, *« c'est, vous comprenez, l'air du pays. Avec la télé elle se sent moins seule... »*

Ce sont ses enfants qui ont acheté à Mme L., une veuve algérienne, sa parabole pour son anniversaire. *« J'étais contente de l'avoir. Toutes mes voisines l'avaient déjà. Mais je n'ai guère le temps, ni même l'envie de regarder les chaînes arabes. Chaque été, je vais au Maroc, le pays de mon mari. Ça me suffit. De temps à autre, je regarde les films français. Moi, pour faire mes prières, je n'ai pas besoin de la télé. »*

Mme L. ne va plus à la mosquée, *« c'est trop politique, ils passent leur temps à critiquer »*. Ce qui ne l'empêche pas de se considérer comme une bonne musulmane. D'ailleurs, elle ne comprend pas *« tous ces gens qui suivent le vendredi à 18 heures la grande prière diffusée de La Mecque par la chaîne saoudienne. J'en ai vu pleurer en entendant une sourate du Coran. Moi, tout simplement Allah m'aime »*, conclut Mme L., en riant de son immodestie.

De fait, nombreux sont ceux qui, contrairement à Mme L., ont installé une parabole sur leur balcon pour des motifs essentiellement religieux. *« Moi, je vous le dis ! »*, lance une jeune Sénégalaise qui prend au Luth des cours de français gratuits organisés par la municipalité communiste. *« Je suis musulmane et je ne me cache pas ! »*

Ses « condisciples » acquiescent. L'un d'entre eux prend la mouche : *« Pourquoi toutes ces questions ? Les gardiens d'immeubles ont recensé les paraboles, les huissiers sont venus, les gérants font des procès. Ce qu'on regarde ? Les films hard à minuit sur Canal Plus »*, assène-t-il, en provoquant un rire qui masque une certaine gêne.

A Colombes, chez les D., une famille arrivée en France il y a trois ans, la mère travaille dur. Les deux enfants qui ne vont plus à l'école depuis leur départ d'Algérie, cherchent de « petits boulots ». Des journées entières, faute d'argent, ils restent enfermés chez eux. Ils tuent le temps à se faire la guerre : l'un veut suivre Eurosport et l'autre son feuilleton égyptien.

Mais, à 20 h 30, leur mère sonne le gong : c'est l'heure du *JT* algérien qu'elle ne manquerait à aucun prix car le mari, le père, est resté au pays en attendant son visa pour rejoindre les siens. *« Bien sûr, aucun des journaux algériens n'est retransmis en direct. Pas plus que les émissions, hormis les matchs. La radio-télévision officielle ne diffuse que ce qu'elle veut »*. Le père téléphone régulièrement, *« mais il ne parle pas de politique. Alors la RTA* [la radio-télévision algérienne], *c'est mieux que rien. Et puis, on voit les images du pays, on entend notre langue, comme ça on n'oublie pas »*.

Il leur arrive parfois d'enregistrer une émission, comme, par exemple celle que *Zone interdite* a diffusée sur M 6, il y a quelques mois. La jeune fille enclenche la cassette et se réfugie aussitôt dans sa chambre : *« Je ne peux pas regarder sans en être malade »*. Les images défilent. Une villageoise prend un fusil contre des commandos. Des corps décapités. Des réfugiés sur une route fuyant les massacreurs. Des soldats qui gentiment les aident...

BIEN que croyants, les D. ont choisi leur camp. *« Ce sont des Algériens qui se battent entre eux, cette fois-ci il n'y a pas d'ennemi extérieur »*, rappelle Mme D. qui combattit jadis pour l'indépendance. Son fils ouvre la porte-fenêtre qui donne sur le balcon. Il modifie de trois degrés la parabole et revient vers le poste du séjour. *« Tenez, c'est une chaîne mexicaine. Ici, c'est CNN. Là, c'est Taïwan »*. En zappant, il passe par les chaînes habituellement disponibles sur le sol français.

La vision est parfaite. Le jeune homme sait choisir les émissions en expert et en autodidacte puisqu'il n'existe aucun journal donnant tous ces programmes. C'est ainsi qu'il a appris à se brancher sur quatre satellites, en modifiant à la main, l'orientation de son unique parabole. Et comme il s'intéresse à tout, y compris à l'actualité juridique, il s'appuie sur un jugement qui pourrait faire jurisprudence pour défendre la libre communication. *« Vous voyez dans ce cas,* explique-t-il, *l'information a primé sur l'interdiction d'installer une parabole. »*

A défaut de jouir d'un droit de vote, les résidents étrangers se sont bel et bien emparés d'un droit à l'information qui fait fi des règlements restrictifs actuellement en vigueur.

Les paraboles sont interdites au prétexte qu'elles défigurent les façades ou qu'elles représentent un danger pour les passants les jours de grand vent. C'est pourquoi on les installe de plus en plus souvent sur les toits, bien que les propriétaires fassent durer les négociations. En réalité, les paraboles concurrencent le câble pour lequel les promoteurs tentent d'imposer des mesures protectionnistes. Car, aujourd'hui, selon l'étude de l'institut Carat, la réception sans fil est plus répandue que celle utilisant le câble.

De leur côté, les Français sont aussi tentés par la parabole et résilient leur contrat de câble. A plus forte raison quand il est modifié sans préavis, comme ce fut le cas lorsque Teva a remplacé CNN.

En effet, l'engouement pour la télévision parabolique ne faiblit pas. *« Dans la course au satellite, la France avec ses péages obligatoires, y compris avec le lancement de CanalSatellite numérique et du bouquet télévision par satellite, est décidément mal barrée »* conclut, laconique, un jeune architecte parisien qui vient d'acheter pour 990 francs une parabole chez Carrefour, démodulateur compris. *« Mais les grandes surfaces n'installent pas le matériel, au consommateur de se débrouiller. »*

Danielle Rouard
Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Aux risques de l'aventure

Suite de la première page

Mais la prise en compte sociale de ces dangers est différente : les premiers sont assumés dans un cadre de vie ordinaire ; les seconds impliquent une certaine transgression des normes communément admises, une position plus ou moins inconfortable dans son for intérieur.

Ainsi, on se passionnera forcément pour une course à l'inutile comme le Vendée Globe, qui met en scène sous des latitudes extrêmes des marins qui s'acharnent à naviguer entre des montagnes d'eau et de glace, en marge des règles élémentaires de sécurité.

D'où vient alors le désenchantement latent, déjà exprimé dans les années 20 par Peter Flemming, qui, avant d'aller explorer en secret les grands cols himalayens, regrettait *« les temps héroïques »*, quand l'aventure n'était pas ravalée *« au rang d'exploit publicitaire »* ?

La création et le succès du rallye-raid Paris-Dakar – où l'inconscience des concurrents le disputa à l'arrogance de son créateur, Thierry Sabine – ne firent qu'aggraver le malaise à l'égard d'une valeur de plus en plus commerciale. En fait, l'aventure a mal supporté le « formatage » aux normes sportives. Les règlements et le chronomètre ont ramené l'épopée dans le champ des chicaneries ordinaires, même si le « terrain de jeu » n'est pas circonscrit dans un stade, mais prend la dimension infinie du désert ou de l'océan.

L'ESTHÉTIQUE TRAGIQUE

On peut donc polémiquer sur le fait de savoir s'il fallait ou non laisser partir un concurrent qui n'a pas effectué un parcours de classement dans les délais impartis (surtout si celui-ci a fait naufrage dans les « Cinquantièmes hurlants ») alors que, en 1924, Alain Gerbault a fait un tour du monde sur un cotre que les autorités maritimes n'auraient jamais dû laisser sortir du port de Cannes.

En revanche, on ne peut pas évacuer le risque, qui est, avec la violence et l'incertitude, l'un des trois piliers de l'esthétique tragique du sport, selon la définition qu'en donnait le dirigeant sportif Bernard Jeu. Le danger joue au contraire un rôle prépondérant dans la théâtralisation des événements, jusqu'à les faire passer pour des faits divers. Et avec ce Vendée Globe, dont le tiers de la flotte a été mis en déroute, tout le monde est servi.

Alain Giraudo

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michael Jay

A la suite de l'éditorial publié dans Le Monde *daté du 12 décembre et consacré à « Hongkong sous la férule chinoise », l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, Michael Jay, nous a fait parvenir un point de vue dont nous publions quelques extraits :*

Votre éditorial accuse la Grande-Bretagne de n'avoir jamais manifesté le souci de donner la parole aux Hongkongais et d'avoir toujours été réticente à distribuer des passeports britanniques, pour décréter en conclusion qu'elle quitte sans gloire sa dernière possession d'Asie. C'est bien mal connaître l'histoire du territoire et sa situation, à six mois et demi de la rétrocession à la Chine.

Du jour même de 1842 où la Grande-Bretagne a exercé sa souveraineté sur Hongkong, la liberté d'expression y a été totale. Vingt-huit gouverneurs successifs y ont conduit la politique du gouvernement sur avis du Conseil exécutif – dont la composition a peu à peu évolué jusqu'à comprendre presque exclusivement des Hongkongais – et aucun n'est jamais passé outre à ces avis.

Le Conseil législatif promulgue les lois, contrôle les dépenses et exerce un droit de regard sur l'action du gouvernement. Ses membres sont élus depuis 1985, au suffrage direct depuis 1991. C'est seulement après une longue phase de consultation qu'a été amorcé ce processus de démocratisation, avec le plein assentiment de la population (...)

S'agissant des passeports, 50 000 familles ont reçu des titres de citoyens britanniques depuis 1989. Après le 30 juin 1997, cinq millions de Hongkongais seront en droit de séjourner au Royaume-Uni, six mois au plus sans visa, alors même que certains pays d'Europe ferment leurs frontières. J'espère ardemment que nos partenaires de l'Union feront preuve de la même libéralité que nous (...)

A six mois et demi de la rétrocession, la confiance ne se dément pas, malgré les Cassandres qui annoncent la catastrophe depuis douze ans que la déclaration commune est signée. C'est tout à l'honneur des Hongkongais. Je suis certain qu'ils sauront relever les défis de l'avenir. C'est tout, à l'honneur aussi de l'administration britannique sur place, et de la volonté de la Grande-Bretagne de faire tout ce qui est en son pouvoir pour Hongkong. C'est un bilan dont la Grande-Bretagne peut être fière, à bon droit il me semble.

RECTIFICATIFS

Sans-abri

Contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 27 décembre) sur la foi d'informations communiquées par le service de presse de la RATP, la station de métro Saint-Martin à Paris n'assure pas actuellement l'accueil des sans-abri et la Préfecture de police de Paris n'intervient pas dans la décision d'ouvrir les stations.

Remontées mécaniques

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 27 décembre, la Compagnie des Alpes (CDA), filiale de la Caisse des dépôts, n'est plus présente dans le capital de la société des remontées mécaniques de Val-Thorens. Elle vient en revanche d'acquérir la majorité du capital des remontées mécaniques de Courmayeur, dans le Val d'Aoste (Italie). Cette opération transalpine confirme la volonté de CDA de continuer sa croissance en dehors de la Savoie, où elle détient actuellement 22 % du marché des remontées mécaniques.

Le Vatican et l'Afrique

La réunion des évêques de la région des Grands Lacs, du 18 au 21 décembre, sous la présidence du cardinal Etchegaray, n'a pas eu lieu à Rome (*Le Monde* du 27 décembre), mais à Nairobi (Kenya).

Le Monde

ÉDITORIAL

Milosevic coupable

ON ne pouvait être plus clair que Felipe Gonzalez dans le verdict qu'il vient de rendre, au nom de la mission internationale qu'il dirigeait, sur les origines de la crise en Serbie : l'opposition a sans conteste remporté les élections municipales du 17 novembre dans la plupart des grandes villes et Slobodan Milosevic doit entériner ces résultats. Ce jugement exclut tout nouveau stratagème du président serbe pour se tirer d'affaire, comme par exemple la convocation de nouvelles élections.

C'est Slobodan Milosevic lui-même qui a sollicité la mission de l'OSCE ; il s'était laissé persuader de le faire, il y a quinze jours, par le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini. On aurait pu penser, à ce moment-là, qu'il entendait la voix de la raison et allait accepter de lui obéir, pour peu qu'elle émanât d'une organisation internationale assez neutre, comptant parmi ses membres des alliés traditionnels de la Serbie.

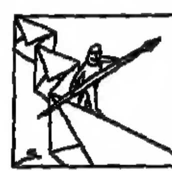
Ce qui s'est passé depuis à Belgrade permet cependant de douter de ce scénario « rationnel ». Selon des méthodes éprouvées en Roumanie, Slobodan Milosevic a fait donner les contre-manifestants dans les rues de la capitale ; il a relancé une propagande xénophobe débridée ; il recourt chaque jour un peu plus à la menace policière. Même si les signaux qu'il envoie sont contradictoires, rien ne garantit aujourd'hui qu'il ne choisira pas l'escalade.

La communauté internationale est assez démunie. Elle peut certes stopper le mouvement de réinsertion politique de la Serbie qui s'amorçait... mais guère plus. L'OSCE ne dispose d'aucun moyen de contrainte. Quant au rétablissement de sanctions économiques par les Nations unies, il n'est pas imaginable, parce que la crise intérieure que traverse la Serbie n'est pas de celles dont l'ONU peut se saisir, parce que certains Etats s'y opposeraient et, surtout, parce que l'opposition serbe elle-même, consciente que cette arme de l'étranger est à double tranchant, ne le souhaite pas. L'objectif principal des démocraties étrangères doit précisément être de réconcilier le peuple serbe avec la communauté internationale, après que le régime l'eut persuadé, pendant les années de guerre, qu'elle comptait parmi ses « ennemis ». De nouvelles sanctions économiques pesant sur un pays déjà exangue n'y contribueraient pas. Le jugement rendu par M. Gonzalez y participe en revanche : il n'a pas trahi les revendications, légitimes, des contestataires ; il n'a pas cherché, pour la tranquillité de la communauté internationale, à désamorcer la crise par un compromis douteux susceptible de tirer d'affaire un régime aux abois.

Slobodan Milosevic est au plus mal : ses troupes ne répondent plus, ou moins bien, comme on a pu le voir le 24 décembre ; le Montenegro le lâche ; quant aux forces de l'ordre, il n'est manifestement pas assez sûr d'elles pour leur avoir déjà donné l'ordre de la répression. Le risque est là tout de même. Il faut rendre hommage à Felipe Gonzalez pour n'avoir pas cédé à cette menace et avoir choisi le langage de la fermeté sans concession, un langage qui a si lontemps fait défaut face à Milosevic.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Les prises de position du Monde sur l'immigration font l'objet de vives critiques de la part d'une partie de notre lectorat. Nos contradicteurs nous accusent de minimiser, ou même de passer sous silence, certains faits qui donneraient des étrangers installés en France ou des Français issus de l'immigration une image moins favorable que celle à laquelle nous serions attachés. Plusieurs d'entre eux nous ont ainsi fait grief d'avoir dissimulé l'origine ethnique – maghrébine ou africaine – des agresseurs d'une policière dans Le Monde daté 10-11 novembre. Quelques-uns affirment qu'une telle attitude fait le lit du Front national. D'autres lecteurs, en revanche, nous ont dit approuver ce choix rédactionnel.



Pour éviter toute dérive raciste

par Thomas Ferenczi

AU cours des dernières semaines, *Le Monde* a reçu plusieurs dizaines de lettres circulaires à l'en-tête d'une association, Renaissance 95, dont les signataires nous reprochent d'avoir procédé à un *« travestissement de la vérité »* et à un *« mensonge par omission »* en rendant compte de l'agression commise il y a deux mois dans le RER contre une femme policier.

Nos correspondants nous attribuent à tort des phrases qui ne figurent pas dans notre article. En revanche – et c'est ce qui justifie cette chronique – ils notent, à juste titre, que nous n'avons pas fait mention de l'origine ethnique présumée des agresseurs (lesquels, à ce jour, n'ont été ni identifiés ni arrêtés) et ils s'en indignent. Nous indiquions seulement, en effet, que la victime avait été agressée, avec violence, *« par cinq jeunes gens »*.

« Il ne s'agit pas de « jeunes », nous répliquent nos interlocuteurs, *mais bel et bien de quatre jeunes Maghrébins et d'un jeune Noir. »* Une telle précision était absente de notre article. *Le Monde*, à la différence de certains de ses confrères, avait choisi de ne pas faire état de cet aspect du portrait signalétique établi par les services de police d'après le témoignage de la victime. *« Le Monde, nous écrivent nos correspondants, a gravement manqué à la déontologie du journalisme qui consiste à dire à ses lecteurs toute la vérité, aussi dure et désagréable qu'elle puisse être à entendre, et non une version édulcorée à dessein, donc falsifiée. »*

A tous ces lecteurs nous avons répondu que *Le Monde* ne jugeait pas utile de préciser l'origine ethnique présumée des agresseurs tant qu'il n'était pas établi que celle-ci avait un lien avec l'acte commis. Certains de nos correspondants nous ont répliqué qu'ils n'étaient pas convaincus par cet argument. Ainsi Jean-Pierre Vincent, de Colombes, nous dit : *« Si les agresseurs avaient été « blancs » et le policier « noir », alors peut-être auriez-vous mentionné ce détail et vous n'auriez pas été les seuls. »* M. Vincent n'a pas tort : la tentation aurait été grande de traiter une telle affaire comme une affaire raciste.

Les journalistes du *Monde* auraient, espérons-le, résisté à cette tentation. Ils auraient d'abord cherché à établir les faits. Pour éviter toute dérive raciste, il faut en effet faire attention à ne pas suggérer, sans avoir mené une enquête sérieuse, que l'appartenance d'un individu à tel ou tel groupe contribue à expliquer son comportement.

La même question a été soulevée récemment par le médiateur du quotidien espagnol *El Pais*, notre confrère Francisco Gor, qui porte là-bas le beau nom de « défenseur du lecteur ».

Un lecteur de Madrid avait regretté en effet qu'en rendant compte du vol commis dans une banque par quatre jeunes filles, *El Pais* ait *« occulté »* le fait que celles-ci étaient des gitanes. Ce lecteur dénonçait dans une telle omission *« une nouvelle forme de censure beaucoup plus grave, plus restrictive et plus appauvrissante qu'aucune autre : la pensée ou l'information politiquement correctes »*.

Le quotidien espagnol a rappelé à cette occasion qu'il a pour principe de *« ne pas mentionner les caractéristiques raciales des protagonistes d'un événement, à moins que celles-ci ne soient nécessaires à sa compréhension »*. Ce principe est aussi celui que *Le Monde* a choisi d'appliquer.

Naissance du purgatoire (suite)

Dans le courrier des lecteurs du *Monde* du 10 décembre, Jacques Le Goff émet l'hypothèse que, *« faisant preuve d'un économisme vulgaire »*, j'ai pu dire, lors du Festival international du film d'histoire de Pessac, que le purgatoire a été *« spécialement créé par les hommes d'argent »*.

En fait, en réponse à une question d'un spectateur visant à éclairer les rapports entre capitalisme et religion, j'ai simplement souligné, citant les deux ouvrages de Jacques Le Goff, à quel point le purgatoire avait *« bénéficié »* aux hommes d'argent et non, bien évidemment, qu'il avait été *« créé »* par eux.

Que Jacques Le Goff se rassure, je n'ai pas trahi « son » purgatoire, encore moins voulu brouter l'herbe du pré dont il surveille jalousement l'accès.

Jacques Marseille, Paris

Gravement injurié

Dans son article du 12 décembre, Jean-Michel Belorgey me met gravement en cause. Il me désigne comme coresponsable avec Jean-Claude Barreau d'une véritable « croisade » terroriste ; venant d'un homme politique responsable, par ailleurs membre du Conseil d'Etat, l'accusation ne doit pas être prise à la légère.

Je me considère comme gravement injurié, dans la mesure où les positions que je défends dans mes articles et mes livres sont assimilées, par M. le conseiller d'Etat, à une des trois formes de terrorisme identifiées par lui, et mises sur le même plan : les poseurs de bombe de Port-Royal, le combat d'idées contre le voile islamique à l'école, l'intolérable racisme du Front (anti) national.

De fait, à l'accusation insultante et non fondée d'un homme public pas très responsable en l'occurrence, s'ajoute un scandaleux amalgame. En effet : argumenter contre le voile islamique à l'école, c'est être « contaminé » par le Front national, schéma bien connu. Sans excès de polémique, puisque M. Belorgey affectionne ce qui pourrait faire exploser la société, je lui conseille de déposer deux ou trois projets de lois conformes à cette attitude : un projet de loi légalisant la polygamie, un autre autorisant l'excision.

Je lui suggère aussi d'organiser une campagne pour que la France signe enfin la convention-cadre européenne sur le droit des minorités nationales, texte qui recommande la protection ethnique des minorités, ce qui devrait logiquement donner l'idée d'une loi contre les mélanges ethniques, afin de préserver la pureté de chacune des « ethnies » de l'ex-République française. Car une fédération d'ethnies n'est plus une République française.

Guy Coq, Paris

Le Coran et le voile

Je lis, dans le courrier du *Monde* du 17 décembre, une lettre de Mme Anne Souriau, « Relire le Coran », qui prétend qu'après avoir relu le Coran *jusqu'au bout*, elle n'a trouvé aucun passage sur le port du voile et son obligation canonique. Cette lectrice a-t-elle en main une version expurgée du Coran ? A-t-elle sauté certains chapitres, ou a-t-elle une lecture sélective ? Pour rétablir les faits et la réalité, voici quelques passages du Coran qui ont trait à cette obligation que tous les traducteurs ont à peu près notée dans les mêmes termes, mais voici la traduction de Denise Massou :

– Sourate 33, verset 59 : « Ô Prophète, dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles : c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées. »

– Sourate 24, verset 31 : « Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines. »

– Sourate 24, verset 60 : « Il n'y a pas de faute à reprocher aux femmes qui ne peuvent plus enfanter et qui ne peuvent plus se marier de déposer leurs voiles, mais il est préférable pour elles de s'en abstenir. »

Egalement dans les Evangiles, épître de Paul aux Corinthiens, I. 11 5 6. Traduction Louis Segond : « Toute femme qui prie ou qui prophétise la tête non voilée déshonore son chef – c'est comme si elle était rasée – car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. »

P. Olivier, Saint-Aubin de Médoc (Gironde)

La réponse d'Anne Souriau

Anne Souriau nous reproche d'avoir coupé des passages importants de sa lettre, l'exposant, dit-elle, aux « accusations d'ignorance et de mauvaise foi ». Nous rétablissons ci-dessous les paragraphes relatifs au Coran qui ont conduit notre correspondante à conclure qu'« il n'est aucunement obligatoire pour une musulmane sincère de se couvrir les cheveux d'un foulard ». Elle nous précise que, selon une note de la traduction de Montet, le mot arabe souvent traduit par voile désigne, au verset 59 de la sourate 33, « la robe très ample qui se met par-dessus les autres vêtements ».

La question du voile figure dans la sourate 33, « Des confédérés », versets 53 et 55, mais il s'agit uniquement des femmes du prophète. Et il est précisé deux fois dans cette même sourate, verset 32 et fin du verset 49, que le cas des femmes du prophète est un cas à part et même exceptionnel. Il faut d'ailleurs replacer dans son contexte ce qui est dit dans cette sourate sur le voile des femmes du prophète. Il s'agit d'un long passage sur certaines familiarités indues envers lui, par exemple dans le cas de gens qui s'invitent d'eux-mêmes à prendre un repas chez lui sans avoir été priés. Tout l'ensemble vise clairement à préserver la vie privée d'un homme public.

C'est dans le verset 59 que se trouvent les prescriptions sur la tenue que doivent adopter les musulmanes. Elles doivent porter un vêtement de dessus long pour ne pas *« être offensées »*. On trouve une autre sourate du Coran où figure un passage sur la tenue des femmes, c'est la sourate 24 « De la lumière ». Il y est dit, au verset 31, qu'elles doivent se couvrir les seins et ne pas laisser voir les bijoux qu'elles portent sous leurs vêtements, ni les faire tinter (ce qui attirerait l'attention dessus et conduirait donc les hommes à imaginer ce qu'il y a sous les vêtements). On peut ajouter que cette sourate « De la lumière » condamne fermement, au verset 23, ceux qui portent des accusations contre d'honnêtes femmes qui ne se soucient pas des apparences.

ENTREPRISES

FINANCE En France, les chèques sont gratuits, mais les dépôts ne sont pas rémunérés. Dans les autres pays, les banques sont plus libres. Cette exception française devrait disparaître lors de l'arrivée de l'euro, en 1999, et plus encore en 2002, lors de l'entrée en circulation des billets européens. ● LES BANQUES ÉTRANGÈRES vont pouvoir offrir, en France, des comptes courants rémunérés afin d'attirer les meilleurs clients. Les établissement français s'en inquiètent. ● L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES veut ouvrir des négociations avec les pouvoirs publics *« dans le courant du premier trimestre »* pour revoir les législations actuelles. ● LES UNIONS de consommateurs, très réticentes jusqu'à présent, semblent plus ouvertes. ● LE RAPPORT du sénateur Lambert préconise des mesures d'accompagnement afin que les clients les moins riches ne soient pas pénalisés.

L'euro va forcer les banques à rémunérer les comptes courants

En échange, les établissements financiers veulent pouvoir faire payer leurs services au juste prix et notamment les chèques. Des négociations vont s'ouvrir avec les pouvoirs publics et les associations de consommateurs

LES USAGERS de services bancaires comme les établissements financiers devront s'y faire : le « ni-ni » bancaire – *« ni tarification des chèques, ni rémunération des dépôts »* – vit ses derniers temps. Figée par un décret-loi de 1935, qui interdit aux banques de faire payer les chèques, complétée par un code du Comité de réglementation bancaire, qui interdit de servir des intérêts sur les dépôts à vue, cet usage volera en éclats au 1er janvier 1999. Et les banques se préparent à anticiper. Le responsable de cette mort annoncée : l'euro.

« La rémunération des soldes à vue est générale en Europe, mais impossible en France », rappelle François Schlumberger, président de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et trésorier de PSA Peugeot-Citroën. Mais la concurrence libre au sein de l'Union économique et monétaire va permettre aux banques de la zone de proposer des comptes rémunérés en euros aux consommateurs français. En commençant bien sûr par les clients les plus rémunérateurs. *« On voit mal comment les pouvoirs publics pourront l'interdire »*, prévient l'Association française des banques (AFB).

Le sénateur Lambert préconise une série de mesures d'accompagnement en faveur des consommateurs

Les banques françaises vont devoir réagir. La plupart d'entre elles se sont fixé pour objectif de proposer des produits en euros à leurs clients dès le 1er janvier 1999, sans attendre 2002, date d'entrée en circulation des billets en euros. Mais la concurrence promet d'être sauvage et la fin du « ni-ni » bancaire menace de détériorer encore les comptes d'exploitation des établissements français déjà déséquilibrés. Cette perspective leur donne le vertige : d'un côté, faire payer plus cher les services va faire fuir les clients ; de l'autre, verser des intérêts sur les dépôts à vue va représenter une somme considérable puisque ces dépôts atteignent 1 714,5 milliards de francs (chiffre de fin juin) selon les statistiques de la Banque de France.

« Plutôt que d'en arriver là, il faut prendre les devants et ouvrir des discussions dès les premiers jours de janvier, pour substituer à l'équilibre actuel un autre équilibre, qui ne lèse pas l'usager moyen et permette aux banques de s'adapter dans les meilleures conditions possibles », plaide M. Schlumberger. *« La France est le seul pays en Europe dans lequel on constate, pour les particuliers, une situation de services souvent gratuits et trop fréquemment tarifés de façon peu claire »*, explique-t-il. Ce qui pèse considérablement sur les conditions de rentabilité des banques françaises.

La gestion des moyens de paiement se traduit dans leurs comptes par un déficit de plusieurs milliards de francs, selon le Conseil national du crédit. Reprenant les conclusions du rapport du sénateur Alain Lambert (UDF, Orne) sur la santé du système bancaire français et les moyens de l'améliorer (*Le Monde* du 6 novembre), le Conseil demande que s'ouvrent de nouvelles négociations entre les parties concernées, établissements collecteurs de dépôts, usagers, pouvoirs publics et autorités de tutelle. *« Nous devrions revoir les pouvoirs publics sur ce thème dans le courant du premier trimestre »*, indique l'AFB.

Les associations de consommateurs, qui ont déjà bloqué toutes les tentatives d'évolution dans les années 80, ne sont guère pressées. Mais leur position semble plus ouverte qu'il y a quelques années. *« La question de la rémunération des dépôts fait partie d'un ensemble et ne peut être dissociée des questions de tarification en général et de la tarification des chèques en particulier »*, plaide, de son côté, Pierre Simon, directeur général de l'Afecei, l'Association française des établissements de crédit. Et de rêver à l'exemple allemand, où les comptes à vue sont, certes, rémunérés mais très faiblement (avec un taux de l'ordre de 0,5 % à 0,75 %), alors que les chèques et autres services sont pour beaucoup lourdement facturés.

Même en tenant compte des dates de valeurs le « ni-ni » actuel serait donc plutôt favorable à l'usager français. *« En outre, la rémunération moyenne de l'épargne liquide est sans doute plus élevée en France, où le consommateur dispose des sicav monétaires ou encore du Codevi ou du Livret A »*, rappelle M. Simon, estimant qu'il faut faire de la pédagogie en direction des usagers.

Le rapport Lambert a commencé. *« Il n'est pas établi que la tarification des chèques en contrepartie de la rémunération des dépôts à vue soit plus défavorable aux petits qu'aux gros comptes*, y lit-on. *Elle sera surtout défavorable aux gros émetteurs de chèques que ne sont pas en général les titulaires de petits comptes. »*

Le rapport précise : *« Il appartiendra aux établissements teneurs de comptes de dépôt de définir la tarification adaptée. Il est improbable que celle-ci soit d'emblée massive comme chez nos partenaires puisque les services tarifés aujourd'hui ne le sont que faiblement. »*

Le sénateur Lambert préconise toutefois une série de mesures d'accompagnement en faveur des consommateurs si le « ni-ni » devait tomber : *« La première consisterait à interdire explicitement l'utilisation des dates de valeur à des fins de rémunération des mouvements de fonds. La deuxième aurait pour but de préserver les clients modestes : il est possible d'imaginer que la tarification des chèques n'intervienne qu'au-delà d'un certain nombre de chèques émis. La troisième mesure serait de faire en sorte que les différents frais de tenue de compte et d'émission de chèques puissent s'imputer fiscalement sur la rémunération du compte courant. »*

Sophie Fay

Deux établissements de la City préparent leurs clients à la monnaie européenne

LONDRES
de notre correspondant

Alors que le gouvernement conservateur de John Major ferraille contre l'Union économique et monétaire (UEM) et qu'il est soumis à la pression incessante de ses députés anti-européens, les premières banques de la City ont commencé, discrètement, à préparer leurs clients à l'euro. Suivant l'exemple allemand, la Barclays Bank, numéro un outre-Manche, a grillé ses concurrents en publiant, à la mi-décembre, le premier guide destiné aux hommes d'affaires. Elle a été suivie de près par la banque d'affaires SBC Warburg (filiale de la Société de banque suisse).

Rien ne pouvait montrer plus clairement les divergences entre Whitehall et la City que l'annonce d'une telle décision dans la principale banque du Royaume-Uni à la veille du départ de M. Major pour un sommet de Dublin où il avait fait figure de résistant solitaire face à ses quatorze collègues.

Evénement exceptionnel en Grande-Bretagne où la monnaie unique est trop souvent l'objet de quolibets ou de dénonciations sans nuances, ce document présente les avantages et les inconvénients de l'entrée en scène de l'euro d'une manière clinique. De quoi renforcer les préventions des eurosceptiques qui voient derrière toute non-opposition une sympathie déguisée qui les conforte dans leur conviction que l'Angleterre est la cible d'un sombre complot bruxellois visant à lui faire perdre son indépendance.

UNE DEMANDE DES ENTREPRISES

Et pourtant, la Barclays ne fait que répondre à la demande exprimée par ses clients, soit un quart des entreprises britanniques, dont 400 des 1 000 plus importantes. Ce qui les intéresse, c'est l'historique d'un processus pas toujours bien connu, mais surtout son impact sur leur gestion quotidienne comme sur leur stratégie à long terme. Les analystes de la banque décortiquent donc les mécanismes et le calendrier de l'UEM, expliquent comment s'y ajuster techniquement et à quel coût, *« afin qu'ils puissent se préparer aux défis à venir… quelle que soit la position adoptée par le Royaume-Uni »*.

Par-delà les objectifs stratégiques de la monnaie unique, se posent toute une série de problèmes pratiques, de comptabilité, d'informatique et de formation de personnel, d'utilisation simultanée pendant un certain temps de deux unités de compte, qui vont donner des cheveux blancs à maints patrons de PME ou de petits commerces. Dans ce contexte, la Barclays se substitue à une administration par trop défaillante sur la préparation des Britanniques à l'euro, comme elle l'avait été pour l'introduction du système métrique.

La Warburg a intitulé son guide *« l'UEM, chance ou menace ? »*. Son ton est relativement optimiste. *« Nous pensons que l'UEM offre d'excellentes perspectives à long terme, mais soyez prêts pour un voyage mouvementé »*, commente l'un de ces analystes.

Patrice de Beer

L'éditeur américain de BD Marvel dépose son bilan

MARVEL ENTERTAINMENT, l'éditeur américain de bandes dessinées, qui a notamment créé le personnage de Spiderman, a demandé, vendredi 27 décembre, la protection de la loi sur les faillites. Marvel compte obtenir 525 millions de dollars (2,7 milliards de francs) d'argent frais, dont 365 millions de l'investisseur Ron Perelman qui détient déjà environ 80 % des titres ordinaires de la société et 160 millions de ses créanciers.

Ron Perelman veut faire passer son plan en force : les détenteurs d'obligations Marvel, dont le financier Carl Icahn, s'y opposaient. Ce plan doit mettre fin à trois ans de difficultés dues à la crise frappant la bande dessinée aux Etats-Unis. En novembre, Marvel avait supprimé 115 emplois, soit le tiers de ses effectifs. La demande de protection de la loi sur les faillites ne concerne pas sa filiale italienne Panini (sandwichs) pas plus que ses activités de restauration. – (AFP)

Mercedes-Benz a réalisé des ventes records en 1996

LE CONSTRUCTEUR ALLEMAND Mercedes-Benz a indiqué, vendredi 27 décembre, que son chiffre d'affaires avait atteint, selon ses premières estimations, 77 milliards de deutschemarks en 1996 (262 milliards de francs) contre 72 milliards en 1995, soit une progression de près de 7 %. Le groupe a vendu cette année un nombre record de véhicules de tourisme, dépassant le seuil des 640 000 unités, dont 370 000 à l'étranger, contre 590 200 en 1995. Les ventes de véhicules utilitaires ont atteint 345 000 unités (+ 7,7 %), un chiffre également record.

Les bénéfices (2,275 milliards de marks en 1995), devraient être en augmentation, a précisé Mercedes. Pour 1997, la firme de Stuttgart s'attend à une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires grâce à l'introduction de nouveaux modèles.

Des hommes d'affaires noirs ont pris le contrôle d'un groupe sud-africain

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les hommes d'affaires noirs ont franchi un pas important et symbolique dans leur participation au pouvoir économique en Afrique du Sud en prenant, pour la première fois, le contrôle direct d'une grande entreprise industrielle. Réunis au sein d'un consortium, plusieurs d'entre eux ont récemment acquis une minorité de blocage dans le groupe minier JCI (Johannesburg Consolidated Investment) d'une valeur boursière d'environ 9 milliards de francs. Cette société se situe au 4e rang dans le secteur de l'exploitation des minerais en Afrique du Sud, pilier de la richesse du pays et bastion de la domination économique blanche.

Pour un montant de 3,2 milliards de francs, le consortium a racheté près de 35 % du capital de JCI à l'Anglo American, le plus puissant des conglomérats sud-africains et première compagnie minière mondiale. Trois mois plus tôt, un autre regroupement d'hommes d'affaires noirs s'était porté acquéreur de Johnnic, elle aussi importante filiale de l'Anglo American (*Le Monde* du 30 août). Cette opération représentait la plus grosse transaction économique jamais effectuée jusqu'alors par des intérêts noirs et donnait accès au capital de plusieurs entreprises industrielles leaders dans leur secteur.

Mais, comme beaucoup d'autres auparavant, il s'agissait de l'acquisition d'une société holding ne permettant pas une influence directe sur la conduite des entreprises concernées. *« L'utilisation des holdings est un outil stratégique important pour la prise de pouvoir économique mais elle tient les hommes d'affaires noirs écartés du contrôle direct des biens de production »*, avait affirmé Cyril Ramaphosa, maître d'œuvre de l'opération Johnnic, puis candidat malheureux à la reprise de JCI.

La cession de Johnnic et de JCI s'inscrit dans une volonté de l'Anglo American de s'attirer les faveurs du nouveau pouvoir

Avec l'acquisition du groupe minier, le « black business » entre dans une nouvelle phase, celle de la gestion, sans intermédiaire, d'un puissant groupe industriel. *« Je n'ai jamais été attiré par Johnnic. Ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir créer une vraie richesse et exercer une influence suffisante sur l'entreprise »*, a expliqué Mzi Khumalo, responsable du consortium acquéreur de JCI et patron de Capital Alliance, société de services financiers.

Reste à savoir si M. Khumalo va mettre cette influence au service de son seul enrichissement et de celui de ses partenaires ou s'il va en faire profiter la communauté noire. Une partie de cette communauté reproche à ses hommes d'affaires de ne penser qu'à leur intérêt personnel. M. Khumalo, lui, a déjà promis d'améliorer la sécurité des mineurs et leurs relations avec la direction de l'entreprise par la création d'un *« environnement de travail complètement non racial »*. La présence des syndicats dans la société mère contrôlant Capital Alliance et leur possible participation au tour de table final de JCI constituent une incitation de poids dans ce sens.

Mais M. Khumalo et ses associés sont avant tout des hommes d'affaires cherchant à gagner de l'argent. Ils n'ont guère, de toute façon, la capacité de se substituer du jour au lendemain à la direction expérimentée et spécialisée d'un important groupe minier. Ils ont d'ailleurs déjà fait savoir leur volonté de poursuivre la même stratégie de développement, orientée – comme celle de tous les groupes miniers sud-africains – vers l'exploitation des ressources de pays étrangers, africains en particulier. Les nouveaux patrons de JCI comptent bien aussi, semble-t-il, vendre une partie des intérêts sud-africains de la société afin de dégager des liquidités et renouveler leur trésor de guerre.

Même si la prise de contrôle de JCI est financée, en très grande partie, par l'argent emprunté aux institutions financières blanches, le prix payé réduit la capacité de développement des acquéreurs noirs. L'Anglo American n'a pas consenti un rabais sur le prix de vente de JCI comme elle l'avait fait pour Johnnic. Au contraire, elle a cédé ses parts au-dessus de la valeur du marché. La bonne santé du groupe minier et la qualité de certains de ses avoirs expliquent cette attitude. L'Anglo American a certes pris soin de garder sous son contrôle les secteurs les plus stratégiques de JCI, la division platine et diamants, au cœur de la richesse du conglomérat. Mais JCI possède encore, notamment, des mines d'or en profondeur parmi les plus rentables et d'autres qui disposent de très importantes réserves.

Si l'Anglo American a décidé de s'en séparer, c'est essentiellement pour des raisons politiques. La cession de Johnnic et de JCI à des intérêts noirs a été planifiée dès l'approche des élections de 1994. Elle s'inscrit dans une volonté du cartel de s'attirer les faveurs du nouveau pouvoir noir. Les intentions hostiles de ce pouvoir à l'égard des grands groupes blancs qui contrôlent l'économie sud-africaine ne se sont toujours pas traduites dans les faits. La nouvelle législation destinée à briser les cartels, par exemple, est sans cesse retardée.

Mais le conglomérat préfère prendre les devants. *« Sa place proéminente sur la scène économique fait de l'Anglo une cible privilégiée. Elle cherche à se mettre à l'abri en contribuant à l'émergence d'un pouvoir économique noir »*, explique Anton Von Below, expert minier à la Bourse de Johannesburg. Sous l'effet des efforts intéressés du conglomérat, la part des sociétés contrôlées par les Noirs sur le marché boursier a plus que doublé en quelques mois. Mais elles représentent toujours moins de 10 % du total. L'Anglo American, à elle seule, en détient encore plus du tiers.

Frédéric Chambon

DÉPÊCHES

■ **SEGA : le fabricant japonais de jeux électroniques** a révisé ses prévisions de profits avant impôt à la baisse : Sega prévoit désormais qu'ils atteindront 11 milliards de yens, contre 27 milliards auparavant. Le groupe a enregistré une perte exceptionnelle de 30 milliards de yens sur ses activités américaines et a dû alourdir ses stocks de consoles de jeux de 16 bits, désormais obsolètes. Il a subi de plein fouet la concurrence de ses compatriotes Sony et Nintendo. L'action Sega a été suspendue vendredi 27 décembre dans l'après-midi après avoir perdu 50 yens dans la matinée pour ne plus valoir que 4,05 yens.

■ **VALEO : la Compagnie générale d'industrie et de participations** (CGIP) a reclassé auprès de trois de ses filiales les 20,2 % du capital de l'équipementier automobile français Valeo achetés en novembre dernier. La CGIP a également indiqué que la société JP Morgan GT, avec laquelle elle agissait de concert, a cédé sa participation (3,63 % du capital) à la société financière de droit néerlandais Arkaig Finance Company. La CGIP détenait une option pour acquérir les titres de JP Morgan.

■ **VOLVO : le constructeur automobile suédois** a confirmé, vendredi 27 décembre, que des discussions étaient en cours avec Mitsubishi en vue d'une collaboration dans le domaine des poids lourds. Les deux groupes exploitent déjà en commun une usine aux Pays-Bas, NedCar, qui assemble des voitures de tourisme des deux marques. Volvo et Mitsubishi étudient aussi la possibilité de monter des voitures Volvo dans les installations sous-utilisées de Mitsubishi aux Etats-Unis.

■ **TOTAL : la société pétrolière nationale azerbaïdjanaise SOCAR** a donné son feu vert pour l'entrée du français Total dans un contrat d'exploitation de gisements pétroliers en mer Caspienne. SOCAR envisage également d'associer l'allemand Denimex et l'américain Mobil au projet, d'une valeur estimée à 2 milliards de dollars.

■ **AIR FRANCE : l'un des syndicats d'hôtesses et stewards** d'Air France, l'UNAC-CGC, a appelé pour les 31 décembre et 1er janvier à une grève de 48 heures, qui selon la direction n'aura pas de répercussion sur le trafic. Le syndicat réclame *« le relèvement des salaires des hôtesses et stewards nouvellement embauchés à moins 22 % »* par rapport aux personnels plus anciens. Le syndicat s'oppose également *« aux méthodes de notation permanente confiée à des personnels non cadres »*.

هكذا من الأصل

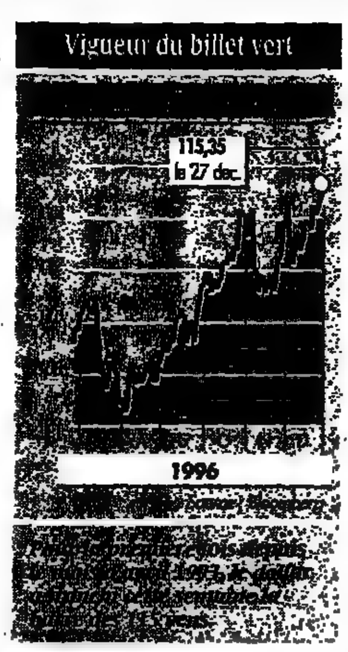
Le repli des actifs financiers nippons affaiblit le yen

Le dollar est monté, vendredi 27 décembre, jusqu'à 115,60 yens, son cours le plus élevé depuis le mois d'avril 1993 face à la monnaie japonaise. La devise nippone a été pénalisée par la faiblesse de la Bourse de Tokyo

La semaine a été marquée par une faible activité sur les places financières internationales en raison des fêtes de Noël. Le seul mouvement notable a été l'accès de faiblesse du yen face au dollar. La monnaie nippone est tombée à son plus bas niveau depuis le mois d'avril 1993 face au billet vert, affectée par le repli des marchés d'actions et d'obligations au Japon qui a suivi la présentation du budget par le gouvernement et l'annonce de la prochaine mise en liquidation d'un établissement financier spécialisé dans les crédits immobiliers. Les responsables monétaires japonais ont toutefois laissé entendre qu'ils chercheront à s'opposer à une dépréciation supplémentaire du yen. En Europe, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a, comme prévu, laissé inchangés, jeudi 26 décembre, ses taux directeurs.

LES FÊTES de Noël ont fortement ralenti l'activité, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux. Pour preuve, le volume échangé, mardi 24 décembre, sur le contrat notionnel du Matif s'est limité à 5 000 lots, alors qu'il s'en traite d'habitude plus de 100 000. La faiblesse des transactions s'est accompagnée d'une grande stabilité des cours des titres. D'un vendredi sur l'autre, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est passé de 5,78 % à 5,74 %, tandis que le rendement de l'emprunt américain de référence, d'une durée de trente ans, est revenu de 6,58 % à 6,55 %.

Il est vrai aussi que la semaine a été pauvre, aux Etats-Unis comme en Europe, en petites phrases de dirigeants monétaires susceptibles de faire varier les cours ou en publication d'indicateurs économiques majeurs. Outre-Atlantique, les revenus et les dépenses des ménages ont progressé de 0,5 % au mois de novembre, un chiffre conforme aux prévisions des analystes. Les ventes de Noël ont été soutenues sans être frénétiques et, d'autre part, les commandes de biens durables en novembre ont reculé de 1,6 %. Ces chiffres ont conforté le scénario d'un léger ralentissement de la croissance de l'économie américaine. En France, l'annonce, jeudi, d'un excédent commercial record au mois d'octobre (17 milliards de francs) et, vendredi, d'un recul de 0,8 % de la consommation des ménages en novembre a laissé de glace les rares opérateurs présents.



TOUR DE VIS

L'animation est venue du Japon, avec l'accentuation du repli du yen face au dollar. La monnaie japonaise est tombée, vendredi 27 décembre, jusqu'à 115,60 yens pour un billet vert, son cours le plus faible depuis le mois d'avril 1993. La devise nippone a souffert du repli des actifs financiers japonais observé après la présentation du budget par le gouvernement. Après plusieurs années de politique expansive, destinée à soutenir l'activité économique, les autorités japonaises ont décidé de donner un tour de vis budgétaire qui prendra la double forme d'une hausse des taxes à la consommation et de coupes dans les programmes de dépenses. Les opérateurs, craignant les effets récessifs de cette politique de rigueur sur une économie convalescente, ont procédé à d'importantes ventes d'actions japonaises.

Parallèlement, les marchés obligataires nippons sont affectés par les craintes inflationnistes, en raison de la politique monétaire très accommodante menée par la Banque du Japon (le taux d'escompte est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995). Le rendement de l'emprunt d'Etat est remonté cette semaine de 2,44 % à 2,60 %. De fait, l'institut d'émission nippon se retrouve placé dans une situation très inconfortable. Alors que certains indicateurs monétaires (comme la croissance des agrégats de monnaies) plaideraient pour un durcissement de sa politique, la fragilité du système bancaire nippon l'empêche d'agir. Le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* a annoncé jeudi que la société japonaise de financement spécialisé Koei Corp., massivement engagée dans le secteur sinistré de l'immobilier, sera liquidée à la fin du mois de mars.

La chute des actions et des obligations nippones incite les investisseurs à placer leurs capitaux en dehors de l'archipel, ce qui se traduit par des conversions de yens dans d'autres devises, et donc par un affaiblissement de la devise japonaise. Les autorités nippones ont toutefois tenu à faire savoir qu'elles « *n'apprécient pas les fluctuations intempestives sur le marché des changes et surveillent de près la situation* », ce qui laisse entendre que la Banque du Japon est prête à intervenir sur le marché pour stopper la baisse de sa devise en vendant des dollars et en achetant des yens, cette fois, contrairement à ce qu'elle a fait depuis plusieurs années, et qu'elle effectuait l'opération inverse. Si la faiblesse de la monnaie nippone est favorable aux exportations des entreprises de l'archipel, elle augmente en revanche les risques d'inflation importée au Japon.

En France, le conseil de la politique monétaire de l'institut d'émission (CPM), réuni jeudi 26 décembre, a décidé, comme prévu, de ne pas modifier ses taux directeurs. Il a par ailleurs examiné – pour avis consultatif – la liste des six candidats au remplacement de Jean Boissonnat et Bruno de Maulde, dont les mandats arrivent à leur terme. S'il a exprimé, dans sa majorité, sa préférence pour la reconduction de M. Boissonnat et la nomination de Jean-René Bernard, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier, le suspense reste entier. La question est de savoir si l'Elysée saisira l'occasion qui lui est donnée de se démarquer de la ligne orthodoxe défendue par le gouverneur, Jean-Claude Trichet. Dans sa composition actuelle, le CPM ne compte que trois « colombes » (Denise Flouzat, Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli), partisans d'une plus grande souplesse monétaire et d'une plus grande indépendance à l'égard de la Bundesbank, en faisant par exemple passer les taux directeurs français sous leurs homologues allemands. Mais la plupart des observateurs restent sceptiques à l'idée que Jacques Chirac, qui s'est opposé avec force à la proposition de Valéry Giscard d'Estaing de laisser filer le franc, prenne le risque de provoquer des remous, même légers et passagers, sur la parité franc-mark en choisissant de faire basculer la majorité au sein du CPM en faveur des colombes.

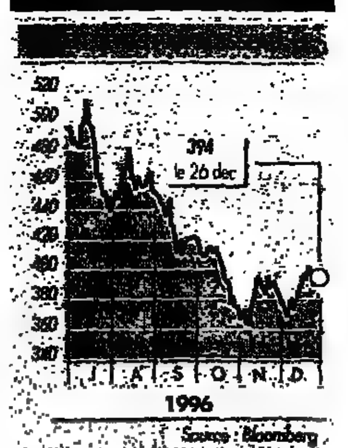
Pierre-Antoine Delhommais

Envolée de la livre

La livre sterling s'est envolée, cette semaine, sur le marché des changes. Elle est montée, vendredi 27 décembre, jusqu'à 2,6320 marks et 8,88 francs, ses cours les plus élevés face à ces deux devises depuis sa sortie du système monétaire européen (SME), au mois de septembre 1992.

La monnaie britannique a profité de la vigueur du dollar, auquel elle est étroitement corrélée. Elle a surtout bénéficié des perspectives de hausse des taux d'intérêt britanniques de nature à augmenter la rémunération des dépôts libellés en livres. Dans un entretien au *Figaro*, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, s'est félicité mardi 24 décembre de « *la croissance solide de l'économie britannique pour la cinquième année consécutive* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *nous constatons une reprise de l'expansion par la consommation, comme en témoigne la forte croissance de la masse monétaire. Pour contenir cette forte croissance, il sera nécessaire à un moment ou à un autre de procéder à une hausse des taux d'intérêt* ». Il n'a « *pas exclu* » que cette hausse intervienne avant les élections législatives prévues pour mai prochain.

MATIÈRES PREMIÈRES



ON SE DEMANDAIT il y a quelques semaines si les cours mondiaux du blé allaient poursuivre leur repli ou bien amorcer enfin un début de raffermissement. Il semble bien qu'ils suivent durablement la première pente. Alors qu'ils s'affichaient sur le Chicago *Board of Trade* à 4,09 dollars le boisseau, le 21 novembre, ils étaient tombés un mois plus tard à 3,945 dollars pour le contrat rapproché (mars) et à 3,695 dollars pour mai.

En fait, la médiocrité des prix suit le chemin inverse des prévisions de récolte mondiale sans cesse revues à la hausse. L'Argentine et l'Australie vont, selon les prévisionnistes, véritablement inonder de blé le marché mondial. La première devrait récolter presque 16 millions de tonnes et la seconde 21,5 millions. De quoi susciter de sérieuses inquiétudes chez les producteurs américains qui ont déjà perdu des parts de marché au profit de ces deux géants auxquels s'ajoute le Canada. Ainsi, l'Inde, qui importe plus de 400 000 tonnes de céréales par an, vient de s'adresser à Toronto pour lui acheter 250 000 tonnes de blé. Mais la France tient bonne place dans ce concert de grands : le Maroc vient de lui acheter 50 000 tonnes de blé et, surtout, elle va en fournir dans le cadre de l'accord « *pétrole contre nourriture* » 300 000 tonnes à l'Irak qui a fait savoir qu'il n'achètera rien aux Etats-Unis. Cette petite note d'optimisme pour la France ne doit pas faire oublier qu'elle a partie liée avec l'Europe. Cela signifie que ses partenaires, à commencer par les Allemands, doivent soutenir cette politique d'exportation qui risque, par contrecoup, de faire remonter les cours sur le marché européen, ce que Bonn ne souhaite pas, quitte a relancer le gel des terres. L'enjeu est important car les Irakiens comptent obtenir contre de l'or noir pas moins d'un million de tonnes de blé en six mois. La concurrence sera rude d'autant plus que les prévisions dotent l'Europe d'une récolte de 90,5 millions de tonnes.

Marie-Christine Simonet

Marché international des capitaux : l'attrait des placements obligataires

PLUSIEURS des meilleurs emprunteurs européens, notamment des établissements dépendant directement des Etats, veulent augmenter le placement de leurs obligations auprès du public. C'est même un des principaux objectifs qu'ils se sont fixés pour les prochaines années et ils sont bien décidés à s'en rapprocher en 1997. La tâche ne sera pas facile car les épargnants sont très sollicités. On leur propose une foule de solutions qui vont de l'accession à la propriété au contrat d'assurance et au fonds commun d'investissement. En outre, comme l'heure est aux privatisations et que les taux d'intérêt sont très bas, certains intermédiaires cherchent à orienter l'épargne vers les actions au détriment des titres à revenu fixe. Les emprunteurs sont pourtant confiants d'arriver à leurs fins. La masse des capitaux privés susceptibles de se diriger vers les marchés financiers leur paraît suffisante.

A l'appui de leurs dires, les emprunteurs citent les contraintes budgétaires liées à la préparation de l'Union monétaire européenne et mentionnent l'évolution démographique de notre continent. Ce faisant, ils rappellent les nombreux débats menés depuis des mois au sujet des retraites et à la façon dont la population active était encouragée, plus ou moins ouvertement, à faire preuve de plus de prévoyance que naguère.

Le sujet est brûlant mais il n'a toutefois pas la même actualité dans tous les pays. C'est en Italie qu'il semble avoir pris le plus d'importance. On en a eu de nombreux témoignages ces derniers mois. Des emprunteurs très connus ont lancé des obligations internationales en lires et en deutschemarks, de très longue durée, dont certains ont trente ans à courir et dont l'intérêt ne sera versé qu'au moment du remboursement du capital. Ces opérations ont été couronnées de succès. Les souscripteurs étaient tous des Italiens, des particuliers pour la plupart, qui y ont vu le moyen de s'assurer un complément à leur retraite.

PUBLICITÉ INTERDITE

Il faut bien sûr se garder de toute généralisation. L'exemple italien ne saurait être transposé ailleurs. La réussite de ces longs emprunts démunis de coupons annuels d'intérêt s'explique par une conjonction d'éléments spécifiques, et notamment par des dégrèvements fiscaux. Mais l'enseignement est clair. Si certaines conditions sont remplies, l'épargne est prête à s'investir en masse et directement dans des obligations.

Dans de nombreux pays, c'est une évidence. Aujourd'hui, on a un peu tendance à l'oublier en France, tout simplement parce que les banques ne proposent plus guère de tels titres à leurs clients. Il y a de nombreuses raisons à cela. La principale est liée à l'interdiction de faire de la publicité en France pour les obligations internationales. Cela fait que le choix est restreint à des titres en francs français, qui, aujourd'hui, rapportent peu. Pour allécher les clients, il faudrait peut-être leur proposer des obligations en devises comme le font les banques des pays voisins, en particulier en Belgique et au Luxembourg. Les établissements financiers de ces pays sont confrontés à la même difficulté que leurs homologues français. La baisse récente des taux d'intérêt a eu pour conséquence de diminuer l'appétit de leur clientèle pour les obligations en francs luxembourgeois dont ils s'étaient fait une spécialité. Réagissant à cette évolution, ils s'occupent activement de diriger des emprunts en d'autres monnaies, tels que les dollars des Etats-Unis, du Canada, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande, ou bien encore, la couronne danoise ou l'écu.

Les nombreuses opérations que dirigent les banques du Benelux sont le plus souvent de taille et de durée moyennes et l'expérience montre que lorsque les affaires viennent à échéance, les clients les remplacent par d'autres du même genre, mais pas nécessairement dans la même devise. Les épargnants demeurent fidèles à leurs banques parce qu'ils savent que, le moment venu, celles-ci tiendront compte de leurs préférences.

Tout ce système fonctionne très bien et prend des proportions assez impressionnantes, attirant de plus en plus d'émetteurs qui souhaitent bénéficier de ce grand mouvement de recyclage permanent qui est un des facteurs de stabilité du marché des capitaux. Les emprunteurs sont d'ailleurs d'autant plus enclins à y participer que les souscripteurs individuels sont avertis. L'information financière circule de mieux en mieux. Les épargnants savent aujourd'hui où trouver les données qui leur sont nécessaires et, continuant de prendre l'avis de leurs banques, ils s'apprêtent à se servir en outre des moyens informatiques dont l'accès est de plus en plus facile.

Christophe Vetter

New York et Londres au plus haut, Tokyo au plus bas

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 1,63%	↗ + 1,18%	↗ + 1,25%	↗ + 0,33%	↘ – 0,06%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

SI L'ON EXCEPTE Tokyo, les grandes places boursières internationales ont connu une semaine écourtée et très calme. A la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 a, en quatre séances de cotations, gagné 1,25 % pour terminer vendredi 27 décembre juste au-dessus des 2 300 points, à 2 306,95 points. La semaine a été caractérisée par l'étroitesse des transactions en raison de l'absence d'un grand nombre d'opérateurs à la fois nationaux et étrangers. Le dernier terme boursier de l'année s'est soldé par un gain de 1,42 % portant à dix le nombre de liquidations gagnantes depuis le début de l'année – seuls les mois de juin et juillet ont été perdants. Il faut remonter à 1988 pour retrouver un tel parcours boursier. Si l'on prend en compte le niveau de l'indice CAC 40 à la fin du terme boursier de décembre 1995 (1 834,38 points), la progression moyenne des valeurs françaises sur l'année boursière – et non pas l'année civile – est de 24,7 %.

Les prises de position ont été rares, les professionnels procédant surtout à des ajustements de portefeuille avant le 31 décembre. Les valeurs pharmaceutiques ont encore été entourées, subissant quelques prises de bénéfice après avoir été dopées la semaine précédente par les perspectives de restructuration dans le secteur après l'annonce de l'intention d'Elf Aquitaine d'ouvrir le capital de Sanofi à un autre laboratoire. Roussel Uclaf s'est stabilisé à 1 527 francs. L'OPA de sa maison mère Hoechst a été lancée à 1 530 francs. Synthelabo termine la période à 561 francs, en hausse de 1,26 %, alors que Sanofi, sous le poids des ventes bénéficiaires, cédait 2,86 % à 510 francs. Rhône Poulenc a gagné 50 centimes en quatre séances à 178 francs. Les opérateurs continuent de penser que le groupe français devrait être au centre des modifications de capital dans la pharmacie et la chimie. Renault, qui a touché vendredi 20 décembre son plus bas niveau annuel à 104,10 francs termine la semaine à 111 francs, soit un gain de 6,63 %. Le titre affiche un recul de 21 % sur ses niveaux du début de l'année et de 32,73 % sur son cours d'offre publique de vente qui était pour mémoire de 165 francs.

ATTRAITS BRITANNIQUES

Sur les autres places européennes, la Bourse de Londres a terminé une semaine réduite à trois séances à des niveaux records. L'indice Footsie des cent principales valeurs s'est inscrit vendredi en clôture à 4 091 points, en hausse de 13,4 points, soit 0,33 % par rapport au vendredi précédent. Les actions britanniques n'ont pas souffert des anticipations de hausse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre dès le début de l'année prochaine. Au contraire, elles ont bénéficié de l'envolée de la livre sterling, qui accroît l'attrait des actifs financiers libellés dans la monnaie britannique.

Les sociétés n'ont pas annoncé de résultats ou d'opérations susceptibles d'animer la cote. En revanche, le maintien à un haut niveau des dépenses de consommation en novembre a soutenu les titres du secteur de la distribution comme, par exemple, Marks & Spencer.

La Bourse de Francfort, de son côté, n'a été ouverte que deux jours durant la semaine. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 852,88 points, quasiment inchangé par rapport au 20 décembre (– 0,06 %).

Malgré la baisse de sa notation par l'agence américaine Moody's, la Deutsche Bank a vu son action progresser de quelques fractions sur la semaine à 71,65 deutschemarks (+ 0,17 deuschemark). Siemens, qui a lancé lundi une opération d'acquisition en Suisse en reprenant les activités industrielles d'Elektrowatt AG, s'est appréciée à 71,80 deutschemarks (+ 0,60 deutschemark) tandis que l'autre poids lourd du DAX 30, Deutsche Telekom, a légèrement baissé de 0.09 deutschemark à 32,39 deutschemarks.

Outre-Atlantique, Wall Street a poursuivi cette semaine son ascension (+ 1,18 %), au point d'établir vendredi un nouveau record en clôture (l'indice Dow Jones s'est inscrit à 6 560,91 points). Depuis le 1er janvier, la progression de la Bourse de New York est de 28,21 %. Cette envolée de fin d'année est un phénomène traditionnel à Wall Street, au point que les professionnels ont fini par la surnommer « *reprise du père Noël* ». Elle est généralement observée au cours des cinq dernières séances de décembre et lors des deux premières journées de janvier.

RIGUEUR NIPPONNE

La Bourse de Tokyo a été malmenée cette semaine, les investisseurs craignant que la politique de rigueur budgétaire décidée par le gouvernement n'étouffe la reprise économique. L'indice Nikkei a perdu 321,42 points, soit 1,63 %, pour terminer vendredi à 19 369,04 points, et il a retrouv[é ses] plus bas niveaux depuis le m[ois de] décembre 1995.

Les valeurs financières on[t été les] plus touchées cette sem[aine. Le] titre de l'Industrial Bank o[f Japan,] principale créancière de [la société] de financement spécia[lisé Koei] Corp., qui sera mise en [liquidation] au mois de mars – a perdu 80 yens à 1 990 [yens.]

Les avis des ana[lystes et] courtiers divergent [sur les] perspectives à cou[rt terme de la] Bourse japonaise. [Cer]tains d'entre eux é[voquent la possi]bilité d'une chu[te jus]qu'au niveau h[...] de 14 485,41 poi[nts de juil]let 1995, d'autr[es sont plus] optimistes. C[...] Miyake, anal[yste ...] cherches de [...] ko, qui esti[me ...] offre la po[...] début 199[...]

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION Canal Plus Espagne et Antena 3 sont d'accord pour développer une plate-forme numérique commune. Cette alliance intervient après des mois de guerre entre les deux entreprises pour la retransmission des droits du football. Le bouquet numérique de Canal Plus Espagne qui sera lancé le 31 janvier bénéficiera donc des recettes du paiement à la séance des matches de football. ● L'ACCORD espagnol permet à Canal Plus de terminer l'année en beauté, après le lancement du bouquet numérique de CanalSatellite et surtout la fusion avec Nethold, qui consolide sa place de numéro un européen de la télévision à péage. ● UNE ÉTUDE de l'INSEE et du CSA montre que 5,3 % des foyers français sont équipés d'une parabole et que 7,3 % ont le câble. Selon une autre étude, 7,8 % des foyers français ont l'intention d'accéder à la télévision numérique.

Canal Plus Espagne et Antena 3 s'allient pour lancer un bouquet satellitaire

Après des mois d'invectives, les deux principaux acteurs de la télévision numérique dans la péninsule Ibérique ont trouvé un terrain d'entente sur les droits de retransmission du football qui fait échec aux projets du gouvernement conservateur de Madrid

SPECTACULAIRE retournement de situation en Espagne : adversaires acharnés hier, Canal Plus Espagne et Antena 3 sont parvenus à s'entendre, mardi 24 décembre, pour composer une plate-forme numérique commune. Outre la naissance du poids lourd de la télévision numérique en Espagne, cette alliance soudaine met aussi fin à l'affrontement des deux hommes fort de la communication ibérique : d'une part, Jesus Polanco, président du groupe Prisa, éditeur du quotidien *El País*, et principal actionnaire de Canal Plus Espagne aux côtés de Canal Plus ; d'autre part Antonio Asensio, directeur d'Antena 3 et président du groupe de presse Zeta. Et confirme la capacité de Canal Plus, par l'entremise de Michel Thoulouze, directeur de l'international de la chaîne cryptée, à sortir des situations de conflit.

Après des mois d'invectives à propos de la gestion des droits de retansmission du championnat de football, les deux ennemis irréductibles ont en effet trouvé réunies toutes les conditions d'une union fructueuse. Première chaîne de télévision à péage, Canal Plus Espagne a accumulé des abonnés et un savoir-faire incontournable. Plus inexpérimentée mais pugnace, Antena 3 avait réussi à briser, à coup de milliards de pesetas, et avant son terme, le monopole de la diffusion du football détenu par la chaîne cryptée espagnole.

Toutefois, Antena 3 ne semblait pas disposer des capacités financières pour honorer ses engagements (10 milliards de francs sur 7 ans) auprès des clubs espagnols : lourdement endettée, elle vient d'ailleurs de céder 10 % de son capital à la Banque de New-York.

Plutôt que de s'infliger une concurrence ruineuse, Canal Plus Espagne et Antena 3, rejoints par TV3, chaîne catalane, ont choisi de créer une société commune chargée de la gestion de l'ensemble des droits de retransmission. Cette société présidée par Antonio Asensio, est détenue par Canal Plus Espagne (40 %), Antena 3 (40 %) et TV3 (20 %) a pour but de proposer « *une exploitation ordonnée et rationnelle des droits de retransmission du football* ».

Grâce à cet accord, TV3 pourra diffuser un match en clair chaque samedi tandis qu'Antena 3 pourra retransmettre 20 rencontres, en clair, tous les lundis. De son côté, Canal Plus Espagne conserve le monopole de la diffusion à péage du football.

CAMOUFLET POUR LE POUVOIR

La chaîne cryptée espagnole pourra programmer un match chaque samedi et gèrera la diffusion du football en paiement à la séance. Toutefois, Antena 3, qui rejoint le bouquet numérique de Canal Plus Espagne, lancé le 31 janvier, sera associée aux résultats financiers du paiement à la séance.

La création de cette nouvelle plateforme numérique est un véritable camouflet pour le gouvernement conservateur. Poussées par Miguel Angel Rodriguez, secrétaire d'État à la communication, déterminé à couper les ailes de Prisa couple à ses yeux d'avoir trop bénéficié des largesse du pouvoir socialistes, Antena 3 et TV3 s'étaient associées au bouquet numérique créé le 27 novembre autour de Telefonica, du service public de radio et télévision (RTVE), de Televisa, chaîne mexicaine, et du quotidien *El Mundo*.

Cet ensemble concurrent du bouquet numérique de Canal Plus Espagne venait même de recevoir le renfort de DirecTV, filiale du groupe Hugues Corp. A l'examen, les contrats d'armement du groupe américain avec le ministère espagnol de la défense avaient pesé plus lourd que les perspectives de développement du bouquet numérique de la chaîne cryptée espagnole.

Désormais, privé de la majeure partie du football, le bouquet patronné par le gouvernement espagnol pourrait ne pas passer l'hiver. Après Antena 3 et TV3, DirecTV serait à son tour en passe de renouer le dialogue avec Canal Plus Espagne. De même, la RTVE a annoncé jeudi 26 décembre son intention de « *revoir sa stratégie de participation en tant qu'actionnaire* » du bouquet dirigé par Telefonica. En revanche, le service public espagnol veut « *maintenir son objectif d'être un fournisseur de programmes de la télévision numérique en Espagne* ».

Pour certains observateurs politiques espagnols, la « trahison » de TV3, chaîne contrôlée par les nationalistes de Catalogne, alliés du Parti populaire (PP) au pouvoir, pourrait annoncer d'autres revirements. Aux Cortes (Chambre des députés), le PP a besoin de l'appoint des députés catalans pour former une majorité.

G. D.

1996, l'année Canal Plus

● **Mars.** – Canal Plus, Bertelsmann et Havas s'allient à Rupert Murdoch pour créer une plate-forme numérique en Allemagne. Cette alliance isole Leo Kirch et surtout la CLT, qui venait de conclure un accord avec Murdoch.

● **Avril.** – CanalSatellite lance le premier bouquet numérique français.

● **Mai.** – La CLT fusionne avec Bertelsmann. Ce retournement d'alliance met en péril la plate-forme numérique allemande.

● **Juin.** – Canal Plus lance une offre publique d'échange sur UGC droits audiovisuel (UGC-DA), qui possède un catalogue de 5 000 films, principalement français et britanniques.

● **Juillet.** – Rupert Murdoch rompt avec Bertelsmann et s'allie avec Leo Kirch, qui lance son propre bouquet numérique.

● **Septembre.** – Canal Plus annonce la fusion avec le groupe sud-africain Nethold. Ce nouveau rebondissement renforce les positions de la chaîne cryptée en Europe, où elle est nº 1. Après la fusion, Canal Plus aura 8,5 millions d'abonnés. En septembre, Canal Plus lance également les matches de football en « *pay per view* ».

● **Octobre-novembre.** – Canal Plus et TPS se livrent une guerre pour acquérir les catalogues de films des grands studios américains. Canal Plus signe avec Fox, MCA-Universal, Columbia et Disney, TPS remporte les contrats avec la MGM et Paramount.

● **Décembre.** – Pierre Lescure, le PDG du groupe, est élu « *manager de l'année* » par *Le Nouvel Economiste* et « *homme de l'année* » par *Stratégies*.

La ligne de démarcation entre le câble et le satellite est d'ordre socio-économique

TROIS BOUQUETS de programmes numériques par satellite, CanalSatellite, Télévision par satellite (TPS) et AB Sat sont désormais commercialisés en France. Une étude de l'INSEE et du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pointe les caractéristiques des abonnés au câble et des foyers parabolisés et semble conforter la concurrence entre les bouquets de programmes. Intitulée *Câble et satellite à l'heure du numérique*, cette enquête dresse aussi l'évolution du comportement des consommateurs face au développement de la télévision à péage.

En 1996, selon l'INSEE et le CSA, 5,3 % des ménages français déclarent être équipés d'une parabole. En dépit de sa faiblesse, cette proportion a été quadruplée en huit ans. Durant la même période, le nombre de foyers abonnés au câble a plus que doublé pour atteindre 7,3 % des ménages. Cette accroissement du câble et du satellite montre que les deux supports sont « *plus complémentaires que concurrents* ».

Selon l'étude, les paraboles fleurissent là où le câble n'est pas implanté. 68,1 % des ménages équipés d'une parabole vivent en milieu rural et dans des villes comptant moins de 100 000 habitants. *A contrario*, les foyers câblés sont installés majoritairement (77,7 %) dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Ce qui confirme l'enquête de l'Institut Carat pour le compte d'Eutelsat (*Le Monde* du 30 août) qui recensait 56 % des foyers câblés installés dans des communes de plus de 100 000 habitants.

Toutefois, 12 % des foyers câblés et 15 % de ceux qui ont une parabole possèdent le double équipement, câble et satellite. Si une partie de ces foyers sont des fanatiques des nouvelles technologies (« *plugs idiots* ») les autres sont, pour certains d'entre eux, des foyers arabophones qui complètent leur abonnement au câble par une parabole. Celle-ci leur permet en effet de capter les chaînes algérienne, marocaine ou tunisienne, absentes du câble jusqu'à l'autorisation récente donnée à la troisième par le CSA (*Le Monde* du 6 décembre).

Le niveau de revenu marque la frontière entre câble et satellite. Ainsi, les ménages disposant d'un revenu supérieur à 20 000 francs mensuels (12,4 % des foyers français) représentent 16,6 % des possesseurs de parabole et 22,3 % des câblés. Mais les foyers dont le revenu est inférieur à 10 000 francs par mois (52,5 %), forment 43,9 % des parabolisés et seulement 36 % des câblés. Selon le CSA, « *l'effet revenu joue très peu sur l'équipement satellite* ».

UNE FOIS POUR TOUTES

La préférence des ménages à revenu modeste pour le satellite au détriment du câble s'explique par le prix d'achat d'un kit de réception (parabole, démodulateur et pose) qui reste exceptionnel et réalisé une fois pour toutes.

En outre, un foyer équipé d'une parabole dispose d'un grand nombre de chaînes gratuites, dont la majeure partie des télévisions généralistes, alors qu'un foyer câblé doit acquitter chaque mois son abonnement, qui s'ajoute à des frais de raccordement non négligeables.

Les réticences des ménages à revenus modestes, majoritaires dans la population, à souscrire un abonnement devraient avoir une incidence sur la commercialisation des bouquets numériques qui débutera massivement par satellite avant d'être reprise progressivement sur le câble. *A priori*, ces foyers à revenu modeste séduits par la télévision à péage pourraient privilégier AB Sat et TPS, deux bouquets aux tarifs d'abonnements plus bas que CanalSatellite numérique.

L'étude indique qu'en ce qui concerne Canal Plus, l'abonnement à la chaîne cryptée « *est fortement influencé par le niveau de revenus* » et est « *surreprésentée parmi les cadres supérieurs et professions libérales, les patrons de l'industrie et du commerce et, à un degré moindre les professions intermédiaires* ».

Parmi les abonnés à la chaîne cryptée, 23,2 % gagnent entre 5 000 francs et 10 000 francs ; 43,1 % disposent de revenus mensuels allant de 10 000 francs à 20 000 francs, et 21,3 % ont un gain mensuel supérieur à 20 000 francs. Une répartition qui se calque presque sur celle des abonnés au câble : 23,3 % de 5 000 à 10 000 francs ; 40,9 % de 10 000 francs à 20 000 francs et 22,3 % plus de 20 000 francs. A l'inverse, le satellite recrute principalement sa clientèle auprès des foyers disposant de 5 000 francs à 10 000 francs par mois (34,6 %) et ceux gagnant de 10 000 francs à 20 000 francs (39,5 %).

En plus d'affinités en matière de revenus, les abonnés au câble et à Canal Plus partagent une même identité de résidence : 26,9 % des souscripteurs de la chaîne cryptée habitent dans des villes de plus de 100 000 habitants (47,5 % pour le câble) et 23,3 % résident dans l'agglomération parisienne (30,2 % pour le câble). Canal Plus est beaucoup plus répandu dans les communes de moins de 100 000 habitants que ne l'est le câble : 29,9 % contre 16,6 %. De même, le raccordement au câble va de plus en plus de pair avec l'abonnement à Canal Plus.

En 1996, 27 % des câblés ont aussi souscrit à Canal Plus contre 26,2 % en 1994 et 24,3 % en 1992. Mais l'achat d'une parabole n'est guère accompagné par un abonnement à la chaîne cryptée. En 1996, 35,2 % des foyers parabolisés sont abonnés à Canal Plus. Ils étaient 43,3 % en 1994 et 60,9 % il y quatre ans.

Guy Dutheil

Un marché encore en friche

Seulement 7,8 % des foyers français ont l'intention d'accéder à la télévision numérique, selon une étude de la société d'études et de conseils en marketing TMO réalisée en septembre-octobre auprès de 4 134 personnes âgées de 15 ans et plus. Parmi ces foyers désireux de s'abonner à la télévision numérique, 1,3 % envisagent de s'équiper *« d'ici à six mois »* soit 290 000 foyers ; 1,3 % *« d'ici à un an »* et 5,3 % *« dans plus d'un an »*. Selon l'étude, 81 % des foyers souhaitant accéder au numérique sont intéressés par CanalSatellite, 19 % par un autre bouquet. TMO indique que le potentiel du marché de la télévision numérique est à court terme de 300 000 foyers, et à moyen terme de 1,7 million de foyers. La cible est plutôt masculine, jeune et aisée.

Aux Etats-Unis, les émissions de télévision vont être classées en fonction de leur degré de violence

Début 1998, une « puce » dans le récepteur sélectionnera les programmes

LOS ANGELES
correspondance

Jack Valenti, le représentant des studios hollywoodiens, a présenté, avant Noël, le premier système d'indexation des programmes de la télévision américaine (« *TV ratings system* »), calqué sur le classement des films, dont le code anti-violence est en application depuis trente ans aux Etats-Unis.

Six catégories correspondant à chaque tranche d'âge sont proposées pour les programmes télévisés : TV-Y (« y » pour *young* ou jeune) peut être regardé par tous les enfants, même âgés de deux à six ans. TV-Y-7 convient aux enfants de sept ans et plus, mais pourrait effrayer les plus petits qui ne savent pas encore distinguer entre la fiction et la réalité. TV-G (pour « *general* ») convient à tous les âges. TV-PG (pour « *parental guidance* ») suggère la nécessité d'un contrôle ou suivi parental, à cause d'un contenu un peu plus osé. TV-14 met sérieusement en garde les parents d'enfants de moins de quatorze ans du fait de thèmes sophistiqués, ou à fort contenu sexuel, à langage trop osé, ou faisant preuve d'une violence intense. TV-M (« *mature audience only* ») concerne les programmes réservés aux adultes, et qui ne conviennent pas aux adolescents de moins de dix-sept ans.

RONDEMENT MENÉ

« *Facile à comprendre et à utiliser* » : tel était le commentaire de Jack Valenti à propos de cette signalétique qui permettra la mise en application de la puce anti-violence (« TV Chip ») intégrée à tous les récepteurs de télévision, à partir de février 1998. Dès janvier 1997, chaque programme incrustera son index (en haut à gauche du petit écran, et environ pendant quinze secondes, au début de la diffusion). Les « talk-shows » sont compris, mais pas les journaux télévisés, ni les magazines d'informations et de sports. *TV Guide*, principal journal de programmes, s'est engagé à intégrer cette signalétique.

L'affaire de la classification des émissions de télévision a été rondement menée, en un an, par Washington et Hollywood, depuis l'intervention du président Bill Clinton en faveur de la puce anti-violence dans son discours sur l'Etat de l'Union, en janvier. Il avait été suivi d'une convocation, en février, à la Maison Blanche des patrons de l'industrie télévisée, qui se sont alors engagés « *volontairement* » à informer le public quant à la nature de leurs programmes.

A défaut, le gouvernement américain avait menacé de promulguer son propre système. La signalétique proposée doit encore obtenir l'approbation de l'instance de régulation des télécommunications américaines, la Federal communications commission (FCC). Dès l'annonce faite par Jack Valenti, une coalition d'associations de parents, de psychologues, de défenseurs des valeurs familiales et de personnalités politiques, a critiqué avec véhémence l'indexation par tranches d'âge, pour son insuffisance.

Claudine Mulard

« Le Dauphiné libéré » est condamné pour avoir publié une lettre apocryphe

GRENOBLE
de notre correspondante

L'authenticité d'un courrier de lecteur doit être vérifiée au même titre que l'exactitude des informations publiées dans un journal. C'est ce que vient de juger la cour d'appel de Grenoble qui a condamné le quotidien *Le Dauphiné libéré* à indemniser un habitant de l'agglomération grenobloise, à qui un courrier de téléspectateur avait été abusivement attribué.

Publié le 9 janvier 1994, dans le supplément télé du *Dauphiné libéré Dimanche*, le *TV Magazine*, le texte en cause reprochait en termes vifs au magazine de ne jamais insérer des lettres d'Algériens ou de Maghrébins. « *Je pense que cette lettre restera au fond de votre corbeille*, écrivait son auteur, *mais sachez que votre censure ne fait que conforter mes propos et vous empêchera d'évoluer car, ne vous en déplaise, nous sommes votre avenir.* »

Ce texte, signé Zarzour Zidi, de Sassenage (Isère), était assorti d'un commentaire de l'Éditeur avouant avoir « *beaucoup hésité avant de* (le) *publier* ». Aussitôt imprimé, et en dépit du rectificatif publié le 14 janvier dans *Le Dauphiné libéré* et le 22 janvier dans le supplément TV, ce courrier avait valu à M. Zidi, un peintre en bâtiment âgé de vingt-cinq ans, de nombreuses lettres à caractère raciste et même des menaces de mort ainsi que des insinuations quant à son appartenance à la mouvance islamiste.

Ce courrier avait valu à M. Zidi des menaces de mort

Saisie du litige, la justice se rangeait, en première instance, aux arguments présentés par le quotidien régional, selon lequel « *il ne s'agissait pas d'une information recueillie par le journal, mais de la publication d'une lettre dont rien ne laissait penser qu'elle était apocryphe, d'autant qu'elle comportait le nom et l'adresse de son auteur ainsi que sa signature* ». Dans un arrêt rendu le 14 décembre, la première chambre civile de la cour d'appel de Grenoble a contredit cette appréciation. Elle rappelle que « *les informations publiées dans un journal doivent être exactes pour avoir été vérifiées* ». « Le Dauphiné libéré, déclare-t-elle dans ses attendus, *ne peut s'exonérer de toute responsabilité au prétexte que la lettre litigieuse a été publiée dans le courrier des téléspectateurs. Devant la polémique qu'était susceptible de soulever ce courrier dont il connaissait le caractère provocateur puisqu'il reconnaît lui-même avoir hésité à le publier,* (il) *aurait dû en vérifier la provenance ou, à tout le moins, le faire suivre des initiales de son présumé auteur* (...) *ou, encore mieux, ne pas le publier.* »

Estimant que le quotidien régional avait « *manqué de prudence et de circonspection* » et que « *cette imprudence était de nature à engager sa responsabilité* », la cour l'a condamné à verser 60 000 francs de dommages et intérêts à M. Zidi.

Nicole Cabret

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le « new deal » des belles américaines

A ceux qui ne fantasment plus sur les Cadillac roses ou les Pontiac ultralongues des années 50 et 60, les constructeurs d'outre-Atlantique proposent des modèles « sérieux » et confortables

LA VOITURE américaine n'est plus guère un symbole de prestige excentrique, carrosse pour nouveaux riches ou gangsters à l'accent parigot, version « Tontons flingueurs ». Longtemps disgraciée pour cause de gourmandise et d'encombrement déraisonnables, elle a appris la modestie et le réalisme. Aujourd'hui, l'américaine est une voiture « branchée ». Parti en éclaireur, Chrysler a vendu en France plus de 50 000 voitures en moins de huit ans, en surfant sur deux courants porteurs : celui du monospace, grâce au Voyager, et celui du 4 × 4, avec la gamme Jeep rachetée au bon moment à Renault.

Les constructeurs de Detroit, dont la part de marché reste modeste en Europe, veulent néanmoins franchir un nouveau palier. Chrysler affûte sa gamme de berlines alors que General Motors s'apprête aussi à tenter directement sa chance avec un tout nouveau monospace Chevrolet. Mais ces ambitions ne se réaliseront que si les Européens acceptent de troquer l'exotisme d'hier contre la modernité automobile américaine d'aujourd'hui. La tâche n'a rien d'aisé, tant ces voitures restent tributaires de leur réputation : design très typé, confort généreux mais direction flottante, habitacle plus exotique qu'ergonomique, suspensions molles, motorisation placide mais gloutonne, et robustesse d'ensemble dissimulant mal une conception un peu dépassée.

Si cette caricature correspond à nombre de modèles commercialisés ces dix dernières années, elle ne convient plus aux réalisations les plus récentes. Aiguillonnée depuis des années par la concurrence européenne et surtout japonaise sur son propre sol, l'industrie automobile américaine a sacrifié les bonnes vieilles recettes du passé. Il lui faut vendre, y compris en Europe, des voitures moins chères, plus modernes et avec de meilleures finitions.

La convergence de certaines habitudes plaide d'ailleurs en faveur d'une mondialisation des gammes, déjà pratiquée par les Japonais, les Allemands et les Suédois. Aux Etats-Unis, on commence à apprécier les suspensions plus fermes, tandis que, de l'autre côté de l'Atlantique, la boîte automatique fait davantage d'adeptes.

> Aiguillonnés par la concurrence européenne et surtout japonaise sur leur propre sol, les industriels de Detroit ont jeté aux oubliettes les bonnes recettes du passé

Après avoir failli disparaître au milieu des années 80, Chrysler se veut une firme « américaine, moderne et sophistiquée ». Depuis un an, le nouveau Voyager a, malgré la concurrence, confirmé le succès de son prédécesseur, esthétiquement plus original mais beaucoup moins moderne et moins pratique. En revanche, les berlines Chrysler, au design très international (les méchantes langues disent « japonais »), ne se sont pas imposées.

En 1997, l'introduction d'une commande de boîte de vitesses séquentielle (« autostick ») contribuera sans doute à mieux faire connaître la Stratus, une sportive au comportement routier très européen, reconnaissable à son style fluide et à son avant plongeant, mais dont les ventes annuelles ne dépassent pas le millier d'exemplaires en France. Alors que la taille de la Vision (5,12 mètres) semble rédhibitoire, la « petite » Néon (4,36 mètres), lancée à un prix déraisonnable, tentera de corriger le tir en 1997 avec une motorisation nouvelle.

Manque de personnalité, absence de repères identifiant clairement le « made in USA » ? « Ces voitures, s'irrite-t-on chez Chrysler-France, sont celles que les Américains achètent. Ils ne sont tout de même pas condamnés à rouler avec des antiquités ! » Le groupe, dont la présence en Europe est un choix stratégique (il distribue désormais ses véhicules en France sans passer par un importateur), veut absolument se forger une crédibilité sur le marché des berlines. Mais, pour cela, il lui faudra de la patience.

Parfaitement intégré dans le paysage européen grâce à sa filiale Opel, General Motors voudrait aussi y vendre des voitures à l'accent américain. Opel-France vient donc d'être chargé de la distribution, dans l'Hexagone, des Cadillac et des Chevrolet avec l'objectif de créer un réseau commercial spécifique. Le premier groupe mondial fonde ses espoirs sur le Chevrolet Trans Sport, qui succède au Pontiac qui portait le même nom. Version rallongée de l'Opel Sintra (5,11 mètres, soit 44 centimètres supplémentaires), ce monospace, déjà commercialisé outre-Atlantique, sera disponible en France à la fin du premier trimestre 1997.


AURORE DE LA MORINERIE

Lui aussi moins original que son prédécesseur, mais mieux conçu, plus confortable et généreusement pourvu en équipements, le Trans Sport pèche cependant par un habitacle dont la sobriété confine à la tristesse. Sa taille et son V6 de 3,4 litres servi par une très agréable transmission automatique rappellent toutefois ses origines.

Quant aux Cadillac, à peine plus sobres mais totalement renouvelées avec leurs suspensions actives, elles rêvent de reconquérir les beaux quartiers. En France, General Motors compte en vendre une cinquantaine d'unités en 1997, contre huit cette année.

Sans pitié pour les esthètes traditionalistes – les 4 × 4 Chrysler, Ford et Chevrolet restent tout de même très « yankee » –, les belles Américaines visent une clientèle plus large qui saura apprécier les proportions imposantes (mais pas toujours synonymes d'une habitabilité record) et la délicieuse impression de puissance un peu lymphatique que procure la montée en régime d'un gros moteur en V.

Le Salon automobile de Detroit, qui ouvrira ses portes dans quelques jours, permettra d'admirer, à côté de pick-up trop gigantesques pour être exportés, quelques voitures plus proches des standards européens qu'on pourrait le croire. Reste évidemment à surmonter l'obstacle de la fiscalité et, surtout, de la consommation de carburant. Ford propose de contourner la difficulté avec une version GPL de son Explorer, et Chevrolet fera sans doute de même avec le Trans Sport. Pour sa part, Chrysler préfère proposer des versions diesel sur le Voyager et la gamme Jeep. Le client y gagne, en principe, en coût d'utilisation, mais y perd en sensations et en confort auditif.

Enfin, ceux qui disposent des moyens (500 000 francs environ) d'entretenir la flamme de la voiture américaine pure et dure pourront jeter leur dévolu sur la Viper, un monstre de 364 chevaux distribué par Chrysler et dont l'interminable capot abrite un V10 de 8 litres de cylindrée. En sixième, à 2 500 tours/minute, il approche déjà les 180 km/h en ronronnant paisiblement.

Jean-Michel Normand

Comme une lettre à la poste



Peut-être qu'un jour la poste nous proposera de prendre la plume à notre place, tout va si vite... En attendant, elle fait de son mieux pour aider l'écriture à tenir son rang : en multipliant les emballages en « prêt-à-poster », en simplifiant les opérations préalables au départ du courrier, l'institution postale s'engage vivement dans la compétition avec les autres moyens de communication. En 1996, La Poste aura réalisé 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, en comptant les Chronopost, avec ces enveloppes prétimbrées, décorées ou non, ces colis Diligo prédestinés à contenir une thèse ou des cassettes, un disque laser ou une bouteille de bon vin, ces pochettes décorées pour l'envoi d'un livre ou d'une bande dessinée. Le principe est simple : emballage et affranchissement forment un objet en soi, et rendent deux services d'un seul coup et pour un seul coût. Par exemple, l'enveloppe « poste-livre », conçue comme un paquet-cadeau, comprend la protection de l'ouvrage par une feuille de plastique à bulles, un signet décoré pour le message, une pochette en papier résistant et imperméable illustrée en rouge et bleu sur fond jaune et permet, pour 25 francs tout compris, l'envoi d'un colis jusqu'à un kilogramme. Récemment, un « poste-livre » grand format (30 F) a été mis en vente. Les trois quarts des Français, selon un sondage CSA réalisé début octobre, apprécient ces articles prêts à l'emploi, et parmi les 37 % qui les utilisent régulièrement, plus de la moitié sont des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans.

A l'approche des fêtes de fin d'année, époque de pointe pour les échanges de correspondances, de nouvelles séries d'enveloppes ont été éditées. Autrefois réservées aux pays de l'Est qui pratiquaient beaucoup cette forme de publicité patriotique (des cosmonautes, des savants, des monuments agrémentaient le courrier et compensaient la médiocre qualité du papier), la Poste française a ainsi lancé une gamme « Fables de la Fontaine », une série « Grands Monuments » et vient d'y ajouter des figurines de bande dessinée et une collection spéciale Croix-Rouge pour Noël qui reprennent cette formule : on peut acheter un lot de cartes et d'enveloppes assorties dont l'affranchissement est valable aussi pour l'international. Ce qui en fait une bonne affaire, notent les postiers, pour ceux qui pratiquent la correspondance au long cours et transcontinentale, et qui simplifie la vie des autres à bon compte.

Par exemple, la série Croix-Rouge, au lieu d'être surtaxée comme c'était l'habitude, intègre la somme de 3 francs reversée par La Poste à l'organisation humanitaire pour chaque lot vendu. Prépesé, prétimbré, prêt-à-poster, il ne reste plus qu'à l'envoyer.

Anne Bataille

★ Enveloppes et cartes illustrées prétimbrées : 30 F les cinq (Croix-Rouge, Panorama de Paris, série BD), 36 F les six (Fables de la Fontaine). Colis Diligo pour CD ou vidéo, 27 F ; pour une bouteille, 39 F.
★ Envois de fêtes, exposition au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Jusqu'au 10 janvier. Sauf 31 décembre et 1er janvier.

LIEU

Au rendez-vous des jeux

LES ÉCHIQUIERS de Washington Square, à New York, et du Luxembourg, à Paris, les damiers des cafés d'Athènes ou de Cotonou, les parties de belote de Bormes-les-Mimosas, ou de galoche à Saint-Guénolé, le disent : à tout âge et en tous lieux, l'homme sociable ne peut renoncer au jeu. Si l'électronique et l'informatique ont multiplié les machines à jouer seul face à l'écran, en compétition avec soi-même, ce n'est pas toujours au détriment du récit que l'on en fera à ses semblables, et qui sera encore une manière de s'adresser aux autres.

Jeu et société, jeu de société. Au lieu d'ouvrir une simple boutique pour y vendre ses trouvailles hors fontières, quand il accroche son enseigne au néon rouge Jeux, rue Daubenton, à Paris, entre les facultés de Jussieu et de Censier, Patrick Ruttner inaugure un salon-magasin : des jeux à emporter, ou à consommer sur place. Des jeux sans électronique, des jeux simples et des jeux de haute stratégie.

CHEZ LES MÉDICIS OU AL CAPONE

Observation, mémoire visuelle, réflexes, sens tactique ou esprit de bluff... Le panachage des qualités requises varie d'une boîte à l'autre, mais tous ont en commun une capacité de rapprochement, d'amusement et de mise en relation des joueurs. Celui qui entre pour être informé se retrouve bientôt attablé avec d'autres pour une partie à l'essai, qui se prolongera peut-être. Certains viennent en connaissance de cause passer une soirée, ou un dimanche après-midi. La plupart des jeux proposés sont d'origine allemande (avec traduction), un pays où le succès se compte par centaines de milliers d'exemplaires, tandis qu'en France quelques milliers de boîtes vendues seront déjà un bon score.

Parcours, obstacles, courses au trésor, la mythologie et l'histoire sont mises à contribution avec Barberousse, le Hollandais volant, ou les colons de Catane. Des entreprises magistrales de construction, de Stonehenge à l'Egypte en passant par Manhattan, prêtent leur décor à des parties inspirées du classique morpion ou du jeu de go, où il convient de barrer la route à l'adversaire, de l'encercler ou de créer des territoires imprenables. Tout s'achète, tout s'échange, le capitalisme et ses débordements ont la partie belle : sens politique, goût du risque, effet de surprise, intrigue, se retrouvent chez les Médicis, chez Al Capone, ou sur le marché de l'art. Mais l'habileté tactique du jeu d'escrime peut aussi être mise à l'épreuve sur un tapis de table. Hasard, chance ou sens de l'à-propos, à chacun selon son engagement.

Michèle Champenois

★ OYA, 22, rue Daubenton, 75005 Paris. De 14 heures à minuit, du mardi au dimanche. Tél. : 01-47-07-59-59. Pour jouer, 30 F par personne ; avec une consommation, 35 F. Plus de 80 jeux en vente, à partir de 89 F.

Les températures baissent encore un peu

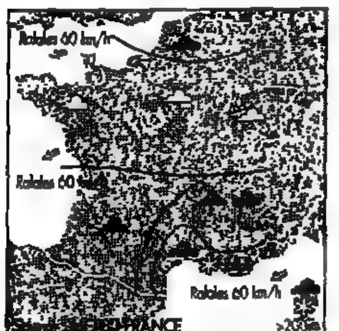
L'ANTICYCLONE reste toujours positionné sur la Russie et se prolonge vers les îles britanniques. Il dirige un flux d'est très froid sur la France. Les températures devraient encore baisser un peu. En Méditerranée, des remontées d'air plus doux se heurtent à l'air froid plus au nord et donnent des précipitations neigeuses sur le quart sud-est.

Dimanche matin, le ciel sera bien dégagé sur la moitié nord. Le vent de nord-est modéré rendra le froid encore plus glacial. Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera couvert avec des chutes de neige pouvant donner une dizaine de centimètres en plaine, et 20 à 30 sur les hauteurs. La Corse sera touchée également avec de la neige à très basse altitude. Sur la région Rhône-Alpes et l'est du Massif central, les chutes de neige seront plus faibles. Sur le Sud-Ouest, le ciel sera nuageux après la dissipation des brouillards givrants.

Dimanche après-midi, des nuages arriveront sur le Nord-Picardie et donneront de petites chutes de neiges en fin d'après-midi. Sur la Normandie, l'Ile-de-France et la région Champagne-Ardenne, le ciel deviendra plus nuageux en fin de journée. Sur le reste de la moitié nord, le temps ensoleillé persistera. Sur la moitié sud, il y aura peu de changement. Le bassin méditerranéen subira toujours des chutes de neige.

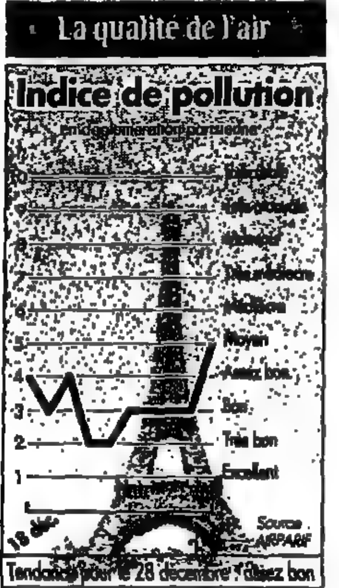
Les températures seront glaciales le matin : entre –9 et –15 sur le Nord, le Nord-Est, le Centre et le Centre-Est du pays, entre –5 et –10 degrés sur tout l'Ouest, de 0 à –5 sur les régions méditerranéennes et de 0 à 3 degrés en Corse. L'après-midi, le froid restera très vif sur le Nord-Est, le Centre-Est, le Nord et le Centre. Il fera de 0 à –5 degrés sur tout l'Ouest de la France et de 1 à 5 degrés près de la Méditerranée.

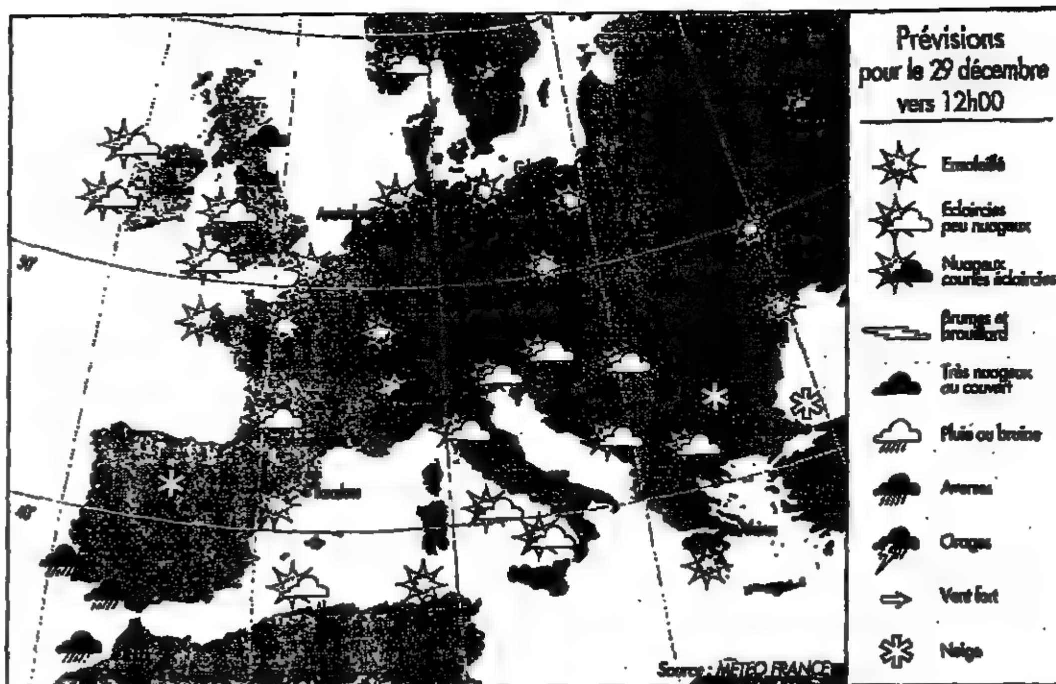
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 29 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

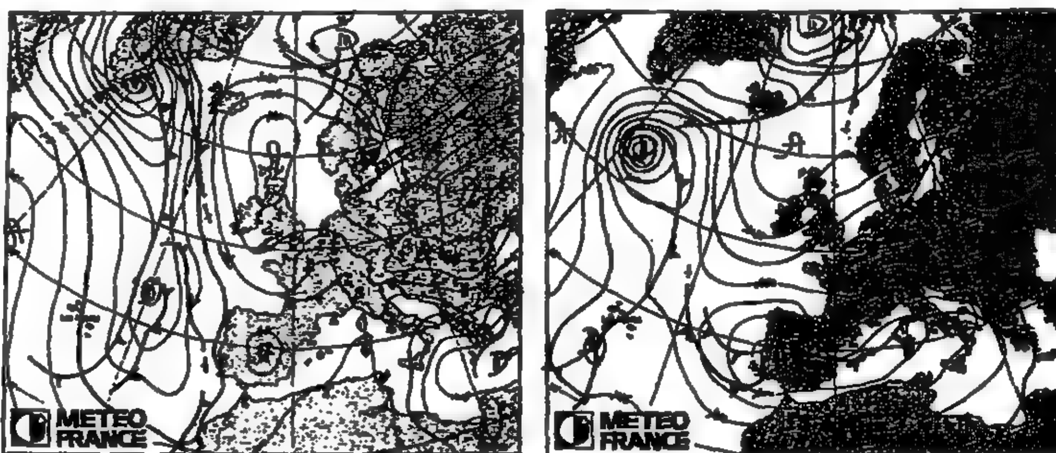




TEMPÉRATURES du 27 décembre maxima/minima

Ville	Max/min	Ville	Max/min	Ville	Max/min
FRANCE					
AJACCIO	8/–2	GRENOBLE	0/–3	TOURS	–3/–6
BIARRITZ	4/–3	LILLE	–4/–9		
BORDEAUX	4/–5	LIMOGES	4/–7		
BOURGES	–3/–6	LYON	–2/–5		
BREST	4/–1	MARSEILLE	6/3		
CAEN	0/–1	NANCY	–7/–11		
CHERBOURG	5/3	NANTES	–3/–6		
CLERMONT-F.	–1/–8	NICE	7/2		
DIJON	–4/–9	PARIS	–1/–7		
PORT-DE-FR.	29/23	PAU	5/–3		
		PERPIGNAN	5/–2		
		POINTE-À-PIT.	30/20		
		RENNES	2/–1		
		ST-DENIS-RÉUNION	29/23		
		ST-ÉTIENNE	0/–8		
		STRASBOURG	–8/–14		
		TOULOUSE	2/–5		

ÉTRANGER									
ALGER	13/–2	CHICAGO	–2/–8	LISBONNE	14/8	PRETORIA	29/18		
AMSTERDAM	–3/–8	COPENHAGUE	–3/–10	LONDRES	4/1	RABAT	19/11		
ATHÈNES	7/4	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	16/13	RIO DE JAN.	30/24		
BANGKOK	31/18	DJAKARTA	28/23	LUXEMBOURG	–7/–12	ROME	3/–5		
BARCELONE	9/5	DUBAI	26/14	MADRID	11/–4	SAN FRANC.	14/12		
BELGRADE	–7/–10	DUBLIN	5/–2	MARRAKECH	17/11	SANTIAGO	30/16		
BERLIN	–8/–15	FRANCFORT	–7/–11	MEXICO	22/8	SÉVILLE	13/7		
BOMBAY	33/18	GENÈVE	–4/–6	MILAN	1/–7	ST-PÉTERS.	–4/–5		
BRASILIA	26/20	HANOÏ	25/17	MONTRÉAL	–4/–12	STOCKHOLM	0/–2		
BRUXELLES	–3/–10	HELSINKI	0/0	MOSCOU	–19/–19	SYDNEY	24/19		
BUCAREST	–7/–14	HONGKONG	22/16	MUNICH	–12/–20	TENERIFE	23/17		
BUDAPEST	–8/–13	ISTANBUL	3/1	NAIROBI	24/13	TOKYO	10/3		
BUENOS AIRES	32/18	JÉRUSALEM	–/–	NEW DELHI	23/10	TUNIS	8/2		
CARACAS	27/23	KIEV	–18/–23	NEW YORK	8/3	VARSOVIE	–13/–20		
		KINSHASA	33/25	PALMA DE M.	12/4	VENISE	1/–9		
		LE CAIRE	25/14	PÉKIN	10/–4	VIENNE	–12/–21		
		LIMA	23/19	PRAGUE	–13/–23				



Situation le 28 décembre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 30 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Parler clair

IL EÛT été beau et il eût été juste que le premier président de la IVe République fût l'homme qui, le premier, le 18 juin 1940, donna le signal de la libération, qui inspira et dirigea de Londres et d'Alger le combat pour la restauration d'une libre démocratie française, qui fut, quand l'ennemi foulait notre sol, la conscience même de la patrie.

Le général de Gaulle, qui aurait pu être élu, ne laisse pas poser sa candidature. La raison en a été indiquée en une phrase par M. Raymond Aron, de *Combat* : *« On n'entre pas dans un système auquel on ne croit pas. »* Le « premier résistant de France » estime que la Constitution telle qu'elle est ne permet pas un relèvement sérieux du pays et un épanouissement de la vitalité française. Il redoute l'impuissance génératrice d'anarchie.

Les Constitutions cependant valent surtout ce que valent les hommes chargés de les appliquer. La meilleure serait la pire avec des dirigeants sans caractère, sans enthousiasme, sans un sentiment profond de patriotisme. Nous l'avons vu déjà. Les raisons du général de Gaulle lui appartiennent, et l'on ne peut que regretter qu'une grande force demeure inemployée. L'est-elle entièrement ? Nous ne le croyons pas. Des avertissements périodiques ne sont pas inutiles. Il n'est pas mauvais que s'élève parfois cette grande voix solitaire.

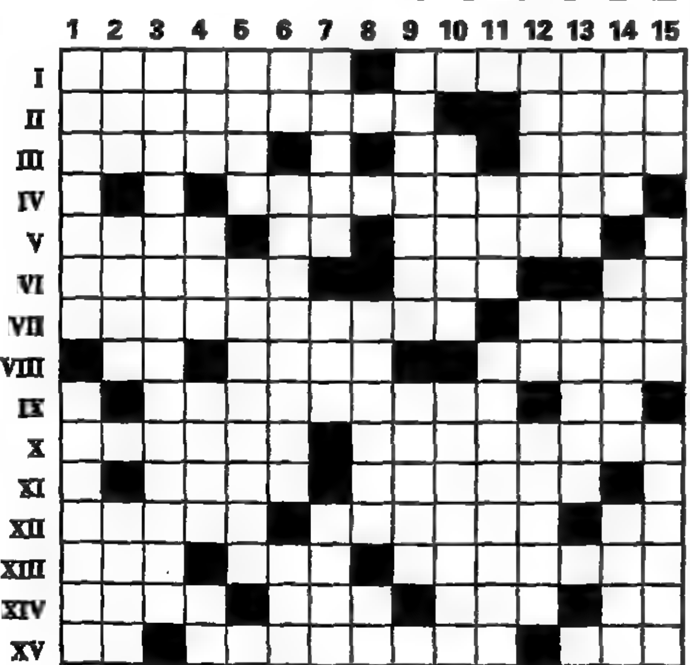
Sans doute devant les événements actuels est-on parfois tenté par le découragement. La naissance de la IVe République, deux ans et plus après la Libération, est douloureuse. Elle est entourée de fées malveillantes, qui sont la démagogie et le mensonge. Qui donc ose aujourd'hui, dans notre pays, parler clair ? Quel homme politique n'est pas plus ou moins intoxiqué par l'esprit de parti ?

Rémy Roure
(29-30 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6983

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2.23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Ils avaient misé sur le mauvais cheval. Peut servir pour cueillir des bouquets. – II. Point mort. Circule à l'étranger. – III. Lieu de travail. Fleuve côtier. Coupa avec les dents. – IV. Le premier écrivain chrétien de langue latine. – V. N'est pas une fine mouche. Bande d'étoffe. On peut le rompre avec une baguette. – VI. Appelé Bernard quand il est sur le sable. Un point. Lancé par un joueur. – VII. Qui peut nous faire baver. Présent quand il est petit. – VIII. Redevient neuf quand on arrive au bout. En syncope. Un chien un peu fou. – IX. Faisait bouffer. Divinité. – X. Cherchent à pincer. Reine dont on voit la couleur. – XI. Un cri de joie. Avide. – XII. Petit, il est moins gros qu'une tuile. Coupa de la pierre. Saint. – XIII. Se mettait en boule pour les hommes. Pronom. Grande vivacité. – XIV. Somme qu'on réclame en Orient. N'est pas fleur bleue. D'un auxiliaire. Un vague sujet. – XV. Un métal dur. Vu avec trop d'indulgence. Peut suivre le coq.

VERTICALEMENT

1. Ne prennent pas facilement la mouche. Aide à remonter la pente. – 2. Où il n'y a pas mèche. Un vieil ennui. Petit, au café. – 3. La femme de nos rêves. – 4. Une force cosmologique. Fleuve. Qui a peut-être été corrigé. Cri d'horreur. – 5. Fait circuler. Façon d'agir très discrète. – 6. Le sodium. Une chic fille. On peut avoir sa patte sur la figure. – 7. Homme de main. Coule en Afrique. Fait apprécier le grand air. – 8. Qui craint le froid. Article arabe. – 9. Ancienne capitale d'une région viticole. Pas entouré. – 10. Protège une couche. Elles comblent nos aspirations en les satisfaisant. – 11. Enduit. Peut mordre les doigts d'un Suisse. – 12. Du bois brûlé. Conjonction. N'est pas commune. – 13. Siège de conciles. Parfois orné d'un rubis. – 14. Personnage biblique. Peut être assimilé à la fonte. Prend la grosse part. – 15. Roi d'Israël. Une pièce très sombre. Bien assis.

SOLUTION DU N° 6982

HORIZONTALEMENT

I. Discours. – II. Récoltant. – III. Animé. – IV. Maternées. – V. Atours. – VI. Tomenteux. – VII. Uri. Se. – VIII. Rinçait. – IX. Geai. Trie. – X. Enlevions. – XI. Tel. Fun.

VERTICALEMENT

1. Dramaturge. – 2. Iéna. Orient. – 3. Scitaminale. – 4. Comète. Ciel. – 5. Oléron. – 6. Ut. Nutritif. – 7. Râ. Ere. Trou. – 8. Sn. Esus. Inn. – 9. Tas. Xérès.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 30 décembre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LES THERMES DE CLUNY** et leurs salles souterraines (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 11 heures, sortie du métro Louvre-Rivoli côté rue de l'Amiral-de-Coligny (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités égyptiennes, 11 h 30 ; *Le Sommeil d'Endymion*, de Girodet, 12 h 30 ; la sculpture française, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 12 h 45, sortie du métro Champs-Elysées Clemenceau (Suzette Sidoun).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 20, hall d'entrée (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (36 F + prix d'entrée), 14 heures, 5, rue de Thorigny (Musées nationaux).

■ **DE SUFFREN** à La Bourdonnais (50 F), 14 h 30, sortie du métro Ecole militaire côté escalier roulant (La Parisienne).

■ **L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Poissonnière (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (45 F), 14 h 30, dans la cour du palais de Justice après le contrôle (Monuments historiques).

■ **LA SORBONNE** (65 F), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (55 F), 15 heures, place Joffre à l'angle de l'avenue Duquesne (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

Mardi 31 décembre

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 23, rue de Sévigné (M Cazes).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de cultes (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte de Choisy (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER BRETEUIL-SUFFREN** et le palais de l'Unesco (60 F), 11 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 14 heures (55 F), 45, quai Bourbon (Paris et son histoire) ; 14 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA CONCIERGERIE**, la Sainte-Chapelle et l'île de la Cité (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les grilles du palais de justice (Connaissance de Paris).

■ **DU BAS MARAIS** à Saint-Louis-en-l'Île (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (La Parisienne).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour du Palais-Royal (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Louvre (Mme Cazes).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Monge côté place Monge (Monuments historiques).

■ **LA TOUR EIFFEL** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, pilier nord devant le buste de Gustave Eiffel (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CONGO.** Le trafic des voyageurs sur le chemin de fer Congo-Océan (CFCO) entre Brazzaville et Pointe-Noire a repris jeudi 26 décembre. Il avait été interrompu pendant une semaine après des tentatives de racket de passagers par des miliciens armés en gare de Pointe-Noire. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La compagnie aérienne Meridiana ouvrira prochainement une liaison directe entre Lyon et Olbia, en Sardaigne, et augmentera ses fréquences en Italie en assurant un nouveau vol bi-quotidien au départ de Turin à destination des villes siciliennes de Catane et de Palerme. En outre, la compagnie, qui opérait deux fois par semaine entre Bologne et Barcelone (Espagne), reliera les deux villes tous les jours sauf le samedi.

■ **LIBYE.** L'Egypte va construire une ligne de chemin de fer de 2 000 km de long en Libye, de la frontière égypto-libyenne à la frontière tuniso-libyenne, suivant un tracé longeant le littoral méditerranéen, et desservant Tobrouk, Benghazi et Tripoli. – *(AFP.)*

ARTS Deux expositions, organisées au Musée Dapper, à Paris, et au Musée Albert-Kahn, à Boulogne (Hauts-de-Seine), abordent de manières très différentes, et pourtant complémentaires, les croyances religieuses et l'organisation sociale d'une partie du continent africain. ● LA MAGIE est le thème de la première. Elle se constitue autour d'objets, « fétiches » qui permettent de capter les forces surnaturelles. ● LE DAHOMEY, thème de la seconde exposition, est montré à travers les images exceptionnelles (photographies et films) ramenées par un missionnaire, au début des années 30. Les rituels de divination et les cérémonies *vodun* – la religion dominante – y sont filmés. ● UN LIVRE, première étude du genre en français, montre le développement de l'art de cour au sud du Sahara, tandis que le sculpteur Arman présente sa collection d'art africain.

La force surnaturelle de la magie dans les royaumes du continent noir

Divination, protection, thérapie sont les trois fonctions reconnues par les Africains à la magie. Bois, terre, résine, verre, ferraille sont les constituants de statuettes, de reliquaires ou d'effigies présentés aux musées Dapper, à Paris et Albert-Kahn, à Boulogne

MAGIES. *Musée Dapper*, **50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 01-45-00-01-50. Jusqu'au 27 septembre 1997. Catalogue, sous la direction de Christianne Falgayrettes-Leveau, 272 p., 170 F.**
DAHOMEY 1930. Musée Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92100 Boulogne. Tél. : 01-46-04-52-80. Jusqu'au 14 septembre 1997. Catalogue coordonné par Flore Hervé et Marie Mattera Corneloup, 260 p., 265 F.

Aux yeux de la plupart des Européens, l'Afrique, au sud du Sahara, est un continent imprégné de magie. Réalité ou cliché ? Peu importe. Des *Aventures de Tintin au Congo*, d'Hergé, à *l'Afrique fantôme*, de Michel Leiris, d'innombrables auteurs évoquent les hommes et les femmes, les objets et les rites, liés à cette magie. Il était étonnant que Christiane Falgayrettes-Leveau n'ait pas consacré une exposition sur ce thème au Musée Dapper, qu'elle dirige. C'est chose faite. Quatre-vingt-dix pièces témoignent de ces pratiques dont le but est triple : divination, protection, thérapie. Les objets présentés, qu'ils viennent du Bénin ou du Zaïre, faits de bois, de métal, d'ivoire, de tissu ou de terre, nous racontent des croyances et nous proposent des esthétiques aussi diverses que leurs origines. Dès la première salle, dans la pénombre comme toujours chez Dapper, une grande statue accueille le visiteur. Celle d'un homme coiffé d'un chapeau, les yeux grands ouverts, la langue pendante. Il brandit une sagaie, son corps disparaît presque entièrement sous les lames et les pointes métalliques qui sont fichées dans le bois. L'effet est saisissant.

Ces « fétiches à clous », comme on les appelait naguère, sont fabriqués par les sculpteurs vilis ou kongos (Congo et Zaïre). Ils taillent dans le bois la forme première. Des ingrédients viennent s'y ajouter : clous, mais aussi fibres, plumes ou poils. Sans oublier les reliquaires constitués de terre et de résines amalgamés, habituellement fixés à la place du nombril, et qui renferment une charge magique souvent dissimulée par un miroir ou un coquillage. L'accumulation est quelquefois poussée au maximum. Plumes, peaux, cornes, cordes, clochettes, fils de laiton, miroir, colliers, coquillages, amulettes, finissent par ensevelir l'effigie songye (Zaïre) également présentée au Musée Dapper. La solution retenue est parfois plus simple. Les petites statuettes tékées (Congo) ont leurs « charmes » dissimulés dans un emplâtre qui leur ensache l'abdomen.


Statuette kongo, Zaïre. Hauteur 38 cm. Musée Dapper.

HUGHES DUBOIS

Les rives du bassin du Zaïre sont les terres d'élection de ces « fétiches ». Le mot vient du portugais *fetiçao*, factice, mais aussi sortilège, terme imprécis qui permet de traduire approximativement le vocable congolais *nkisi*. Il désigne, selon Denise Paulme, tout *« réceptacle consacré par un magicien »*. Ce dernier active, temporairement ou définitivement, le *nkisi*, qui capte les forces surnaturelles pour les mettre au service des hommes. Certains *nkisi* sont des protecteurs, individuels ou familiaux ; ils peuvent aussi faire office de médicament ou constituer des pièges pour parer un jeteur de sorts ; ils sont enfin utilisés pour évacuer des litiges ou nouer des pactes. Planter de nouveaux clous ou surcharger le *nkisi* permet de créer ou de faire surgir des forces supplémentaires.

Ces fétiches qui ont semblé si barbares, si inquiétants, aux premiers missionnaires sont-ils si différents de ce qu'on peut voir dans l'Europe du XXe siècle ? En Allemagne, au cours de la première guerre mondiale, de grandes effigies de bois du maréchal Hindenburg étaient dressées dans la plupart des grandes villes, et les citoyens étaient invités, contre une obole, à ficher dans la statue un long clou. Un moyen quelque peu magique de drainer l'épargne publique. De nos jours, dans certaines églises rurales de l'ouest de la France, des fidèles piquent toujours d'épingles les pieds et les bras de certains saints – saint Ortaire, par exemple. Une manière éloquente de demander son intercession. Pourtant, les « fétiches à clous » ont encore, pour l'oeil occidental, quelque chose d'inquiétant. Même si le procédé aboutit à des solutions esthétiques séduisantes, comme cette effigie humaine (Kongo) dont la tête est ceinte d'un turban qui retient quelques plumes ébouriffées, ou ce chien bicéphale (Kongo) dont le corps est hérissé de pointes.

Les réceptacles magiques peuvent se présenter de façons très différentes : personnage bwende (Congo), aux plans géométriques, avec son reliquaire en forme de pagne ou *boli* bambara (Mali), galet minimaliste de boue séchée monté sur patte. A remarquer aussi cet autel portatif métallique fon (Bénin) d'une belle facture, et surtout la remarquable effigie en laiton du roi Glélé, ancien souverain du royaume d'Abomey. Il est représenté brandissant deux sabres magiques *(gubasa)*.

> Ces fétiches qui ont semblé si barbares, si inquiétants, aux premiers missionnaires sont-ils si différents de ce qu'on peut voir dans l'Europe du XXe siècle ?

Suzanne Preston, dans un article du catalogue de l'exposition, montre bien l'incidence du signe divinatoire donné par l'oracle du *fa* (destin) sur la vie des anciens rois fons. *« Les énoncés de ses portraits divinatoires sont concrétisés par des objets d'art s'en inspirant. Les thèmes, créatures, divinités évoquées dans les paraboles du devin sont omniprésents dans les œuvres officielles. Ils entourent le souverain comme autant de miroirs de sa puissance. »*

Glélé est vraisemblablement le commanditaire d'une autre statue, celle de son père, le roi Guézo, figuré sous la forme de Gu, dieu du fer, de la guerre et de l'orage. La différence entre les deux œuvres est frappante. Celle du Musée Dapper (anonyme), forgée dans le métal récupéré sur des balles de fusil, est lisse, lustrée ; les membres sont raccordés avec douceur. Celle du Musée de l'homme, réalisée par un forgeron du palais, Akati Akpélé Kendo, avec de la ferraille martelée et rivetée, exprime une force brute.

Michel Leiris souligne l'atypisme de ces productions artistiques en indiquant que, dans ce royaume, l'artiste *« était en effet admiré pour ses dons, mais avec une nette orientation vers le non-conformisme, respecté pour son art, mais regardé avec quelque dédain à cause de son manque d'intérêt pour les visées de richesse et de prestige »*. Ces artistes sont néanmoins proches de la cour, pour laquelle ils travaillent à la commande : reliefs peints des murs du palais, ornementation des portes, tentures rapportant les exploits des princes.

On peut voir quelques-unes de ces oeuvres au Musée Albert-Kahn, qui consacre une exposition au Dahomey de la colonisation. Cette colonie est née de l'effondrement du royaume d'Abomey. Elle a aujourd'hui pris le nom de République du Bénin. A travers les images rapportées au début des années 30 par un missionnaire, le Père Francis Aupiais (1877-1945), on découvre une société encore traditionnelle.

Dès le XVIIIe siècle, ce pays est un état prospère dont la puissance est basée sur le commerce des esclaves. Le roi Ghézo (1818-1858) signe des traités avec la France. Mais ces relations pèsent de plus en plus lourd. Si son fils Glélé (1858-1889) arrive à préserver son indépendance, son petit-fils, Béhanzin, sera détrôné en 1894 par les Français et mourra en exil. Les photographies et les films du Père Aupiais, financés par Albert Kahn pour ses Archives de la planète, font état de la vie coloniale mais aussi des rites qui imprègnent toute la société.

Celle-ci vit à l'ombre du *vodun*, une croyance qu'elle partage avec ses voisins yorubas (Nigéria) et qui a été exportée en même temps que les esclaves sur le continent américain (Brésil, Haïti, Cuba). Le *vodun* témoigne d'un monde surnaturel avec lequel on peut entrer en contact grâce à des pratiques magiques. Jacques Kerchache résume la finalité de cette religion : *« Efficacité dans ce monde-ci, garantie dans l'au-delà. »* Musique et danse sont liées au rituel de possession caractéristique de ce culte. Le dieu évoqué « chevauche » alors le danseur et s'incarne en lui. Les effigies des divinités sont dissimulées dans des bosquets, les « couvents », où ont lieu les initiations.


Statue fon, Bénin, représentant le roi Glélé. Musée Dapper.

D.R.

Le Père Aupiais a filmé quelques-unes de ces manifestations. Pour fabriquer un fétiche, il faut avoir recours à la divination du *fa*, par l'intermédiaire d'un géomancien. Celui-ci, après avoir jeté sur un plateau des noix de palme, indiquera les matériaux à utiliser et les formules magiques à prononcer. Là encore la caméra du Père Aupiais permet de fixer ces discrètes cérémonies. Des images saisies sans effets ni préjugés : le missionnaire voulait simplement révéler *« une humanité pareille à la nôtre »*.

Emmanuel de Roux

La collection du sculpteur Arman

Après Marseille et avant Cologne, la collection africaine d'Arman fait escale à Paris : cent quatre-vingts des quatre cents à cinq cents pièces qui lui appartiennent sont exposées au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, à Paris. L'artiste a commencé à acheter ces objets dans les années 50, devenant un expert quasi professionnel. On ne trouvera donc pas, à la porte Dorée, ces « pièces d'artistes », souvent atypiques, parfois spectaculaires, mais la plupart du temps de second choix.

Les aires de prédilection d'Arman sont le Gabon (il possède une douzaine de *byeri* fang) et l'ouest du bassin du Zaïre. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir acquis un délicat heaume makondé (Tanzanie-Mozambique) et un très beau poteau funéraire konso (Ethiopie). Certaines pièces renvoient indubitablement à une partie du travail d'Arman. Le voisinage de cet impressionnant ensemble africain a laissé des traces. Comme chez Baselitz, un autre artiste, grand collectionneur d'art africain.

★ Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Tél. : 01-44-74-84-80. Catalogue, RMN/Musée de Marseille éd., 279 p., 300 F. Jusqu'au 17 février 1997.

Les insignes de la souveraineté

BIBLIOGRAPHIE

COMME tous les arts, ceux d'Afrique ont une fonction religieuse et une fonction régalienne. Toutes deux étant liées, ce qui n'est pas non plus une originalité. En revanche, l'histoire des civilisations africaines ayant souvent été envisagée uniquement sous l'angle global de l'ethnie, du groupe social, l'art des cours a peu été étudié en tant que tel. Michèle Coquet, chercheur au CNRS qui s'était spécialisée dans l'étude des textiles africains, consacre un ouvrage savant et bien illustré aux *regalia* du continent noir.

Certaines de ces manifestations sont évacuées : la danse, la musique, la poésie, le costume ou les arts du corps, en dépit de la belle photographie qui ouvre le livre, figurant la femme d'un chef mangbetu (Zaïre) se faisant peindre le corps. L'auteur fixe son attention sur les objets fabriqués pour l'usage du roi ou de l'aristocratie : insignes spécifiques du pouvoir ou objets de la vie courante dont seule la qualité d'exécution indique la destination.

SYMBOLE

En prologue, Michèle Coquet cerne le profil du souverain africain. Comment comparer le roitelet de village et le chef d'un puissant empire, un héros quasi divinisé, comme l'*oba* du Bénin (Nigeria), et un roi-pasteur comme celui des Bunyoros (Ouganda) ? *« Les richesses du souverain sont proportionnelles à l'ampleur de son pouvoir, qu'il s'agisse des dimensions de sa demeure, du nombre de ses femmes, de l'étendue de ses champs ou de la taille de son troupeau. »* Elle aborde ensuite le sujet, plus compliqué, de la représentation du roi. En Afrique, où le réalisme n'est pas dans la norme, elle relève toujours du symbole. La personnalité est toujours évacuée.

Même à Ifé (Nigeria), même au Bénin où les têtes « royales », exécutées du XIIe au XVe siècle, en terre ou en métal, ont pratiquement les canons de la statuaire classique occidentale. Ainsi, une facture identique est employée pour la série des rois kubas (Zaïre), tous assis en tailleur, avec le même couvre-chef. Seul un objet spécifique associé au souverain permet de l'identifier. Et les chefs t'shokwés (Angola) s'identifient presque tous au même héros mythique, Tshibinda Ilunga, avec les attributs duquel ils se font représenter.

L'une des fonctions essentielles de l'art de cour est d'ordre narratif, constate Michèle Coquet. Là encore, en Afrique, on se heurte à l'absence des références réalistes. Seuls les artistes vivant au sein de royaumes très ossifiés – et non musulmans – parviennent à exprimer la geste de leurs souverains. Et même dans celui du Bénin ou dans celui, plus tardif, d'Abomey, l'anecdote est évacuée au profit d'une narration chargée de références symboliques.

IMAGERIE EUROPÉENNE

Le Bénin est notamment remarquable par les plaques de cuivre et de laiton qui ornaient le palais de l'*oba*. Plaques célébrant *« les cérémonies et les guerres, les victoires, la puissance et le caractère divin de ses occupants royaux. Les bas-reliefs de terre peinte et les tentures à motif appliqués des palais d'Abomey avaient une fonction comparable »*.

Ce qui importe, c'est la célébration de la vitalité et de la puissance du royaume. L'*oba* est omniprésent, entouré de ses gardes, de serviteurs ou de mercenaires portugais, reconnaissables à leur costume et à leurs armes. On a d'ailleurs voulu voir dans cette présence, l'origine de ces bas-reliefs, atypiques par rapport à la tradition africaine et dont la mise en page peut rappeler celle de l'imagerie européenne.

OSSEMENTS

Un autre chapitre est consacré aux insignes de la souveraineté : sceptres, cannes cérémonielles, chasse-mouches, sièges, armes d'apparat. *« Leur quantité,* note Michèle Coquet, *serait à la mesure de la volonté d'exprimer cette conception qui veut que la royauté possède le roi, lui qui n'est en fait (...) que l'homme qui occupe les insignes. »* D'ailleurs, les insignes ne sont-ils pas détournés de leur fonctions premières ? Les sièges de la chefferie de Kom, située dans la région des Grassland (Cameroun), accueillent bien les corps des rois, mais sous la forme de leurs ossements.

Ce bel essai s'achève par un chapitre, un peu rapide, consacré à des éléments d'archéologie et d'histoire africaines. Il aurait mérité d'être étoffé et d'ouvrir le volume.

E. de R.

★ *Arts de cour en Afrique noire*, de Michèle Coquet, Adam Biro éd., 160 p., 445 F.

Salsa africaine

Africando joue la carte du tempo latino, des charengas et boleros en langue wolof



AU DÉPART, on se ferait presque avoir. Ces salseros font tourner charanga, bolero, son et rumbas comme seuls savent le faire les maîtres cubains ou portoricains. Puis l'oreille avertie repère à côté de l'espagnol une langue moins familière. C'est du *wolof* qu'il s'agit, la langue nationale du Sénégal, le pays de Medoune Diallo et Nicolas Menheim, chanteurs originels d'Africando avec Pap Seck, aujourd'hui disparu mais relayé par le Cubain Ronnie Baro et le Béninois Gnonnas Pedro. La salsa chantée en langue africaine ? Surprenant mais nullement paradoxal. Pendant des années l'Afrique a tangué sur la musique afro-cubaine, qui elle-même a puisé son sang rythmique sur ce continent. Au Sénégal, Youssou N'Dour a débuté en chantant la salsa au Miami, temple nocturne dédié au genre et toujours très fréquenté aujourd'hui. Accompagnés par les anciens membres du groupe parisien La Manigua, les voix d'Africando se produisent pour la première fois à Paris et présentent leur nouvel album, *Gombo Salsa* (Mélodie).

★ Parc des expositions, hall n° 5, Paris 15e. Me Porte de Versailles. 21 heures, le 28. 150 F.
★ Chapelle des Lombards, 19, rue des Lombards, Paris 11e. Me Bastille. 17 heures, le 29. 100 F. Tél. : 01-42-05-22-14.

UNE SOIRÉE À PARIS

Rosa King et Upside Down
Casquette en cuir vissée sur le crâne, guitare en bandoulière, Rosa King chante le blues avec la conviction des prêcheurs de gospel. Son groupe balance entre les syncopes du funk et une manière parfois un rien rentre-dedans de soulever les enthousiasmes. Le bon esprit général rattrape ces réserves.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Me Châtelet. 22 heures, les 28, 29, 30 et 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Paris Latin Salsa
Ce combo latino à structure variable réunit une pléiade de salseros parisiens. Le personnel de cette chaleureuse tribu a sensiblement changé avec de nouveaux chanteurs, originaires de Cuba, de Saint-Domingue et de Colombie, et de nouveaux percussionnistes, mais toujours la même efficacité pour faire chalouper les danseurs.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Me Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-82-44-40. De 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

UN ÉTÉ À LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
ALASKA (A., v.f.) : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
L'APPARTEMENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
AU REVOIR, À JAMAIS (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79).
LES AVEUX DE L'INNOCENT (Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BERNIE (*) (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE BOSSU DE NOTRE-DAME (A., v.f.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LES CENDRES DU TEMPS (H.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA CHAMBRE TRANQUILLE (Austr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA COURSE AU JOUET (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e.
CRASH (**) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
DANS LA MÊLÉE (It., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DAYLIGHT (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).
DET, UNE PETITE FILLE (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
FALLAIT PAS ! (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
FOR EVER MOZART (Fr.-Suis.-All.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).
GO NOW (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
HERCULE ET SHERLOCK (Fr.) : Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
L'INCROYABLE VOYAGE À SAN FRANCISCO (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
IRMA VEP (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
JUDE (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
LONE STAR (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LOVE ETC. (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ? (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
MISSION IMPOSSIBLE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e.
MRS WINTERBOURNE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
NOS FUNÉRAILLES (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PASSAGE À L'ACTE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PORTRAIT DE FEMME (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Danton, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA PROPRIÉTAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LA ROBE (Hol., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LA SERVANTE AIMANTE (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
SURVIVING PICASSO (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).
TESIS (**) (Esp., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
THE VAN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
UN AIR DE FAMILLE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE VIOLON DE ROTHSCHILD (Fr.-Suis.-Fin.-Hong., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ? (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
ZONE FRANCHE (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

LES REPRISES

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
BRIGADOON (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
EASY LIVING (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
ELLE ET LUI (A., v.o.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
HANDS ACROSS THE TABLE (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MIDNIGHT (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
OSSESSIONE (It., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 15.
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13 h 30.
ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 15 h 30.
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 h 30.
LE BONHOMME DE NEIGE (Brit., v.f.) : Le République, 11e (01-48-05-51-33) dimanche 15 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 15 h 30, dimanche 14 h.
DU CÔTÉ D'OROUËT (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) samedi 18 h, dimanche 16 h.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
L'ESPOIR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) samedi 18 h 50.
LA FLÛTE À SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 15 h 40.
LA GRANDE VADROUILLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 17 h 10.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 35.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 20.
1900 (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 16 h 40.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 21 h 10.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19 h 20.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18 h 30.
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 45.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 15 h 45.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
THE CONNECTION (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) samedi, dimanche 22 h.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 17 h 30.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 16 h.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 h 10.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18 h 45.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 15 h 10.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h 30.

FESTIVALS

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). La Ruée vers l'or, dim. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; Les Temps modernes, sam. 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; Les Lumières de la ville, lun. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50 ; Le Kid, mar. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 19 h 50.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). La Femme au portrait, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB JUNIOR (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). La Ferme des animaux, sam. 16 h et 20 h, dim. 16 h et 20 h, lun. 16 h et 20 h, mar. 16 h et 20 h ; Porco Rosso, sam. 17 h 45, dim. 17 h 45, lun. 17 h 45, mar. 17 h 45 ; Qui veut la peau de Roger Rabbit ?, sam. 21 h 30, dim. 13 h 50 et 21 h 30, lun. 13 h 50 et 21 h 30, mar. 13 h 50.
CINÉ KIDS (v.f.), UGC Triomphe, 8e. Sauvez Willy 2, dim. 10 h.
COMÉDIES DE COURTS, Denfert, 14e (01-43-21-41-01). Méprises, lun. 20 h 20.
CYCLE ABEL FERRARA (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). China Girl, mar. 22 h ; Bad Lieutenant, lun. 22 h.
CYCLE LES FRÈRES JOEL ET ETHAN COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Miller's Crossing, dim. 22 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Le Retour, dim. 11 h ; La Jetée, dim. 14 h ; Muhammad Ali the Greatest, dim. 18 h ; Les Années déclic, dim. 20 h 15.
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 21 h 40.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Les Enchaînés, sam. 18 h ; Rebecca, dim. 13 h 50, 17 h 50 ; Soupçons, lun. 14 h, 18 h ; L'Inconnu du Nord-Express, mar. 14 h, 18 h.
HOMMAGE À CLOUZOT (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Quai des Orfèvres, sam. 12 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Le Corbeau, dim. 12 h, 16 h, 20 h ; La Prisonnière, lun. 12 h, 16 h, 20 h ; Miquette et sa mère, mar. 12 h, 16 h, 20 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC (v.o.), Le République, 11e (01-48-05-51-33). Cyclo, lun. 20 h 30.
INTÉGRALE YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Le Sixième Jour, sam. 17 h ; Alexandrie encore et toujours, dim. 15 h ; L'Emigré, dim. 17 h.
ELIA KAZAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Viva Zapata!, mar. 14 h, 16 h 30 ; Baby Doll, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un homme dans la foule, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; America, America, sam. 17 h 30, 21 h.
LES MARX BROTHERS, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). La Soupe au canard, lun. 12 h 15 ; Une nuit à Casablanca, dim. 15 h 15, mar. 15 h 15.
MODÈLE DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). La Belle Américaine, sam. 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Noblesse oblige, dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Le Milliardaire, lun. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20 ; Le Pigeon, mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.
OZU, MAÎTRE DU CINÉMA JAPONAIS, 22 FILMS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). Bonjour, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Fin d'automne, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Crépuscule à Tokyo, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Les Sœurs Munakata, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Quatre histoires comiques, dim. 14 h 20.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Les Vacances, sam. 16 h.
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Mammifères, dim. 12 h, lun. 12 h, mar. 12 h.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). La Folle Ingénue, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Huitième Femme de Barbe-Bleue, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sérénade à trois, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Ninotchka, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
THÉÂTROTHÈQUE, Studio-Théâtre, 1er (01-44-58-98-58). Le Médecin malgré lui, dim. 14 h 30, lun. 20 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 20 ; Alice dans les villes, lun. 16 h 25.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)

DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : L'Extravagant docteur Dolittle (1967, v.o. s.t.f.), de Richard Fleisher, 16 h ; Legend (1985, v.o. s.t.f.), de Ridley Scott, 19 h ; La Vallée perdue (1994), de Patrice Francheschi, 21 h.

Salle République
(01-47-04-24-24)

DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Parade (1974), de Jacques Tati, 17 h ; Une femme est une femme (1961), de Jean-Luc Godard, 19 h 30 ; L'Ardente Gitane (1956, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)

DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : Valérie et la semaine des miracles (1970, v.o. s.t.f.), de Jaromil Jires, 14 h 30 ; Le Soleil dans le filet (1963, v.o. s.t.f.), de Stefan Uher, 17 h 30 ; Adélaïde (1969, v.o. s.t.f.), de Frantisek Vlacil, 20 h 30.

LUNDI
Le Cinéma tchèque et slovaque : Tonischka (1930, v.o. s.t.f.), de Karel Anton, 14 h 30 ; Et le cinquième cavalier, c'est la peur (1964, v.o. s.t.f.), de Zbynek Brynych, 17 h 30 ; Un verre de plus (1953, v.o. s.t.f.), de Bretislav Pojar ; La Fête et les invités (1966, v.o. s.t.f.), de Jan Nemec, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(01-44-76-62-00)

DIMANCHE
A nous deux, la ville : Le Fabuleux Destin de Mme Petlet (1995), de Camille de Casablanca, 14 h 30 ; La Dame aux camélias (1980), de Mauro Bolognini, 16 h 30 ; L'Humeur vagabonde (1971), d'Edouard Luntz, 19 h ; Le silence est d'or (1947), de René Clair, 21 h.

MARDI
A nous deux, la ville : Mirage (1937), de Pierre Boyer ; Sandrine à Paris (1992), de Solveig Anspach, 14 h 30 ; La Vie de château (1965), de Jean-Paul Rappeneau, 16 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

tan d'Irak

SAMEDI 28 DÉCEMBRE

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES EN FÊTE
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Best of 1996. Invités : Jacques Pradel, Francis Perrin, Sim, Guy Montagné, Philippe Castelli, Vincent Perrot, Pierre Bellemare, Carlos, Darie Boutboul... (125 min). 641138

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (○) d'Alexander Wright, avec Yancy Butler, Matt Mc Coy. Des flics aux trousses (100 min). 3954400
Une trafiquante de voitures et un journaliste trouvent dans une mallette une importante somme d'argent qui appartient à la Mafia. Poursuivis à la fois par des tueurs à gages et par le FBI, ils demandent assistance au rédacteur en chef du journal...
0.30 Les Inconnus au Casino de Paris. Enregistré au Casino de Paris en 1993.
2.05 et 3.10, 4.15 TF 1 nuit. 2.15 et 3.20, 4.25, 4.55 Histoires naturelles. (rediff.). 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.50

LES ROIS DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
Invités : Marlde et Gilbert Carpentier, Michel Drucker, Sacha Distel. Avec Sophie Davant, Thierry Beccaro, Pierre Sled (130 min). 88088588

23.00

DANYBOON AU PALAIS DES GLACES
Spectacle enregistré au palais des Glaces le 25 mars 1995, mise en scène de Thierry Joly (75 min). 841588
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 La Nuit de la glisse. *Sensations fortes assurées avec, au programme, sauts en chute libre, voltiges aériennes en "skysurf", snowboard, etc.*
2.55 Dimanche à midi. Court métrage. 3.15 Une femme au soleil. Court métrage. 3.40 Coups de chien. Documentaire. 4.30 Papy Pôle. Documentaire. 5.00 Le Corsaire. Série. [2/3] (70 min).

France 3

20.50

LE PARASITE
Téléfilm de Patrick Dewolf, avec Michel Aumont, Marie-Sophie Berthier (90 min). 287022
Un homme mène, avec sa famille, une vie tranquille jusqu'à ce que son père, qui l'avait abandonné, vienne sonner à sa porte.

22.20

L'ÉCHIQUIER DE LA NUIT
Divertissement présenté par Jacques Chancel. [1/2]. Invités : l'orchestre national de France, Georges Prêtre, Juliette Gréco, Jérôme Savary, Trio Esperança, Dashin Kashimoto, Le Quatuor, Ruggero Raimondi, Juliette, Jonathan Gilade, Michel Legrand, Richard Galliano, Jean-Philippe Collard. En simultané sur France-Musique (90 min). 7887157
23.50 Journal, Météo.
0.10 L'Echiquier de la nuit. [2/2].
1.15 Tex Avery (30 min).

Arte

20.45

FALLEN ANGELS
Série produite par Sidney Pollack.
[8/9] Le professionnel, de Steven Soderbergh, avec Peter Coyotte, Brendan Fraser.
[9/9] L'amour qui cogne, de Kiefer Sutherland, avec Kiefer Sutherland (60 min). 7898206
21.45 Metropolis. Enrico Rastelli ; La Licorne ; Stanislav Lem ; Winnetou ; Alasdair Gray ; Féodore Chitrouk ; Stephan Hermlin (55 min). 5855022

22.40

▶ MUSIC PLANET : LE ROMAN DU MUSIC-HALL
Documentaire de Pierre Philippe [1/2] de 1895 à 1929 (60 min). 7978157
A ne rater sous aucun prétexte. Diffusion de la 2e partie : dimanche 29 décembre à 0.45.
23.40 Sissi, la valse des cœurs. Téléfilm de Christoph Böll, avec Vanessa Wagner, Nils Tavernier (90 min). 4585751
Une relecture du mythe de Sissi où l'on découvre, entre autres choses, pourquoi François-Joseph a préféré la petite Sissi à sa grande sœur, la princesse Hélène de Bavière. Du vitriol dans l'eau de rose.
1.10 L'Allée du roi. Téléfilm de Nina Companeez d'après le roman de Françoise Chandernagor (110 min). 7180800
Deuxième rediffusion.

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, Gillian Anderson (150 min). 1257374
Métamorphoses (○). *Un fermier abat une bête féroce qui l'avait attaqué. Mais il ne retrouve que le corps d'un jeune Indien.*
Les hybrides. *Pourchassé par la police, un suspect parvient à s'échapper après avoir été blessé. Les inspecteurs ne retrouvent que quelques gouttes de sang... vert.*
Les petits hommes verts. *Après la fermeture du bureau, Mulder est affecté aux écoutes téléphoniques tandis que Scully enseigne dans une académie du FBI. Mais un observatoire péruvien aurait été le lieu d'une rencontre avec des extraterrestres.*
23.15 La Vallée du danger. Téléfilm (○) de Jean-Claude Lord (100 min). 3864393
0.55 La Nuit des clips (415 min).

Canal +

20.35

L'ADIEU AUX TSARS
Documentaire de Mark Anderson (95 min). 250515
22.05 Flash d'information.
22.10 La Poule aux œufs d'or.
22.25 Wallace et Gromit. Court métrage de Nick Park. (rediff., v.o., 35 min). 407577

23.00

CYCLE LA MALÉDICTION
23.00 La Malédiction finale. Film de Graham Baker, avec Sam Neill (1981, 104 min). 6210732
0.45 La Malédiction ■ Film de Richard Donner (1976, v.o., 105 min). 2948813
2.30 Damien, la malédiction 2 ■ Film de Don Taylor (1978, v.o., 125 min). 13236691
4.35 La Peau douce ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1964, N., 114 min). 6821894

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique.
22.35 Musique : Décibels. Numéro spécial : une nuit au Cap-Vert.
0.05 Tard dans la nuit. La mer couleur de vin, de Leonardo Sciscia. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Fiction : Feuilleton ; 1.41 Les Nuits magnétiques ; 2.59 Au train où vont les choses... ; 3.56 La Matinée des autres. ; 5.20 Agora ; 5.49 Intermezzo ; 5.59 Les Chemins de la connaissance.

France-Musique

19.30 Opéra. En direct du Metropolitan Opera de New York.
22.30 Concert de l'Orchestre national de France. (En simultané sur France 3). Œuvres de Glinka : Rouslan et Ludmila (ouverture) ; Puccini : Manon Lescaut (intermezzo) ; Gounod : Mireille (ouverture) ; Offenbach : Les Contes d'Hoffmann (barcarolle) ; Strauss : La Chauve-Souris (ouverture) ; Bizet : Carmen (danse bohémienne) ; Brahms : Danse hongroise ; Offenbach : La Vie parisienne (cancan) ; Saint-Saëns : Bacchanale ; Bizet : L'Arlésienne (farandole) ; Rossini : Guillaume Tell (ouverture) ; Verdi : La Force du destin (ouverture) ; Prokofiev : L'Amour des trois oranges (extrait) ; Legrand : Un été 42 ; Massenet : Don Quichotte : la mort. Ruggero Raimondi, Jean-Philippe Collard (pianos).
1.32 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Charles Lamoureux. Messe en si mineur : le début du Kyrie de Bach, par le chœur et l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Lohengrin, prélude, de Wagner ; Bourrée fantasque de Chabrier ; Symphonie de Lalo ; Extraits, Mors et Vita, de Gounod ; Concerto n° 5 de Saint-Saëns ; Quatuor op. 35 de Chausson ; Prélude de l'acte 3, Tristan et Isolde, de Wagner.
22.35 Da Capo. Œuvres de Bartok, Hindemith, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Femme de l'amant. Téléfilm de Christopher Frank (90 min). 49592598
21.30 Téléciméma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Election de Miss France 1997 (TF 1 du 13/12/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Pie XII, le pape du XXe siècle.
21.35 L'Année du parrain.
22.00 La Migration animale.

23.00 Vol libre.
23.50 Sur la route de Bénarès.

Paris Première

20.30 L'Election de Miss Monde.
22.05 Barbra Streisand.
23.00 André-Philippe Gagnon. Café-théâtre. Enregistré au Casino de Paris en 1995 (75 min). 9431383
0.15 Miles Davis à Montréal. Concert enregistré au festival international de Jazz de Montréal (60 min). 1053455

France Supervision

20.30 Rigoletto. Opéra en trois actes de Guiseppe Verdi. Livret de Francesco Maria Piave. Mise en scène de Jérôme Savary (130 min). 88841515
22.40 Capt'ain Café.
23.30 Lady Roxane.
0.10 Thierry Robin en concert (60 min). 18538838

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Sergio Gobbi.
22.05 The Movie's Story.
22.30 Le Cinéma sans lumière.
23.00 A vos ordres, madame ■ Film de Jean Boyer (1942, N., 85 min). 3880751
0.25 La Main du diable ■ ■ Film de Maurice Tourneur (1942, N., 80 min). 30948078

Ciné Cinémas

20.35 Les Douze Salopards. Téléfilm de Lee H. Katzin. Mission suicide (90 min). 1171428
22.05 Making of. Le Bossu de Notre-Dame.
22.30 Ciné-cinécourts bis.
23.00 Les Arcandiers ■ Film de Manuel Sanchez (1991, 90 min). 1804022

Série Club

20.45 Colorado. La tempête.
22.15 Le Retour du Saint.
23.05 Code Quantum. Le diable par la queue.
23.50 *Le Club.*
0.00 Le Prisonnier.
0.50 La Famille Addams. Noël chez les Addams.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. Futur antérieur.
21.50 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante. Spécial Jour de l'An.
23.15 Le Fugitif.
0.05 La Puissance et la Gloire.
0.35 Seinfeld. Seven.

Eurosport

20.00 Patinage artistique. Le Masters sur glace de Francfort (Allemagne).
21.30 Automobile. Courses sur glace (rediff.).
23.00 Boxe. Combats poids lourds en 10 reprises. Lennox Lewis (GB) - Ray Mercer (EU).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

21.10 Indiscrétion assurée. Film de John Badham (1992, 110 min), avec Richard Dreyfuss. *Comédie.*
23.30 Starman. Film de John Carpenter (1984, 110 min), avec Jeff Bridges. *Science-fiction.*

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Les Armes de la passion. Téléfilm de Charles Jarrot (100 min). 5652165
15.00 Un tandem de choc. Série. La meute sauvage.
15.50 Les Dessous de Palm Beach. Série. Homicides et belles dentelles.
16.50 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
19.05 Vidéo gag spécial fêtes.
19.55 Chiffres à la Une.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

LITTLE BUDDHA ■ ■
Film de Bernardo Bertolucci, avec Keanu Reeves (1993, 145 min). 486388
Un film-conte qui fait voyager dans l'espace du temps, avec un message de compassion universelle.
23.10 Ciné dimanche.

23.20

SISSI FACE À SON DESTIN ■
Film d'Ernst Marischka, avec Romy Schneider, Karlheinz Bohm (1957, 110 min). 5839148
Atteinte de tuberculose, l'impératrice Elisabeth va se soigner à Madère et à Corfou. Guérie, elle fait avec l'empereur un voyage officiel dans le royaume lombardo-vénitien, Romy Schneider est émouvante. Seul film intéressant de la série.
1.10 et 2.50, 3.55 TF 1 nuit.
1.25 Concert en Bourgogne. Œuvres de Vivaldi, Françaix, Mendelssohn. 3.00 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

12.50 Rapport du Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Le Monde est à vous. Invitée : Mireille Mathieu.
15.00 Tempête sur Buckingham. Documentaire d'Yvon Gérault (60 min). 48982
16.00 L'Ecole des fans. Invité : Frédéric François.
16.45 Cousteau. Le sourire du morse (60 min). 5881184
17.50 Stade 2. Magazine.
18.05 Les Trophées des sports. Avec Colette Besson, Christian d'Oriola...
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE ■ ■
Film de Patrice Leconte, avec Michel Blanc, Bernard Giraudeau (1980, 90 min). 915748
L'esprit du café-théâtre, avec un ton très personnel.

22.20

LES ENFANTS D'ABORD
Documentaire de Joël Calmettes. [3/4] L'Ethiopie (55 min). 8533097
23.15 Journal, Bourse, Météo.
23.30 Musiques au cœur. Eve Ruggieri raconte *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss fils (75 min). 1434388
0.40 Le Temps des usines. Architecture industrielle [1 et 2/2] (100 min). 5420301
2.20 Si Averty c'est moi, avertissez-moi ! 3.15 Les Z'amours (rediff.). 4.10 Urti. Initiation à la vidéo. 4.40 La Compète.

France 3

11.45 Le 12-13 de l'information. 11.50 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 Un cas pour deux.
14.05 Les Quatre Dromadaires. La course de l'aube.
15.10 Tiercé. à Vincennes.
15.30 Un juge pas comme les autres. Téléfilm de David Lowell Rich (95 min). 7961788
17.05 Frapper n'est pas jouer.
18.00 Magnum. Série.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Y'a pire ailleurs.
20.15 Mr. Fowler, brigadier-chef.

20.50

DOCTEUR JIVAGO ■ ■
Film de David Lean, avec Omar Sharif, Julie Christie (1966, 185 min). 41582349
Adaptation à très grand spectacle du livre de Boris Pasternak.
23.55 Journal, Météo.

0.15

IL ÉTAIT UNE FOIS À HOLLYWOOD ■ ■
Film de Jack Haley Jr, avec Fred Astaire, Bing Crosby [1/2]. (1974, N. et couleurs, v.o., 130 min). 1512740
Pas Hollywood mais l'histoire de la comédie musicale dans les studios MGM, présentée par les stars de la maison. Un montage éblouissant. Hollywood Hollywood (That's entertainment - Part 2), sera diffusé dans la nuit de mardi, à 0.15.

La Cinquième

11.30 Droit d'auteurs. Invités : Robert Solé (*La Mamelouka*), François Ceresa (*Mikérinos 75013*), Serge Toubiana (*Truffaut*). 12.30 Arrêt sur images. 13.30 L'Or et le Sang. Les flibustiers [2/3]. 14.00 L'Esprit du sport. Best of [2/2]. 15.00 Teva. Le Népal.
16.00 La Lumière des justes. Feuilleton. [1/14] d'après l'œuvre d'Henri Troyat.
17.00 Le Sens de l'Histoire. La reine mère. 18.30 Va savoir. Le petit commerce d'Antan.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro. Les planètes. Ballet de Lar Lubovitch. Musique de Holst. Le théâtre de danse de Toronto, le ballet aquatique H_2O et l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, avec Isabelle Duchesnay, Paul Duchesnay, Brian Orser... (60 min). 3884
20.30 *8 1/2 Journal.*

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'OURS
20.45 Des ours et des hommes. Documentaire d'Eldora Traykova (50 min). 4629320
Un joli document sur le compagnonnage entre les gitans montreurs d'ours, en Bulgarie, et leurs animaux dansants.
21.35 L'Ours. Documentaire de Michel Parbot (55 min). 6753610
Dans les coulisses du tournage du film de Jean-Jacques Annaud, L'Ours.
22.30 Des ours à l'hôpital. Documentaire de Gilles Corre et Gérard Milhès (25 min). 76788
L'ours en peluche.
22.55 Ours d'Alaska, la légende meurtrie. Documentaire (55 min). 8330897
23.50 Giva, l'ourse des Pyrénées. Documentaire de Joseph Domenech et Manuel Raya (30 min). 5440879
0.20 Jeux d'honneur au Pakistan. Documentaire de Sophie Marre (25 min). 83295
Le combat des chiens et des ours : une coutume pakistanaise.
0.45 ▶ Music Planet : le roman du music-hall. Documentaire de Pierre Philippe [2/2] de 1930 à 1993 (60 min). 1253011
1.45 Metropolis (rediff., 60 min). 1069296

M 6

12.35 Troisième planète après le Soleil. Série. La tête de l'art.
13.05 L'Espace d'une vie. Téléfilm de Don Sharp, avec Jenny Seagrove [1/2] (105 min). 4258184 [2/2] (105 min). 7557639
16.35 Prince Lazure. Téléfilm de Daniel J. Sulsse, avec Patrick Fierry (85 min). 3376320
18.00 L'Amour au cinéma. Documentaire (60 min). 35800
19.00 Drôle de chance. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 Sport 6. Magazine. Le bêtisier de l'année sportive.

20.50

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Spécial cinquantième. La cavale des innocents ; Prématurés : des bébés aux portes de la vie ; Garches, la vie par-dessus tout ; Prends ta pilule, sois sage et tais-toi ! (115 min). 527639

22.45

▶ CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. Les sept péchés capitaux, l'actualité de la semaine, planète pub, langue de pub (30 min). 6802436
23.15 L'Amour d'Emmanuelle. Téléfilm (□) de Francis Leroi, avec Marcela Walerstein, Georges Lazenby (95 min). 3765078
0.50 Sport 6. Magazine (rediff.).
1.00 Best of 100 % nouveautés.
3.00 Movida : opus 2. Documentaire. 3.55 Aventures en océan Indien. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.20 Flash d'information.
12.30 Best of C Net.
12.45 Le Vrai journal.
13.35 Raphaël Mezrahi. Emission spéciale.
14.05 et 15.40, 16.40, 17.45, 20.20 Dimanche en famille.
14.25 ▶ Le Veilleur de nuit. Téléfilm de Philippe De Broca, avec Philippe Noiret (75 min). 4980078
16.00 Babylon 5. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Camera insolite
18.00 Porco Rosso. Film d'animation de Hayao Miyazaki (1992, 90 min). 98320
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.30 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

20.35

UN HOMME PRESQUE PARFAIT ■
Film de Robert Benton, avec Paul Newman, Jessica Tandy (1994, 105 min). 147406
Un vieil homme, individualiste et cabochard, renoue avec son fils et son petit-fils.
22.20 Flash d'information.

22.25

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (94 min). 1338338
0.00 Le Grand voyage. Documentaire de Frédéric Hadengue (rediff., 55 min). 62721
0.55 et 2.35 Surprises.
1.00 La Haine ■ ■ Film de Mathieu Kassovitz (1995, N., 95 min). 4388301
Les jeunes d'une cité de banlieue, sans cesse aux prises avec la police, ont pris la haine du système.

Radio

France-Culture

20.05 Musique : Laissez-passer. Laissez-passer : panorama des réveillons dans le monde. Reportage sur le pianiste cubain, Alfredo Rodriguez ; 20.35 Le Temps de la danse. Interview de Roland Petit.
21.00 Atelier de création radiophonique. *Le Journal d'Héroard suivi de Masques.*
22.25 Poésie sur parole. José Angel Valente.
22.35 Musique : le concert. Rock : le groupe Ruby et le groupe Divine Comedy.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Marc Alhanati : Intimum III. Rub à dub dub, par Thierry Beauchamp. Rémanences, par Irène Omélianenko : Ombres piquetées. Des mots dans le vent, poème radiophonique, par Jean Couturier. La durée du oui, par Irène Omélianenko : Le kaneka (en provenance de Nouvelle-Calédonie), avec Emmanuel Filali. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). 1.00 Fiction : feuilleton. Vie recomposée de Jean Vilar ; 1.41 Une vie, une œuvre ; 3.03 Atelier de création radiophonique ; 4.58 Répliques, par Alain Finkielkraut ; 5.47 Intermezzo ; 5.56 Les Chemins de la connaissance.

France-Musique

19.00 La Règle de trois. Emmanuel Krivine.
20.05 Voix souvenirs. Fanely Revoil. L'Etoile, Opéra de Chabrier, en trois actes, extraits. Chœur et Orchestre de l'Opéra Comique de Paris, dir. Roger Désormière. Fanely Revoil : Lazuli, Lucie Thélin : Laoula, Jeanne Mattio : Aloes, René Bonneval : Hérisson, Alban Deroja : Tapioca, René Hérent : Le Roi Ouf, André Balbon : Sirocco.
21.00 Table d'écoute. 22.30 Transversales. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 *Soirée lyrique.* Le Baron tzigane, opérette en 3 actes, de Johann Strauss fils. Herbert Lippert : (Sandor Barinkay) ; Pamela Coburn : (Saffi) ; Rudolf Schasching : (Kalman Zsupan) ; Julia Hamari : (Czipra). Interprété par l'Orchestre Symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.
22.15 Opérettes. Œuvres de Messager, Offenbach, Hahn, Youmans, Planquette. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 52 sur la Une. (TF1 du 16/10/90).
21.00 Temps présent. Le bonheur partagé.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Paroles et Musique ■ Film d'Elie Chouraqui (1984, 105 min). 97167455

Planète

20.35 Puissances en devenir.
21.30 ▶ Maroc, corps et âmes.
22.00 Les Communautés de l'ombre.
22.30 On ne tue pas que le temps.
23.50 Le Gouffre perdu de Papouasie.

0.45 Une histoire du Père Noël (30 min).

Paris Première

20.30 Cab Calloway and his Orchestra. Concert (30 min). 1370358
21.00 Barry Lyndon ■ ■ ■ Film de Stanley Kubrick (1975, v.o., 185 min). 10942417

0.05 Sounds of Blackness. Concert enregistré à Amsterdam en 1991 (30 min). 70814818

France Supervision

20.30 Francofolies. Enregistré à La Rochelle en 1995.
22.00 Festival jazz d'Angoulême. Nguyên Lê joue, Jimi Hendrix.
22.55 Le Lac Baïkal.
23.50 Les Jeux paralympiques.

Ciné Cinéfil

20.30 La Main du diable ■ ■ Film de Maurice Tourneur (1942, N., 80 min). 82677610
21.50 Débuts à Broadway ■ ■ Film de Busby Berkeley (1941, N., v.o., 115 min). 66818184
23.45 L'Homme à la carabine ■ Film de Richard Thorpe (1952, N., v.o., 95 min). 69219320

Ciné Cinémas

20.30 Mille milliards de dollars ■ ■ Film de Henri Verneuil (1981, 125 min). 95458887
22.35 Vampire... vous avez dit vampire ? 2 Film de Tommy Lee Wallace (1988, v.o., 105 min). 35283881
0.20 Le Fugitif ■ Film d'Andrew Davis (1992, v.o., 125 min). 56889063

Série Club

20.45 La Famille Addams.
21.15 Colonel March.
21.40 *Histoires vraies.*
22.05 Le Choix de... George Marshall. Partenaire muet.
22.30 Le Prisonnier.
23.15 Le Roi et Moi ■ Film de Walter Lang (1956, 130 min). 1708900

Canal Jimmy

21.00 Seinfeld.
21.30 Dream On.
21.55 Le Meilleur du pire.
22.25 La Semaine sur Jimmy.
22.35 New York Police Blues.
23.35 Fawlty Towers.
0.00 Friends.

Eurosport

18.30 Sports.
19.00 et 22.00 Retro Eurosport.
19.30 et 22.30 Retro Atlanta.
20.00 Patinage artistique. [2/2] Le Masters sur glace de Francfort (Allemagne).
21.00 Tennis. Le tournoi exhibition SidAide.
23.00 Boxe. Championnat international WBC poids lourds-légers. Ole Klemetsen (Norv.) - Joe Siluvangi (Zaï.) (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.25 Mr Wonderful. Film d'Anthony Minghella (1993, 100 min), avec Matt Dillon. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Pont de la rivière Kwaï. Film de David Lean (1957, 165 min), avec William Holden. *Guerre.*
23.15 La Croisée des chemins. Film de Walter Hill (1986, 100 min), avec Ralph Macchio. *Comédie dramatique.*
1.10 Le Bonheur. Film de Marcel L'Herbier (1934, 100 min), avec Gaby Morlay. *Drame psychologique.*

TMC

20.35 Alexandre le Bienheureux. Film d'Yves Robert (1967, 95 min), avec Philippe Noiret. *Comédie.*
22.15 L'Extravagant Docteur Dolittle. Film de Richard Fleischer (1967, 140 min), avec Rex Harrison. *Comédie.*

TSR

20.05 Miracle sur la 34e rue. Film de Les Mayfield (1994, 115 min), avec Richard Attenborough. *Conte.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi.*
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 29 - LUNDI 30 DÉCEMBRE 1996

Pauvres de nous ! *par Alain Rollat*

CE FUT un beau naufrage. Une belle fortune de mer. Une histoire comme on les aime, pleine de suspense et de personnages romanesques. Tout y était : les marins très courageux, les sauveteurs très anonymes, les parents très dignes, les copains très angoissés, la fiancée très en larmes. Un feuilleton comme on les achète à la télévision américaine. Avec *happy end* obligatoire. Le présentateur du journal de TF 1 l'a dit spontanément : les deux héros de cette aventure sont désormais entrés *« dans la légende »*. Tant pis pour les autres concurrents de cette course à la voile autour du monde, voués à l'oubli parce qu'ils n'auront pas eu la chance médiatique de finir en perdition dans les « cinquantièmes hurlants ». La légende des siècles océaniques perpétuera donc le récit du mémorable sauvetage du vaillant navigateur français Raphaël Dinelli par le valeureux navigateur anglais Pete Goss. Ah ! si tous les hommes du monde sortaient du même tonneau que ces deux marins-là !...

Ce fut beau, mais c'était pitié. C'était pitié, parce c'était faire injure à tous les marins du monde que de transformer en exploit le geste de solidarité accompli par l'un d'eux. Les gens de terre sont-ils vraiment devenus médiocres à ce point ? Au point de voir un prodige dans le geste le plus naturel qui soit chez les gens de mer ! Dans ce pied de nez aux tempêtes qui consiste à faire fi de sa propre vie pour plonger au secours de celle qui se noie...

C'était pitié, surtout, parce que ce regard en rase-mottes éclairait le reste de l'actualité d'une lumière noire qui rendait encore plus éclatante, par contraste, notre incapacité collective à porter secours aux naufragés des « cinquantièmes urbains » que sont les « nouveaux clochards » étiquetés SDF. On parle ici de « nouveaux clochards » pour être à la page.

Comme l'expliquait, l'autre jour, une brave dame experte en action humanitaire, il faut maintenant distinguer *« les bons clochards »* des autres. Les autres, ce sont tous ces pauvres qui font tant de misères à leurs généreux sauveteurs qu'ils finissent par être franchement insupportables. Il y en a qui boudent la soupe populaire au motif que les gamelles de la charité publique sont interdites à leurs chiens. Il y en a qui fuient les centres d'accueil sous prétexte qu'y règnent des violences dignes des collèges de banlieue. Il y en a qui refusent le confort des lits de camp en se disant allergiques aux casernes. Il y en a même qui persistent à mourir de froid en plein air *« malgré la mobilisation des associations caritatives »*, selon le navrant constat établi vendredi soir, sur France 3, par un dévoué combattant de la foi humanitaire. Désespérant !

Qu'est-ce qui cloche donc entre nous et ces « mauvais clochards » si peu sympathiques ? Pourquoi ces naufragés refusent-ils notre main secourable ? Pourquoi nous traitent-ils comme des naufrageurs ? Où est l'erreur ? Au fait, amis marins, comment ça fonctionne, une balise de détresse ?

Le sauvetage de Dinelli fait la « une » en Australie

RAPHAËL DINELLI va mieux : *« Il est ankylosé et a encore beaucoup de frissons »*, a indiqué par fax Pete Goss, son sauveteur, vendredi 27 décembre en fin d'après-midi. Le skipper britannique, qui fait route vers Hobart (Tasmanie) avec le naufragé, explique qu'il lui a massé le corps pour le réchauffer de son hypothermie. Dans son fax, il lui rend hommage : *« Son histoire est incroyable. Il a forgé sa propre chance. Je me sens privilégié de l'avoir à mon bord. »*

Sur terre, la presse australienne a consacré, samedi, la majeure partie de ses « unes » au sauvetage de l'océan Antarctique : *« Comment l'homme le plus solitaire du monde en est devenu le plus heureux »*, titre le *Sydney Morning Herald*, au-dessus de la photo s'étalant sur sept colonnes qui montre Dinelli en veste de survie sur le pont de son embarcation submergée. L'arracher aux eaux glacées à 1 200 milles au sud-ouest de l'Australie constitue *« l'un des plus grands sauvetages en mer »*, selon le quotidien. Un « Sauvetage miraculeux au grand large », titre, pour sa part, le *Weekend Australian*.

D'autre part, le lieutenant de l'armée de l'air australienne, Ian White, a été cité dans la rubrique *« paroles de l'année »* du *Sydney Morning Herald* pour sa phrase prononcée juste après sa découverte de Dinelli, lorsqu'il a constaté que le Français avait *« l'air de faire de son mieux pour rester en vie »*. Les causes du naufrage sont encore floues : *« Raphaël préfère se reposer encore avant de vous écrire son aventure »*, poursuit Pete Goss.

Selon l'armée de l'air australienne (RAAF), le coût du sauvetage s'élève à 550 000 francs. Jeudi, après avoir survolé la zone, à 1 200 milles du cap Leeuwin (sud-ouest de l'Australie), un Orion de la RAAF avait largué un kit de survie (un canot gonflable et poste de communication radio) dans une mer démontée. Un autre Orion avait ensuite servi de guide à Peter Goss vers le naufragé. Il y a deux ans, une opération de sauvetage air-mer avait nécessité la mobilisation d'une frégate et d'un hélicoptère pour porter secours à Isabelle Autissier, en détresse dans une zone voisine, au cours du BOC Challenge. Le coût de cette opération avait été estimée à 3 millions de francs. Selon les conventions internationales, chaque pays doit porter secours aux marins se trouvant en détresse dans la zone de navigation dont ils sont responsables.

« La tête froide »

Dans un télex reçu par Philippe Jeantot, directeur du Vendée Globe, le navigateur Pete Goss rend hommage au benjamin de la course qu'il a sauvé, soulignant que Raphaël Dinelli *« est un marin exceptionnel, qui a constamment gardé la tête froide »*. Il a été *« près de la mort à plusieurs reprises, mais, à chaque fois, quelque chose l'en sauvait »*, explique Pete Goss. *« Par exemple, il avait perdu son radeau de sauvetage et, dès qu'*Algimouss *a coulé, l'avion lui en a largué un nouveau. Il a fait un superbe boulot »*, a confié le skipper d'*Aqua-Quorum*.

Nouvelle-Calédonie : « souveraineté partagée » avec la France

NOUMÉA
de notre correspondant

Deux déclarations solennelles du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) et du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) ont souligné, vendredi 27 décembre, devant le congrès de Nouvelle-Calédonie, la volonté commune des deux formations de parvenir, de façon *« irréversible »*, à une *« souveraineté partagée »* avec la France, grâce à une *« solution négociée »*. C'est l'examen du budget du territoire qui a permis au FLNKS et au RPCR de réactiver un dialogue rompu, au moins officiellement, depuis huit mois.

Pour Roch Wamytan, président du Front indépendantiste, la *« solution négociée admettra, dès le référendum de 1998* [prévu par les accords de Matignon de 1988], *une souveraineté partagée avec la France et le plein exercice, à terme, de ces attributs de souveraineté à partir d'un calendrier de rétrocession de compétences qui restera à définir »*. De son côté, le secrétaire général du RPCR, Pierre Frogier, député et président du Congrès du territoire, a indiqué que *« de nouveaux accords politiques entre l'Etat, le RPCR et le FLNKS (...) devraient ouvrir à la Nouvelle-Calédonie une nouvelle période de stabilité, qui ne devrait pas être inférieure à vingt-quatre ans »*, soit l'équivalent de quatre mandatures du Congrès. Cet engagement, présenté comme *« sincère et véritable »* par le parti de Jacques Lafleur, député (RPR), prévoit qu'une *« solution irréversible d'émancipation du territoire »* intervienne *« avant la fin de 1997 »*.

Au mois d'avril, le FLNKS avait suspendu les négociations tripartites engagées à Paris et obtenu de discuter seulement avec l'Etat du règlement du *« contentieux colonial »*. C'est également avec l'Etat que, depuis l'été, il a cherché à régler le délicat problème de l'approvisionnement d'une usine de traitement du nickel, que la province Nord, à majorité indépendantiste, souhaite construire pour favoriser le rééquilibrage économique du « Caillou ». Cette discussion, a précisé M. Wamytan, doit *« se poursuivre et aller à son terme »*, mais – ce qui est nouveau – le FLNKS se dit aussi prêt à reprendre les négociations sur l'avenir institutionnel du territoire avec son partenaire local, le RPCR.

Le rapprochement intervenu doit cependant être observé avec prudence. L'unité ne règne pas au sein du FLNKS. A l'intérieur même de l'Union calédonienne (UC), sa principale composante, le discours consensuel de M. Wamytan et l'accord circonstanciel intervenu au Congrès entre les groupes du RPCR et du FLNKS, pour demander à l'Etat une subvention exceptionnelle de 45 millions de francs afin d'équilibrer le budget de la province Nord, ont fait grincer des dents.

Le nouveau président de l'UC, Bernard Lepeu, estime que la demande de subsides à l'Etat avec l'aval du RPCR s'apparente *« à du clientélisme et à de l'électoralisme »*. Le président de l'UC, qui n'a pas de mandat électif, a semblé découvrir, dans les tribunes du public, le contenu du discours de M. Wamytan. D'autre part, un siège est resté vide dans l'hémicycle, celui de Paul Néaoutyine, ancien président du FLNKS, qui a manifestement voulu prendre du champ. Tout cela semble indiquer que le prochain congrès du FLNKS, prévu au début de 1997, risque d'être houleux.

Frank Madœuf

Fronde postale contre « National Hebdo »

« LA POSTE, on a tous à y gagner »... Sans doute, le directeur de *National Hebdo*, Jean-Claude Varanne, avait-il en tête ce slogan publicitaire lorsqu'il imagina, début décembre, une opération promotionnelle du journal d'extrême droite dans le secteur de Roubaix, Croix et Wasquehal. Avec des scores supérieurs à 25 %, le Front national y compte plusieurs milliers d'électeurs, quand *National Hebdo* ne s'y vend qu'à deux cents ou trois cents exemplaires. Un publipostage permettrait de recruter de nouveaux abonnés. Le contrat est passé avec La Poste : soixante mille journaux devront être distribués sous enveloppe opaque. A l'intérieur, le bulletin d'abonnement précise : *« Pour contribuer à la renaissance de la France française, abonnez-vous. Envoi sous pli discret. »*

Pour la circonstance, *National Hebdo* fait un effort rédactionnel. Sa « une » annonce : *« Immigration, chômage : l'enfer du Nord »*. Carl Lang, président du groupe du Front national du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, accorde un entretien : *« Il faut sortir le Nord de l'enfer mondialiste. »* Puis, un peu comme à l'accoutumée, le journal dénonce, dans un article consacré à Roubaix, *« la démission d'autorités aussi informées qu'impuissantes face aux bandes ethniques »*.

Quand les employés de La Poste découvrent le contenu des enveloppes de plastique noir, ils décident d'en cesser la distribution. Des associations locales commencent à s'étonner que le service public prête la main à la diffusion de ce publipostage. L'interprète arabe du bureau de poste principal de Roubaix est le témoin de l'émotion qui saisit la communauté d'origine maghrébine. Au siège de La Poste, on observe aujourd'hui que c'était au lendemain de l'attentat du RER à Paris et des appels au calme qui s'en ensuivirent ; certains facteurs ont jugé que distribuer *« la propagande »* du Front national était de la provocation ; d'autres ont eu peur de se faire agresser.

Entre-temps, les directions locale, puis départementale, puis nationale de La Poste décident de « couvrir » la rébellion des facteurs en suspendant la distribution des plis. Elles le font sur la base d'un article 7-4 du contrat qui prévoit que *« si les "Post-contact" présentent un caractère (...) susceptible de troubler l'ordre public, la diffusion peut être refusée, même après acceptation de la prestation par La Poste »*. Si légitime que puisse paraître la réaction des facteurs du Nord, elle n'en pose pas moins un problème juridique.

S'estimant censuré, *National Hebdo* alerte la Fédération nationale de la presse française (FNPF), laquelle observe que *« cette publication n'a fait l'objet d'aucune mesure d'interdiction »*. Dans une lettre adressée au président de La Poste, le directeur de la FNPF, François Devevey, relève qu'*« en se livrant, par l'appréciation du contenu des journaux, à ce qui s'apparenterait à une véritable censure, La Poste se substituerait aux juges, seuls à même d'apprécier les risques éventuels de trouble à l'ordre public »*. Le tribunal de commerce de Nanterre sera saisi.

Pour sa défense, La Poste fait valoir qu'elle n'a pas le monopole du publipostage et que le droit du mailing n'est pas le même que le droit de la presse. Elle continue d'ailleurs d'assurer la distribution de *National Hebdo* à ses abonnés. Sous pli discret.

Jean-Louis Saux

Le président de la CCI de Corse-du-Sud solidaire de M. Paul Natali

L'EXPLOSION d'une charge, estimée à 1 kg, a provoqué des dégâts importants à la direction départementale de l'agriculture (DDA) à Bastia (Haute-Corse), dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 décembre. Dans le même temps, à Bastia et à Biguglia (Haute-Corse), deux voitures, dont une appartenant à un agent de la DDA, ont été détruites. Enfin, à Ghisoni (Haute-Corse), l'explosion d'une charge devant la porte de la mairie a provoqué des dégâts peu importants. Par ailleurs, le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Corse-du-Sud, Gilbert Casanova, a appelé, vendredi sur Europe 1, l'ensemble des autorités corses à se mobiliser pour *« rejeter le fascisme »*, en évoquant les menaces de mort dont fait l'objet son homologue de Haute-Corse, Paul Natali (div. droite), de la part du mouvement clandestin Fronte Ribellu.

Tirage du *Monde* daté samedi 28 décembre 1996 : 457 120 exemplaires 3

DÉPÊCHES

■ **DOUANES : 700 000 gélules de mélatonine ont été saisies**, vendredi 27 décembre, dans une entreprise de Grasse (Alpes-Maritimes). Il s'agit de la première saisie en France de ce produit présenté comme un remède miracle aux Etats-Unis, qui agirait sur le sommeil et le vieillissement. La mélatonine est interdite à la vente dans l'Hexagone.

■ **SANTÉ : un cas de méningite cérébro-spinale a été signalé dans une maternelle de Lille** (Nord), où un écolier, âgé de cinq ans, a été hospitalisé. Des mesures de prévention ont été prises dans son entourage et les parents des enfants scolarisés dans la même classe ont été prévenus.

■ **AMIANTE : l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante** (Andeva) se déclare *« satisfaite »* de l'interdiction de l'amiante décrétée en France. Elle estime qu'il convient de *« généraliser cette interdiction au niveau européen »* et d'*« obtenir l'engagement des multinationales (Eternit, Saint-Gobain) de cesser d'empoisonner le tiers-monde avec ce matériau »*.